

CREDIT AGRICOLE ET CREDIT INFORMEL DANS LA  
REGION ORIENTALE DE HAUTE-VOLTA: ANALYSE  
ECONOMIQUE, PERFORMANCE INSTITUTIONNELLE  
ET IMPLICATIONS EN MATIERE DE POLITIQUE  
DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

par

Edouard K. Tapsoba

Working Paper No. 2

1982

MSU INTERNATIONAL DEVELOPMENT PAPERS

Eric W. Crawford, Carl K. Eicher and Carl Liedholm, Co-Editors

L'objet de la série des Cahiers MSU du Développement International est d'approfondir l'analyse comparative des activités du développement international en Afrique, en Amérique Latine, en Asie et au Proche-Orient. Ces cahiers présentent des résultats de recherche sur les problèmes, aussi bien historiques que contemporains, du développement international. La série comprend des cahiers portant sur un large éventail de sujets tels les différentes stratégies de développement rural; l'emploi non-agricole et l'industrie à petite échelle; le logement et la construction; les systèmes d'exploitation et de commercialisation agricoles; l'analyse de la politique de l'alimentation et de la nutrition; l'analyse économique de la production de riz en Afrique de l'Ouest; le changement technologique, l'emploi et la distribution de revenus; les techniques informatiques pour les enquêtes d'exploitation et de commercialisation agricoles; et la recherche sur les systèmes d'exploitation agricole.

Les cahiers sont destinés aux enseignants, chercheurs, responsables politiques, organismes donateurs et praticiens du développement international. Quelques-uns seront traduits en français, en espagnol ou en arabe.

Les particuliers et les institutions des pays du tiers monde pourront obtenir, gratis, un exemplaire de chaque cahier. Au verso de la couverture se trouve une liste des cahiers disponibles avec leurs prix. Pour plus ample information, écrire à l'adresse suivante:

MSU International Development Papers  
Department of Agricultural Economics  
Agriculture Hall  
Michigan State University  
East Lansing, Michigan 48824-1039  
U.S.A.

CREDIT AGRICOLE ET CREDIT INFORMEL DANS LA REGION  
ORIENTALE DE HAUTE-VOLTA: ANALYSE ECONOMIQUE,  
PERFORMANCE INSTITUTIONNELLE ET IMPLICATIONS  
EN MATIERE DE POLITIQUE DE  
DEVELOPPEMENT AGRICOLE\*

par

Edouard K. Tapsoba\*\*

1982

\*Cette étude a été préparée et publiée conformément aux contrats AID/afr-C-1314 et AID/ta-CA-3 entre l'Agence Américaine pour le Développement International et le Département d'Economie Agricole de Michigan State University, East Lansing, Michigan.

\*\*Ingenieur Agronome, Master en Economie, Docteur (Ph.D.) en Economie Agricole, Ministère du Développement Rural, Ouagadougou, Haute-Volta.

MSU is an Affirmative Action/Equal Opportunity Institution

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
CHAPITRE I	
INTRODUCTION, DONNEES DU PROBLEME ET OBJECTIFS DE L'ETUDE . . . . .	1
1. Introduction . . . . .	1
2. Definition du Probleme et la Necessite d'une Recherche . .	8
3. Les Objectifs de l'Etude . . . . .	10
4. Les Donnees de Base . . . . .	11
5. Organisation du Rapport . . . . .	12
CHAPITRE II	
ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU PROGRAMME DE CREDIT DE L'ORD DE L'EST . . . . .	15
1. Definition de Criteres de Performance . . . . .	19
2. Efficacite Organisationnelle et Operationnelle dans le Systeme de Credit de l'ORD de l'Est . . . . .	21
2.1. Coordination des Activités des Différents Services . . . . .	21
2.2. Coût Réel de l'Administration du Programme de Crédit de l'ORD de l'Est . . . . .	23
2.3. Le Coût Réel au Paysan Emprunteur . . . . .	32
3. Compréhension des Paysans du Programme de Credit de l'ORD et Leurs Perceptions de ses Avantages . . . . .	37
3.1. La Compréhension des Paysans du Programme de Crédit de l'ORD . . . . .	37
3.2. Les Perceptions des Paysans des Avantages du Programme de Crédit de l'ORDEST . . . . .	38
4. L'Impact du Credit sur la Production Agricole et le Revenu des Paysans . . . . .	40
4.1. Problème Potentiels dans l'Evaluation de l'Impact d'un Programme de Crédit Agricole . . . . .	40
4.2. Analyse de l'Impact du Crédit sur la Production et le Revenu des Paysans de l'ORD de l'Est . . . .	42
4.2.1. L'Impact de la Traction Animale sur les Superficies Cultivées et les Rendements . . . . .	44
4.2.2. L'Impact de la Traction Animale sur le Revenu des Paysans et les Coûts de Production . . . . .	44
4.2.3. Analyse de "Cash-flow" . . . . .	51

	<u>Page</u>
5. La Viabilité Financière du Programme de Crédit de l'ORD de l'Est . . . . .	55
5.1. Le Ratio de Récupération . . . . .	57
5.2. Le Pourcentage des Arriérés par Rapport à la Valeur Totale des Prêts . . . . .	58
5.3. La Proportion des Emprunteurs s'Acquittant de Leurs Dettes . . . . .	61
5.4. Les Causes des Impayés et de la Médiocre Performance Financière du Programme de Crédit de l'ORD de l'Est . . . . .	61
6. Effets de Distribution du Programme de Crédit de l'ORD de l'Est . . . . .	63

### CHAPITRE III

#### LE SYSTEME DE CREDIT INFORMEL DANS LES ZONES RURALES DE L'ORD L'EST: FONCTION, STRUCTURE ET PERFORMANCE . . . . .

1. Description des Transactions de Crédit dans les Zones Rurales de la Région de l'Est . . . . .	66
1.1. Les Prêts en Espèce et en Nature . . . . .	66
1.2. Les Emprunts en Espèce et en Nature . . . . .	68
1.3. Fiabilité des Données du Crédit Informel . . . . .	73
2. Analyse du Système de Crédit Informel . . . . .	74
2.1. Variations Saisonnières des Transactions de Crédit . . . . .	74
2.2. La Structure du Système de Crédit Informel . . . . .	80
2.3. Performance du Système de Crédit Informel . . . . .	81
2.3.1. Efficacité des Opérations et Procédures . . . . .	81
2.3.2. Les Coûts Réels des Emprunts dans le Segment Commercial du Système Informel de Crédit . . . . .	82
2.4. Le Remboursement des Prêts dans le Système de Crédit Informel . . . . .	85
3. Attitudes Générales des Paysans Envers le Crédit . . . . .	86
3.1. Importance Relative des Différents Buts des Emprunts . . . . .	87
3.2. Disponibilité de Ressources Financières et Crédit à la Production Agricole dans les Zones Rurales . . . . .	87
3.3. Mesures Prises Contre les Mauvais Payeurs dans le Système de Crédit Informel . . . . .	89

### CHAPITRE IV

#### ATTITUDES DES PAYSANS ENVERS L'EPARGNE ET ENVERS DIFFERENTES ALTERNATIVES D'INVESTISSEMENT . . . . .

1. Attitudes des Paysans Envers l'Épargne et Différentes Formes d'Épargne et d'Investissement . . . . .	93
2. Sources de Liquidité Autres que le Crédit . . . . .	95

	<u>Page</u>
3. Attitudes des Paysans Envers les Institutions Modernes d'Epargne et Leur Reponse Potentielle à Differentes Taux d'Interet . . . . .	97
 CHAPITRE V	
IMPLICATIONS EN MATIERE DE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RECOMMANDATIONS . . . . .	102
1. Amelioration du Programme Actuel de Credit de l'ORD de l'Est . . . . .	102
1.1. Développement et Vulgarisation de Paquets Tech- nologiques Rentables au Niveau du Paysans . . . . .	102
1.1.1. Diminution du Coût de l'Equipement . . . . .	103
1.1.2. Accroissement des Rendements des Dif- férentes Cultures . . . . .	105
1.1.3. Amélioration des Prix Reçus par les Paysans . . . . .	106
1.1.4. Promotion des Cultures de Rente . . . . .	107
1.2. Amélioration du Fonctionnement et des Opérations du Système de Crédit de l'ORD de l'Est . . . . .	109
1.3. Amélioration de la Formation Technique des Paysans et de Leur Compréhension du Programme de Crédit de l'ORD . . . . .	112
1.4. Amélioration du Taux de Remboursement du Crédit . . . . .	112
2. Leçons Tirées du Système Informel de Credit: Alterna- tives Possibles en Matière de Credit et Politique de Mobilisation de l'Epargne . . . . .	115
2.1. Un Programme de Prêts de Soudure . . . . .	116
2.2. Un Programme de Crédit à l'Embouche . . . . .	118
2.3. Une Politique de Mobilisation de l'Epargne . . . . .	119
3. Conclusions Generales . . . . .	119
 BIBLIOGRAPHIE . . . . .	 122

## LISTE DES TABLEAUX

<u>Nombre</u>		<u>Page</u>
1-1	Distribution des 480 ménages agricoles échantillonnés par zone agroclimatique, par village et par sous-échantillon . . . . .	13
2-1	Nombre et valeur des prêts court et moyen terme octroyés par l'ORD de l'Est, 1975-1980 . . . . .	17
2-2	Montants des prêts octroyés aux paysans dans l'ORD de l'Est selon la source de financement, 1975-1980 . . . . .	18
2-3	Le budget de l'ORD de l'Est selon la source de financement, 1977-1980 . . . . .	26
2-4	Budget de l'ORD de l'Est de 1977 à 1980 par catégorie de dépense . . . . .	27
2-5	Pourcentage des coûts estimés des opérations de crédit de l'ORD de l'Est par rapport à la valeur totale des prêts, 1977-1980 . . . . .	29
2-6	Coûts estimé par prêt des opérations de crédit de l'ORD de l'Est, 1977-1980 . . . . .	31
2-7	Cacul des charges d'intérêt réelles et taux d'intérêt réel pour un prêt court terme . . . . .	35
2-8	Caractéristiques techniques des ménages agricoles zones à traction animale de l'ORD de l'Est, 1978-79 . . . . .	45
2-9	Valeur moyenne des produits agricoles des ménages TRAD et TRACAN dans les zones TB et TA, 1978-79 . . . . .	46
2-10	Sommaire des sources de revenu et coefficients d'efficience pour les ménages agricoles, 1978-79 . . . . .	48
2-11	Revenu annuel du ménage agricole dans l'ORD de l'Est, 1978-79 . . . . .	49
2-12	Situation du "cash-flow" pour le paysan TRAD et TRACAN moyen, 1978-79 . . . . .	52

<u>Nombre</u>		<u>Page</u>
2-14	Performance financière du programme de crédit de l'ORD de l'Est: pourcentage des arriérés par rapport au volume total des prêts . . . . .	60
3-1	Distribution du nombre et de la valeur annuelle des prêts en espèce octroyés par ménage et par zone, 1978-79 . . . . .	67
3-2	Distribution du nombre et valeur annuelle des emprunts en espèce par ménage et par zone, 1978-1979 . . . . .	70
3-3	Distribution des fonds empruntés par but et par ménage TRAD et TRACAN, 1978-1979 . . . . .	72
3-4	Intérêts et taux d'intérêt sur les prêts en espèce: segment commercial du système de crédit informel . . . . .	83
3-5	Mesures prises par les créanciers contre les mauvais payeurs (en pourcentage) . . . . .	91
4-1	Distribution des pourcentages des paysans selon les formes sous-lesquelles ils épargneraient ou investiraient leur argent et selon de montant disponible . . . . .	94
4-2	Distribution des pourcentages des paysans selon la source utilisée pour acquérir de l'argent liquide selon le montant de la somme désirée . . . . .	96
4-3	Distribution des pourcentages des paysans selon la somme qu'ils déponseraient dans une banque du village et dans une banque située au chef-lieu du sous-secteur . . . . .	99
4-4	Distribution des pourcentages des paysans selon la somme qu'ils épargneraient dans une banque et selon le taux d'intérêt offert . . . . .	100

LISTE DES CARTES

<u>Nombre</u>		<u>Page</u>
1-1	Map of sampled villages, Eastern ORD, farm survey 1978-1979 . . . . .	14
3-1	Variations saisonnières de la valeur des prêts en espèce octroyés et des emprunts en espèce reçus par les paysans de l'échantillon . . . . .	76
3-2	Variations saisonnières des remboursements en espèce reçus et effectués par les paysants . . . . .	77
3-3	Variations saisonnières des quantités de graines empruntées par les paysans . . . . .	78

## LISTE DES ABREVIATIONS

AFDI	Association Française pour le Développement International
CCCE	Caisse Centrale de Coopération Economique
CCDR	Comité Permanent de Coordination du Développement Rural
CENATRIN	Centre National de Traitement de l'Information
CNCA	Caisse Nationale de Crédit Agricole
CT	Court Terme (Crédit)
CTS	Coopération Technique Suisse
FAO	Food and Agricultural Organization
FENU	Fonds d'Equipement des Nations Unies
FDR	Fonds de Développement Rural
MSU	Michigan State University
MT	Moyen Terme (Crédit)
ORDEST	ORD de l'EST
PNUD	Programme de Nations Unies pour le Développement
SAED	Société Africaine d'Etudes et de Développement
TA	Traction Asine
TB	Traction Bovine
TRACAN	Traction Animale
TRAD	Traditionnel
USAID	United States Agency for International Development

N.B. : CFA      Communauté Financière Africaine

Le franc CFA (FCFA ou CFA)

mm : millimètre                      ha : hectare  
kg : Kilogramme                      km : kilomètre

## CHAPITRE I

=====

### INTRODUCTION, DONNEES DU PROBLEME ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

#### 1°/- INTRODUCTION -

Avec sa population de plus de six millions d'âmes sur une superficie de 24.000 km<sup>2</sup>, et un revenu annuel par tête d'à peu près 180 dollars US (World Bank, 1981) la Haute-Volta se classe parmi les 25 pays les moins nantis du monde. L'économie du pays est essentiellement basée sur l'agriculture qui occupe près de 80-90 pour cent de la population. Cette vocation agricole de l'économie voltaïque n'étant plus à démontrer, il n'est pas surprenant que les gouvernements qui se sont succédés depuis l'indépendance aient, tour à tour, clamé tout haut que l'agriculture était la priorité des priorités.

Historiquement la Haute-Volta a presque toujours jouit d'une relative sécurité alimentaire. Cependant, depuis ces dix dernières années, sous l'effet combiné de la pression démographique et du déficit alimentaire global suite aux insuffisances pluviométriques, le spectre de la famine est devenu un phénomène quasi-permanent. Malgré les déclarations qui tendaient à suggérer qu'un réel effort était fait pour faire progresser le secteur agricole, la production alimentaire a continué à décliner et les importations à escalader.<sup>1/</sup>

Face à la quasi-perennité de cette crise alimentaire, l'objectif primordial des différents gouvernements, du moins si l'on s'en tient aux déclarations publiques, a été dans le passé et demeure toujours aujourd'hui, l'augmentation de la production agricole. Cela d'abord pour répondre aux besoins immédiats d'une population croissante mais également pour dégager un surplus alimentaire sans lequel une réelle croissance économique et un développement social harmonieux seraient sérieusement compromis.

---

<sup>1/</sup> La FAO (1977) estime que la production moyenne annuelle de sorgho était de 714.000 tonnes entre 1964 et 1967 ; 515.000 tonnes entre 1969 et 1972 ; 738.000 tonnes en 1975 ; 650.000 tonnes en 1976 et 600.000 tonnes en 1977. La production de mil était de 383.000 tonnes en 1975 ; 350.000 tonnes en 1976 et 330.000 tonnes en 1977. La BCEAO (1977) estime que les importations de céréales étaient de 25.000 tonnes en 1972 ; 40.000 tonnes en 1973 et 96.000 tonnes en 1974.

Pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé le Gouvernement Voltaïque a, depuis 1965, opté pour une approche régionale en matière de développement économique et sociale. Ainsi le pays a été divisé en onze Organismes Régionaux de Développement (ORDs). L'ORD de l'Est (ORDEST), qui est l'objet de la présente étude, n'a été doté de tous ces principaux organes fonctionnels et officiellement installé qu'en 1974. Statutairement, l'ORDEST, comme ses frères aînés, a pour mission de "promouvoir le développement économique et sociale des populations de son ressort territorial dans le cadre d'une politique nationale intégrée." Mais en fait l'activité majeure des ORDs a été et demeure aujourd'hui la vulgarisation agricole sur laquelle d'autres opérations apparentées ou activités secondaires se sont greffées. <sup>1/</sup>

Pour encourager l'adoption de nouveaux facteurs de production, la politique du gouvernement a consisté à subventionner à des taux divers les prix des intrants (engrais surtout) et matériel agricole. Ces subventions sont évidemment basées sur l'hypothèse que les paysans étaient pauvres et ne pouvaient par conséquent se procurer ces facteurs productifs par leurs ressources propres.

La Haute-Volta a une longue expérience en matière de crédit agricole qui remonte aussi loin que les années 1920. <sup>2/</sup> Les programmes de crédit agricole de l'ère coloniale ont généralement connu plus d'échecs que de succès. Les raisons de ces échecs, si elles sont diverses, étaient pour la plupart dues à une certaine méconnaissance de la part des autorités coloniales du contexte socio-économique et culturel africain en général et voltaïque en particulier.

1) Parmi ces opérations on peut citer : soins vétérinaires, activités de développement communautaire (alphabétisation fonctionnelle, activités féminines, etc...), construction limitée de routes secondaires, magasins de stockage villageois, petits projets d'irrigation, commercialisation de produits agricoles, approvisionnement de facteurs de production et octroi du crédit agricole.

2/ Pour plus de détails voir Guy Belloncle : Le Crédit Agricole dans les Pays d'Afrique d'Expression Française au Sud du Sahara, Rome : FAO, 1968.

On a, par exemple, à l'époque, exigé à un moment donné, que les emprunteurs potentiels aient des titres fonciers pour avoir accès au crédit agricole.<sup>1/</sup> Evidemment, un tel critère avait pratiquement éliminé tous les paysans puisque dans le contexte traditionnel la terre qui n'a pratiquement pas de valeur marchande dans le sens occidental des termes, appartient à tout le monde et n'appartient à personne.

Après l'indépendance en 1960 et avec l'apparition des ORDs, le gouvernement s'est servi du crédit agricole pour accélérer la production agricole. Les différents programmes de crédit des ORDs ont donné des résultats mitigés selon l'environnement économique et le genre de cultures. Bien que dans l'ensemble les résultats aient été satisfaisants dans les régions où les cultures dites de rente étaient prédominantes, comme dans l'ouest du pays, le succès était non la règle mais plutôt l'exception dans les régions où le crédit était uniquement, ou presque, destiné à promouvoir les cultures vivrières et les raisons sont fort simples. D'abord les produits de rente ont des prix plus attrayants (et même garantis dans le cas du coton) ; ensuite les paysans sont tant soit peu assurés de vendre leurs produits dans des marchés plus ou moins systématiquement organisés.

Depuis 1975 le Ministère du Développement Rural a défini les grandes lignes d'une politique générale de crédit agricole. Les taux d'intérêts annuels sur le crédit court et moyen terme ont été uniformisés à 5,5 %. Pour le crédit moyen terme la période de remboursement a été établie à quatre ans pour la traction asine et à cinq ans pour celle bovine, avec une année de grâce. Aujourd'hui le gouvernement est en train d'asseoir une Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) qui aura toutes les prérogatives de mobiliser et de canaliser des ressources financières dans les activités de crédit agricole dans le pays.

L'adoption de la traction animale a été encouragée par les responsables du développement agricole comme moyen d'accroître la productivité. Les hypothèses sur lesquelles cette stratégie est basée sont de deux ordres :

1) en brisant le goulot d'étranglement du temps de travail, cette

<sup>1/</sup> Guy Beloncle, ibid.

technologie permettrait d'accroître les superficies cultivées (Jones, 1970 ; Peacock et al., 1966 ; Garin, 1966) ; et

2) en permettant d'effectuer à temps et plus efficacement les diverses opérations culturales (labour, sarclage, buttage, etc...) la traction animale contribuerait à augmenter le rendement (Vidal et al., 1962 ; Dennisson, 1961 ; Charreau et al., 1971 ; Kline et al., 1969 ; Ramond et al., 1973). La production, par conséquent, devrait augmenter sous l'effet combiné de l'augmentation de la superficie et de l'augmentation du rendement. A cela l'utilisation des autres intrants, les engrais en particulier, a été perçue comme étant un facteur additionnel qui devrait également contribuer à un accroissement substantiel de la productivité et, partant, de la production.

Le taux d'adoption de la traction animale et d'utilisation des intrants de campagne a, malgré tout, été modeste. Etant donné que les effets potentiels s'avèrent prometteurs aussi bien sur le plan technique qu'économique (SATEC, 1964), l'hypothèse plausible qui pourrait expliquer ce faible taux d'adoption serait qu'il y aurait des contraintes financières au niveau du paysan. En effet, un équipement complet de traction asine ne coûte pas moins de 60.000 CFA et celui bovine, animaux compris, pas moins de 120.000 CFA (ORD de l'Est, 1979). Le crédit a été donc introduit pour lever ces contraintes.

Bien que le crédit puisse être un moyen puissant dans le processus du développement agricole, nombre de spécialistes en la matière pensent qu'il ne devrait pas être considéré de façon isolée, mais plutôt en relation avec d'autres institutions et la politique générale de développement du pays (Jones, 1971 ; Oweis, 1973). Qui plus est, un programme de crédit peut s'effondrer aussi joliment qu'il était conçu si on ne tient pas compte des conditions socio-culturelles et économiques locales. D'autres sociologues croient que les institutions socio-culturelles doivent faire l'objet d'études préalables avant de lancer toute opération de crédit agricole (Jones, 1971 ; Gillette et al., 1973 ; Donald, 1976), parce qu'un paysan Gourmantché n'est pas exactement le même qu'un paysan Mossi, pas plus qu'un paysan Lobi n'est à tout point semblable au paysan Bobo.<sup>1/</sup> D'après la SAED (1974) par exemple les paysans Gour-

<sup>1/</sup> Gourmantché, Mossi, Lobi et Bobo : différents groupes ethniques de Haute-Volta.

mantchés seraient relativement plus individualistes que d'autres groupes ethniques. On peut donc, présumer qu'un octroi de crédit par le truchement de groupements de producteurs aurait plus de difficultés à réussir en milieu Gourmantché.

Depuis ces dix ou quinze dernières années, les institutions d'aide bilatérale, multilatérale et de prêts, ont réorienté de façon marquée leur politique en faveur des populations pauvres des zones rurales. Cette nouvelle politique a donné naissance à une multitude de programmes de crédit agricole pour les petits exploitants dans de nombreux pays du Tiers Monde. Des ressources financières considérables, se chiffrant à des milliards de dollars US, ont été canalisés dans ces programmes par les dites institutions.<sup>1/</sup> L'injection de telles ressources financières a été perçue comme étant un facteur décisif dans la croissance de la production agricole depuis que T.W. Schultz, dans son fameux livre, Transforming Traditional Agriculture (1964), a établi, preuves à l'appui, que le paysan traditionnel bien qu'efficient n'en était pas moins pauvre. Il en dérivait l'hypothèse qui est celle-là-même qu'à moins d'introduire une nouvelle technologie qui déplacerait la fonction de production, et d'investir en capital humain, la production et le revenu du paysan du Tiers Monde ne pourrait augmenter de façon significative. L'hypothèse Schultzienné a donc jeté les bases du fondement d'une part de l'octroi du crédit aux petits exploitants pour acquérir des technologies nouvelles (équipement et matériel agricoles divers et autres intrants de campagne) d'autre part de l'investissement en capital humain pour s'assurer que les paysans utiliseraient à bon escient des différentes technologies.

---

<sup>1/</sup> Whitaker (1973) rapporte qu'un milliard de dollars US a été dépensé dans des programmes de crédit par les institutions internationales de prêts au cours de la décennie 1960-1969 ; d'après Ladman et Adams (1972) La Inter-American Development Bank, l'USAID et la Banque Mondiale ont accordé à 18 pays d'Amérique Latine 3,282 milliards de dollars en 1960, 6,316 milliards en 1962 et 8,789 milliards en 1973 pour des opérations de crédit agricole.

Quatre questions d'importance capitale se posent dans un programme de crédit agricole :

- 1) l'augmentation de la production et des revenus des paysans ;
- 2) l'efficacité de l'institution de crédit dans son organisation et dans ses méthodes opérationnelles ;
- 3) la viabilité financière de l'institution de crédit ; et
- 4) la question d'équité dans la distribution des ressources du crédit.

Bien que l'augmentation de la production et des revenus des paysans soit l'objectif premier du crédit agricole, on se rend compte en revoyant la littérature sur le sujet, que très peu d'effort a été fait pour mesurer le progrès réalisé dans ce domaine. Quant aux problèmes d'organisation et méthodes d'opération, Brake (1973), par exemple, a souligné qu'un programme de crédit peut avoir de sérieuses difficultés à cause d'un manque de personnel qualifié et à cause d'un nombre excessif de niveaux de décision. Ces problèmes ont quelquefois abouti à des coûts administratifs élevés et à des retards dans l'octroi du crédit. D'après French (1973), une institution de crédit pourrait améliorer sa performance en simplifiant ses procédures administratives et bureaucratiques, en améliorant les communications et la coordination des divers services à l'intérieur même de l'institution, en coordonnant ses opérations de crédit avec celles d'autres institutions engagées dans des activités complémentaires (e.g., vulgarisation, fabrication de matériel agricole, approvisionnement d'intrants divers et commercialisation) et en intégrant les paysans dans le système.

De nombreux chercheurs se sont penchés sur les causes des faibles taux de remboursement du crédit dans les programmes formels de crédit (Gordon, 1976 ; Miller, 1977 ; Vogel, 1977, 1978). Les résultats de ces recherches ont fait clairement ressortir que les causes majeures du taux élevé d'impayés provenaient aussi bien du côté de l'emprunteur que du côté de l'agence de crédit. Du côté des emprunteurs il peut arriver que des paysans ne remboursent pas bien qu'ils disposent des ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs dettes. Ce qui signifie que le fait de ne pas rembourser n'est pas nécessairement lié au niveau de revenu de l'emprunteur.

Les raisons du non remboursement des échéances doivent donc se trouver dans l'attitude et le comportement des emprunteurs vis à vis des services publics de prêt. Pour Boakye-Diankwa (1979) ces attitudes et comportements se traduisent dans les faits suivants :

- 1) certains paysans débiteurs accordent une priorité secondaire au remboursement des emprunts obtenus des institutions publiques par rapport au remboursement des prêts octroyés par des individus privés (commerçant du village, confrère paysan, etc...) ;
- 2) certains paysans considèrent leur emprunt comme un don de la part du gouvernement en échange de leur loyauté politique ;
- enfin 3) il y a le fait que certains paysans qui avaient l'intention de payer finissent par ne pas le faire parce qu'ils ont vu d'autres s'en tirer à bon compte sans être inquiétés.

Du côté de l'institution de crédit certains, chercheurs comme Von Fischke (1979) et d'autres sont d'avis que les retards dans l'octroi du crédit (qu'il soit en espèce ou en nature), la mauvaise tenue des documents de crédit (comptabilité, enregistrement des échéances et des remboursements), le manque de sanctions contre les mauvais payeurs, la corruption et les détournements de fonds à l'intérieur même de l'institution, les pressions politiques qui divertissent le crédit des populations visées, le manque de formation des paysans, sont autant de facteurs qui contribuent à augmenter le taux des impayés et / ou des arriérés.

Le problème d'équité dans la distribution du crédit pose la question de savoir qui finalement bénéficie des ressources du crédit. Ce problème d'équité est d'actualité et les organismes internationaux d'aide ou de prêts en ont fait un objectif à part entière déjà au début des années 1970. Si ce sujet est devenu une préoccupation majeure, c'est précisément parce qu'on a remarqué qu'il n'était pas rare que ce soit les paysans les plus riches ou les personnes ayant une forte influence politique qui ont un accès facile au crédit au détriment de ceux qui en ont vraiment besoin. Très récemment Ladman et Tinnermeier (1981) dans leur étude de l'économie politique du crédit en Bolivie, ont trouvé

qu'on s'est servi du crédit comme un instrument politique avec comme résultat que les principaux bénéficiaires étaient les élités du pays. En 1972 Saccay rapportait qu'aux Philippines l'écrasante majorité des petits exploitants représentant 73 % de la population agricole, n'avait reçu que 1,6 % de la valeur totale des prêts. Dans la même année Cohen et Holmberg ont trouvé qu'en Ethiopie l'introduction de la culture mécanisée a si bien réussi qu'elle avait abouti au déplacement des métayers et des travailleurs agricoles.

Les innombrables échecs des programmes de crédit agricole à travers les Pays en Voie de Développement, malgré des subventions substantielles des prix des facteurs de production et des taux d'intérêt qui se situent, dans la plupart des cas, en deçà du taux d'inflation, demeurent si non un mystère du moins difficilement explicables. La cause du "taux de mortalité" élevé de ces programmes de crédit est partiellement due au fait qu'on a quelquefois conçu et exécuté les dits programmes en se basant sur des théories et des modèles économiques inappropriés. Dans le contexte d'une agriculture dont l'objectif primordial serait la satisfaction des besoins alimentaires de la famille et qui, par conséquent n'est que partiellement commercialisée, l'utilisation abusive de méthodes et techniques d'analyse inappropriées n'a souvent apporté que plus de confusion et abouti à des prescriptions de politique agricole inefficaces. Des spécialistes de crédit agricole tel que Adams (1978) ont sévèrement critiqué ces extrapolations simplistes qui ne tiennent pas compte des réalités du monde paysan.

## 2°/- DEFINITION DU PROBLEME ET LA NECESSITE D'UNE RECHERCHE -

En dehors de quelques rapports ad hoc pour obtenir des financements extérieurs, très peu de recherches ont été entreprises dans le domaine du crédit agricole en Haute-Volta et plus particulièrement sur ses effets au niveau de l'exploitation. Dans bon nombre de Pays en Voie de Développement et certainement en Haute-Volta, la recherche est encore considérée comme un luxe qu'on ne peut se payer faute de moyens aussi bien financiers qu'en personnel qualifié. Bien que le programme de crédit de

l'ORDEST ait commencé à fonctionner depuis 1975, aucune étude n'avait été faite pour évaluer son impact technique, financier et économique au niveau de l'exploitant jusqu'à ce que la présente étude soit entreprise dans le cadre de l'assistance technique de Michigan State University (MSU) en 1978. <sup>1/</sup> Taux d'impayés et taux de remboursement étaient et sont encore pratiquement les seuls critères d'appréciation de la performance des programmes du crédit dans la plupart des cas. L'efficacité des ORDs dans leurs méthodes d'opération, d'organisation et d'administration du crédit n'a guère reçu l'attention qu'elle mérite.

Un autre problème important est celui-là-même de savoir jusqu'à quel point les paysans comprennent non seulement le fonctionnement et les objectifs du crédit mais également les conditions des prêts (i.e., intérêts, termes, échéances, etc ...). Zalla (1976) dans une étude préliminaire rapporte que certains agents de l'ORD croient qu'une des causes importantes du non-remboursement du crédit provenait du fait que nombre de paysans ne comprenaient pas en détail les opérations et le fonctionnement du crédit.

D'autres points importants qui méritent qu'on s'y penche un peu sont les raisons de la non-participation de certains paysans dans le programme de crédit. Y a-t-il, hormis le taux d'intérêt nominal, d'autres coûts explicites ou implicites qui soient à l'origine d'une telle réticence ? Le taux d'intérêt, hautement subventionné constitue-t-il une variable importante dans la décision du paysan de participer ou non dans le programme de crédit de l'ORD ? Est-il perçu par les paysans comme étant un avantage extrêmement important dans une telle décision ? Nous sommes d'avis que des réponses à de telles questions pourraient servir à améliorer la conception et l'exécution des programmes de crédit.

Par ailleurs il existe un système de crédit informel ou traditionnel en milieu rural dans lequel les paysans empruntent à des fins diverses telles que la consommation, événements sociaux et autres activités non-agricoles. Stickley (1977) par exemple, après avoir interrogé certains agents de l'ORDEST, a trouvé que les taux d'intérêt dans ce système pouvaient atteindre 67 à

<sup>1/</sup> Une équipe de Michigan State University a apporté une assistance technique à l'ORD de l'Est sous contrat avec l'USAID de 1977 à 1980

140 % sur une base annuelle. De nombreux spécialistes (Donald, 1976 ; Gillette and Upoff, 1973 ; Adams and Kato, 1978) ont insisté sur la nécessité de faire des recherches sur les systèmes financiers et de crédit informel parce que, pensent-ils, les leçons qu'on pourrait en tirer pourraient s'avérer bénéfiques quant à l'amélioration des programmes de crédit institutionnalisés.

Un autre domaine d'intérêt vital est la question de l'épargne en milieu rural. Une importante hypothèse qui a été récemment formulée par les spécialistes en développement serait que, contrairement à la littérature des années 50 et 60, l'épargne potentiel en milieu rural serait assez substantielle. De plus en plus de nombreux chercheurs ont montré, preuve à l'appui, que ce potentiel existe réellement dans les Pays en Voie de Développement en général et dans ceux Africains en particulier (Bouman, 1977 ; Delancey, 1978 ; Haggblade, 1978 ; Miracle et al., 1980, etc...). D'après ces chercheurs le problème résiderait plutôt dans la mise en place d'institutions appropriées pour mobiliser ces ressources cachées pour financer des programmes de développement. Cependant il reste à prouver dans quelle mesure cette hypothèse serait supportée par les faits dans le contexte de la région orientale de la Haute-Volta. Quelles sont les formes sous lesquelles l'épargne y est gardée ? Hormis les possibilités d'emprunter dans le système financier traditionnel, y'a-t-il d'autres sources de liquidité auxquelles les paysans peuvent avoir recours quand le besoin d'argent se pose ? Les réponses à toutes ces questions ne peuvent être obtenues que par une étude systématique comparative de la performance et du système de crédit formel de l'ORDEST et du système de crédit informel.

### 3°/- LES OBJECTIFS DE L'ETUDE -

L'objectif général de cette étude est de :

- 1) fournir une information de base sur la performance du programme de crédit agricole de l'ORD de l'Est et de dégager des éléments d'appréciation des contraintes économiques et institutionnelles qui affectent cette performance ;
- 2) fournir des informations sur la performance du système de crédit informel en milieu rural afin de voir dans quelle mesure le programme de crédit de l'ORDEST pourrait bénéficier

des leçons qu'on pourrait en tirer.

Les objectifs spécifiques de l'étude sont les suivants :

- 1) décrire le fonctionnement du programme de crédit de l'ORDEST et analyser le niveau de compréhension de ce programme par les paysans ainsi que leurs attitudes face à ce programme ;
- 2) analyser la performance technique, économique et financière du crédit moyen terme au niveau du paysan ;
- 3) décrire le fonctionnement du système de crédit informel en milieu rural et en analyser la performance ;
- 4) fournir des éléments d'appréciation sur l'attitude des paysans envers le crédit en général et envers l'épargne et l'investissement ; et
- 5) sur la base des éléments d'information obtenus ci-dessus, dégager les implications qui s'imposent en matière de politique de développement agricole en général et de crédit agricole en particulier.

#### 4°/- LES DONNEES DE BASE -

Les résultats de la présente étude ont été obtenues par une analyse de données primaires collectées dans le cadre d'une recherche micro-économique effectuée au niveau des paysans de l'ORD de l'Est. Cette recherche a été menée par le Bureau de l'Analyse Economique et de la Planification de l'ORD avec l'appui technique d'une équipe de Michigan State University. Cet effort a porté sur les activités économiques de 480 ménages agricoles répartis sur 27 villages pendant 12 mois (1 mai 1978 au 30 avril 1979)<sup>1/</sup>

L'échantillon était tiré de 12 zones choisies de façon raisonnée pour refléter les grandes variations agro-climatiques de la région. Dans chaque zone un échantillon de ménages agricoles "traditionnels" (ceux utilisant des instruments aratoires manuels : houe, daba, etc...) était choisi de façon aléatoire.

<sup>1/</sup> Pour plus de détails sur le site et la méthodologie de l'enquête voir chapitre II de thèse ainsi que: MSU Contract Team, "Six-Month Report : December 1977- May 1978", pp. 31-54.

De plus un échantillon était choisi de façon délibérée parmi les meilleurs utilisateurs de la traction animale des cinq zones traction animale.<sup>1/</sup> Ces ménages traction animale qui étaient identifiés par le personnel de vulgarisation étaient ainsi sélectionnés dans le but d'étudier le potentiel de la traction animale dans les conditions de la région de l'Est.

Au total donc l'échantillon comprenait 480 ménages dont 355 ménages "traditionnels" (TRAD) et 125 ménages utilisant la traction animale (TRACAN).<sup>2/</sup> Le Tableau 1-1 montre la distribution des 480 ménages entre les 12 zones et leur répartition entre les 27 villages. La Figure 1-1 montre aussi l'emplacement des différents villages TRAD et TRACAN échantillonnés.

Les données primaires étaient obtenues par des entretiens hebdomadaires et mensuels avec les paysans. L'instrument d'enquête était le questionnaire. Il faut souligner que la présente étude faisait partie intégrante d'une recherche beaucoup plus vaste dont l'échelle et le détail en avaient fait la première du genre jamais effectuée dans le pays.<sup>3/</sup>

#### 5°/- ORGANISATION DU RAPPORT -

Le reste de ce document est divisé en quatre parties. L'analyse de la performance du programme de crédit de l'ORDEST est effectuée dans le Chapitre II tandis que la fonction, structure et performance du système de crédit informel seront présentées au Chapitre III. Le Chapitre IV traitera de la question des attitudes générales des paysans envers le crédit et envers l'épargne et l'investissement. Le dernier Chapitre sera consacré aux implications en matière de politique de développement agricole.

- 1/ Le choix raisonné (i.e., non-aléatoire) de l'échantillon traction animale était nécessaire à cause de la dispersion géographique des utilisateurs de la traction animale et parce que la plupart de ceux-ci étaient de récents adeptes qui n'avaient par conséquent qu'une expérience relativement limitée.
- 2/ Sur l'échantillon initial de 486 ménages (360 TRAD et 126 TRACAN) six n'ont pas, pour des raisons diverses, participé à l'enquête jusqu'à la fin (1 ménage TRACAN et 5 TRAD).
- 3/ Voir Chapitre II de thèse pour plus de détails relatifs aux questionnaires sur le crédit.

TABLEAU 1-1

Distribution des 480 ménages agricoles  
échantillonnés par zone agro-  
climatique, par village et  
par sous-échantillon

Zone Agroclimatique	Village ou "sous-zone"	Nombre de ménages échantillonnés dans chaque village	
		Traditionnel (TRAD)	Traction Animale (TRACAN)
Bogandé	Gbanlamba	18	-
	Komboassi	18	-
Mani	Lanyabidi	18 <sup>a</sup>	-
	Bonbonyenga	18	-
Pièla	Dabesma	18	-
	Pièla (TRACAN)	-	18
Diabo	Monkontoré	18	-
	Lantaogo (TRACAN)	-	18
	Diabo I (TRACAN)	-	17
	Diabo II (TRACAN)	-	18
Logobou	Namponkoré	18 <sup>a</sup>	-
	Kindikombou	18 <sup>a</sup>	-
	Logobou (TRACAN)	-	18
Partiaga	Bomondi	18	-
	Dubcaali	18	-
Yondé	Ouobgo	17	-
	Kondogo	18 <sup>a</sup>	-
Diapangou	Tilonti	18	-
	Diapangou (TRACAN)	-	18
Botou	Botou (Nord de Fada)	18 <sup>a</sup>	-
	Ougarou (Nord de Fada)	19 <sup>a</sup>	-
Kantchari	Mantchangou	17	-
	Moadagou	18	-
Ougarou	Poniokonli	18	-
	Ougarou	-	18
Pama	Tindangou	16	-
	Kpajali	16	-
TOTAL		355	125

<sup>a</sup>Chef de village inclus comme chef de ménage non-sélectionné au hasard.



## CHAPITRE II

### ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU PROGRAMME DE CREDIT DE L'ORD DE L'EST

L'objectif de ce chapitre est d'analyser la performance du système de crédit de l'ORD de l'Est en termes d'abord de l'efficacité avec laquelle il conduit ses opérations de crédit et ensuite en termes du niveau de réalisation de l'objectif ultime d'augmenter la production et le revenu des paysans. Des critères de performance seront d'abord définis et ensuite utilisés dans l'évaluation de cette performance. Cette évaluation portera sur les points suivants :

- 1) efficacité organisationnelle et opérationnelle du système de crédit de l'ORDEST ;
- 2) degré de compréhension et perceptions des paysans du programme du crédit ;
- 3) analyse de l'impact du crédit moyen terme sur la production et le revenu des paysans ;
- 4) le taux de remboursement du crédit, et finalement
- 5) le problème d'équité dans l'octroi du crédit.

Avant de rentrer dans les détails de cette analyse, il est nécessaire de présenter un tableau rapide sur le programme de crédit de l'ORD est.<sup>1/</sup> Ce programme tel qu'il fonctionne actuellement consiste à distribuer du crédit court terme pour l'acquisition d'intrants de campagne (engrais, insecticides, semences, etc...) et du crédit moyen terme pour le matériel de traction bovine et asine et d'animaux de trait. Il faut souligner qu'à l'instar de nombreux programmes de crédit agricole dans de nombreux Paysans Voie de Développement en général et ceux Africains en particulier, le crédit est généralement octroyé non en espèce mais en nature. L'effort du crédit dans l'ORDEST a généralement porté sur l'accroissement de la production des cultures vivrières (mil, sorgho, riz). A l'exception de l'arachide, et tout

<sup>1/</sup>Voir Vincent Barrett et al., (1981) pour des détails sur l'évolution historique de crédit agricole dans la région de l'Est.

récemment du soja, les cultures de rente, tel que le coton <sup>1/</sup>, n'ont pas été l'objet d'une attention particulière. Cela est probablement dû au fait que l'augmentation de la production alimentaire était considérée tant de la part du gouvernement que de celle des donateurs comme étant l'objectif prioritaire comme nous l'avons indiqué plus haut.

L'administration du programme de crédit est assurée par divers bureaux de la Direction en collaboration avec les agents de vulgarisation dispersés dans la région au niveau des secteurs dans un réseau hautement hiérarchisé. Le crédit est octroyé au paysan individuel par le truchement d'organisations villageoises (groupements villageois et coopératives). Les paysans désireux d'acquérir un crédit doivent remplir un certain nombre de critères<sup>2/</sup> tels que le payement d'une carte d'adhésion au groupement villageois, d'une assurance sur animaux de trait, consacrer au moins un tiers de la superficie aux cultures de rente, etc... L'ORD doit en principe effectuer une analyse économique des activités de chaque paysan candidat afin d'établir sa capacité d'endettement. Le Tableau 2-1 montre le nombre et la valeur des prêts octroyés entre 1976/77 et 1979/80.

La distribution et la récupération du crédit sont sujet à des procédures assez complexes. Des mouvements de bas en haut et de haut en bas de documents divers, accompagnent les mouvements de demande et d'octroi de crédit, de livraison de facteurs de production et récupération des remboursements. Ces procédures complexes combinées à des délimitations quelque peu imprécises des responsabilités de différents services ont quelquefois posé des problèmes dans l'exécution ordonnée et efficace du programme de crédit. Ces problèmes feront l'objet d'une analyse approfondie dans nos développements subséquents.

Comme l'indique le Tableau 2-2, le programme de crédit agricole de l'ORDEST est financé sur fonds extérieurs pour près de 90 % par différents donateurs dont le plus important est l'USAID qui, à elle seule, a contribué pour plus de 40 %.

<sup>1/</sup> Un projet de production cotonnière financée par la Caisse Centrale de Coopération Economique était en bonne voie en 1978/79.

<sup>2/</sup> Pour plus de détail, voir Chapitre IV de thèse de l'auteur.

TABLEAU 2-1

Nombre et valeur des prêts court et moyen terme  
octroyés par l'ORD de l'Est, 1975-1980

Année	Court Terme		Moyen Terme		Total	
	Nombre de Prêts	Montant des Prêts (CFA)	Nombre de Prêts	Montant des Prêts (CFA)	Nombre de Prêts	Montant des Prêts (CFA)
1975-76	0	0	20	836.860	20	836.860
1976-77	11	28.400	128	8.056.994	139	8.085.394
1977-78	1.566	7.041.070	591	32.724.900	2.157	42.765.970
1978-79	332	2.646.905	183	9.511.125	515	12.158.030
1979-80	746	6.495.134	258	14.377.480	1.004	20.872.614
TOTAL	2.655	16.213.069	1.180	68.507.359	3.835	84.718.868

Source: Comptes du crédit de l'ORD de l'Est, 1980.

TABLEAU 2-2

Montants des prêts octroyés aux paysans dans l'ORD de l'Est  
selon la source de financement, 1975-1980  
(en FCFA)

	(financement interne) ORD	(Financement Extérieur)									Total
		USAID	ENTENTE	PNUD/FENU	FAO	AFDI	CCCE	CTS	CCDR	FDR	
1975-76	-	13.600	-	-	-	168.060	-	-	655.200	-	836.860
1976-77	28.400	5.369.950	-	-	2.353.794	48.250	-	-	285.000	3.120	8.085.394
1977-78	5.734.610	20.842.020	69.890	8.855.700	3.593.520	2.255.370	-	900.000	511.740	410.850	42.765.970
1978-79	1.481.850	3.092.270	3.891.015	1.511.255	149.350	1.298.150	22.690	300.000	-	-	12.158.030
1979-80	821.102	4.742.930	7.428.470	209.800	559.655	1.888.270	3.842.614	1.380.000	-	-	20.872.614
Total	8.065.970	34.061.370	11.389.375	10.576.755	6.656.319	5.658.100	3.865.304	2.580.000	1.451.940	413.970	84.718.868
Pourcentage	9,5	40,2	13,4	12,5	7,9	6,7	4,6	3,0	1,7	,5	100

Source: Comptes du crédit de l'ORD de l'Est, 1980.

1°/- DEFINITION DE CRITERES DE PERFORMANCE -

D'une manière générale, la performance d'un programme de crédit agricole peut être appréciée à deux niveaux : d'abord au niveau de l'institution de crédit qui devrait, en principe, être à même de mobiliser les ressources nécessaires pour ses opérations de prêts, de distribuer ces ressources aux paysans au moment opportun et au moindre coût et de mettre sur pied des méthodes efficaces de récupération des échéances. Le second niveau est celui des réalisations des objectifs du programme de crédit, c'est à dire l'augmentation de la production et des revenus des paysans en tenant compte, autant que possible, des effets de distribution des bénéfices. Il faut toutefois préciser dans le cas présent que le programme de crédit étant financé à près de 90 % sur fonds extérieurs, l'ORDEST, en tant qu'institution de crédit, ne joue pas l'important rôle de mobiliser des ressources provenant d'autres secteurs de l'économie.

Un premier critère qui sera utilisé dans l'évaluation de la performance du système de crédit de l'ORDEST est l'efficacité organisationnelle et opérationnelle dans les procédures d'octroi et de récupération du crédit. Les éléments de ce critère seront :

- 1) degré de coordination des différents services de l'ORD directement ou indirectement concernés par le crédit agricole ;
- 2) le coût réel des opérations de crédit de l'ORD, i.e., le coût par prêt et le coût par 100 CFA de crédit octroyé ; et
- 3) le coût réel au paysan emprunteur, i.e., l'intérêt nominal, autres charges et frais divers, cadeaux et pots de vin donnés aux agents de crédit (s'il y en a), dépenses effectuées pour rendre visite à l'agent de crédit et le nombre de ces visites.

Un deuxième critère de performance est le niveau de compréhension du programme de crédit agricole par les paysans. Etant donné que la majorité des paysans est illettrée, il est essentiel d'évaluer jusqu'à quel point les emprunteurs comprennent non seulement les objectifs du crédit mais également les conditions (termes et coûts) qui s'y rattachent. Il est d'égale importance de se faire une idée des perceptions des paysans quant aux avantages et désavantages du programme de crédit ORD.

Un troisième critère est le niveau de réalisation de l'objectif premier du crédit, à savoir l'augmentation de la production et du revenu du paysan. Il s'agira d'analyser l'impact du crédit sur un certain nombre d'indicateurs techniques et économiques tels que le rendement par hectare et par actif agricole, le revenu par hectare et par actif.

Un quatrième critère est la viabilité financière de l'institution de crédit. Les indicateurs qui seront utilisés pour apprécier la situation financière du programme de crédit de l'ORDEST sont les suivants :

- 1) le ratio de récupération qui n'est qu'une comparaison entre la valeur des échéances pour une période déterminée (en général pour une année comptable) et celle qui est effectivement récupérée.
- 2) Le pourcentage des arriérés et impayés par rapport à la valeur totale des prêts à un moment donné (en général à la fin de l'année comptable) ;
- 3) la proportion des emprunteurs qui se sont acquittés de leurs échéances, qui est une comparaison entre le nombre des emprunteurs qui doivent s'acquitter de leurs échéances pour une période donnée et le nombre de ceux qui ont effectivement remboursé.

Le cinquième et dernier critère de performance qui sera utilisé est le critère d'équité. Il s'agira de savoir si les ressources de crédit ont bénéficié les paysans qui étaient déjà relativement plus riches ou s'il n'y a pas de différence de revenu marquée entre les bénéficiaires et non-bénéficiaires du crédit. Pour se faire, on comparera les revenus qui ne sont pas susceptibles d'être affectés par les effets du crédit, i.e., les revenus non-agricoles (commerce d'animaux et autres produits agricoles non produits par le ménage) et le nombre des biens durables détenus par les ménages ayant bénéficié d'un prêt moyen terme et celui détenus par les ménages qui n'ont bénéficié d'aucun prêt moyen terme.

2°/- EFFICACITE ORGANISATIONNELLE ET OPERATIONNELLE DANS LE  
SYSTEME DE CREDIT DE L'ORD DE L'EST -

2.1- Coordination des activités des différents services -

Afin d'évaluer l'efficacité organisationnelle et opérationnelle du système de crédit de l'ORDEST, nous avons administré un questionnaire à 128 paysans utilisant la traction animale dont 94 ont reçu leur équipement de l'ORD sur crédit moyen terme. A l'analyse on s'est aperçu que plus du tiers des 94 paysans n'avaient pu utiliser leur attelage la première année soit parce que les animaux ou le matériel n'étaient pas livrés à temps, soit parce que les animaux étaient trop jeunes ou non-dressés.

Les deux raisons majeures pour lesquelles 35 % de bénéficiaires de prêts moyen terme n'ont pas utilisé leur équipement la première année sont la livraison tardive du matériel et le manque de dressage des animaux de trait. Une première explication de cet état de fait réside dans la complexité de l'organisation et l'administration des activités de crédit. Par exemple, le rôle du Bureau de la Production Agricole (BPA) est de collecter les besoins et de centraliser les commandes de matériel provenant des secteurs. Ce bureau est également chargé de la distribution des facteurs de production, du dressage des animaux de trait et sert d'appui technique aux agents de base des secteurs pour la formation des paysans et le dressage des animaux de trait. Le Bureau de l'Elevage procure les soins vétérinaires. La sous-section Crédit et Coopération de la section Institutions Rurales dans le Bureau du Développement Communautaire approuve les demandes de crédit et centralise tous les documents relatifs aux opérations de crédit (prêts, remboursements, etc...) et établit périodiquement une situation générale.

Il y a donc un mouvement vertical de bas en haut de commandes de matériel provenant des secteurs et un mouvement de haut en bas de matériel provenant de la direction. Tous ces mouvements de commandes de matériel entre les secteurs et les différents bureaux et sections de la direction sont accompagnés de documents divers.<sup>1/</sup> Cela nécessite donc une coordination entre les différentes parties directement ou indirectement concernées par l'administration du crédit.

<sup>1/</sup> Pour des informations plus détaillées, voir thèse de l'auteur, pp. 64, 67 et 69-72.

Si la complexité de l'organisation de l'administration de l'octroi du crédit moyen pose de sérieux problèmes de coordination entre d'une part les agents de terrain des secteurs et d'autre part les services de la direction, l'efficacité de la programmation des différentes opérations dans le temps n'en est pas moins préoccupante. En effet, la deuxième explication du retard de livraison du matériel et du dressage inadéquat des animaux de trait se trouve dans le manque d'une planification détaillée dans le temps des différentes opérations. L'absence d'un calendrier rigoureux et de dates limites établis pour les différentes tâches à exécuter par toutes les parties intéressées aussi bien au niveau du terrain qu'au niveau du siège compromet l'efficacité de l'administration du crédit.

Par ailleurs, le dressage des animaux de trait et la formation des paysans dans l'utilisation du matériel a toujours constitué un sérieux problème. Non seulement la compétence technique des agents de base laisse à désirer mais ces derniers sont, la plupart du temps, occupés à faire du travail de bureau qui ne leur permet pas toujours de se consacrer à plein temps à la vulgarisation. Conscient de l'acuité du problème, l'ORD s'est attelé à le résoudre en engageant des bouviers dont le rôle est de suppléer l'effort des agents de base par une formation pratique ponctuelle des paysans.

Par ailleurs il est bien évident que les paysans, qui n'ont pas utilisé leur attelage la première année pour les raisons mentionnées plus haut, ont néanmoins à faire face à certaines dépenses fixes, telles que celles relatives aux soins vétérinaires, à l'alimentation et aux frais d'assurance. Il est important de souligner que ces coûts réels ont une incidence financière négative sur le revenu du paysan puisqu'aucun bénéfice supplémentaire n'est généré au cours de cette période.

Un autre problème qui affecte l'efficacité organisationnelle du programme de crédit est la place de la cellule crédit dans la structure administrative de l'ORDEST. Tant que l'envergure des activités du crédit était réduite, aussi bien en nombre de paysans touchés qu'en ressources engagées, la position actuelle du crédit comme sous-section de la Section Institutions Rurales

dans le Bureau du Développement Communautaire se justifiait. Mais avec l'expansion rapide des opérations de prêts depuis ces quatre ou cinq dernières années, confiner ce service dans sa place actuelle ne semble plus indiqué. Ceci pour la simple raison que deux étapes le séparent du Directeur avec toutes les complications bureaucratiques supplémentaires qu'entraîne une telle hiérarchisation.

## 2.2- Coût réel de l'administration du programme de crédit de l'ORD de l'Est -

Bien que les fonds du crédit agricole de l'ORDEST soient pour une très grande part alimentés par des sources extérieures, il est néanmoins important d'examiner les coûts réels de ses opérations de prêt. D'une manière générale, le coût réel des activités de prêts d'une institution de crédit peut être définie comme étant la somme de tous les coûts encourus par la dite institution pour mener à bien toutes ses opérations de crédit. Dans le cas de l'ORD, où les prêts sont consentis en nature et non en liquide, cette définition couvre également les frais de mise en place et de distribution des facteurs de production aux paysans.

Théoriquement, le coût réel de l'administration du crédit, comme on l'a vu, peut être apprécié de deux façons :

- 1) le coût par 100 CFA de la valeur totale des prêts octroyés, et
- 2) le coût par unité de prêt.

Le coût total réel de l'administration du crédit comprendrait donc les éléments suivants :

1. Les salaires du personnel ;
2. Dépréciation des bâtiments, véhicules et autres biens d'équipement ;
3. Charges de fonctionnement telles que fournitures de bureaux, maintien et réparations de biens meubles et immeubles; frais divers (eau, électricité, téléphone, etc...);
4. Frais financiers sur les fonds du crédit ;
5. Pertes provenant des impayés (i.e., dettes dont la probabilité de récupération est presque nulle).

Deux autres éléments de coût doivent être pris en compte que l'on utilise l'une ou l'autre des deux méthodes mentionnées plus haut : le coût d'opportunité des ressources financières en-

gagées dans le programme de crédit et l'érosion monétaire causée par l'inflation<sup>1/</sup>

Sur la liste des éléments de coût réel mentionnée ci-dessus on distinguera deux sortes de charges : les charges fixes à long terme telles que dépréciation (ou amortissement) des biens meubles et immeubles, et les charges variables telles que celles de fonctionnement. Ces dernières étant beaucoup plus directement liées au nombre des prêts qu'à leur valeur puisque l'octroi d'un petit prêt requiert pratiquement la même procédure qu'un prêt plus important. Ceci explique pourquoi le coût d'administration d'un programme de crédit peut augmenter considérablement avec une multitude de petits prêts. Ceci explique aussi pourquoi bon nombre d'institutions de crédit agricole établissent des prêts minimum (plancher) dans le but de limiter le nombre de prêts à administrer.

Une institution de crédit est plus efficiente qu'une autre si le pourcentage de son coût réel d'administration par rapport à la valeur totale des prêts et son coût par unité de prêt sont plus bas. Pour un organisme de prêt donné l'évolution dans le temps de ces deux indicateurs permet d'apprécier l'efficacité de l'administration du crédit.

Il faut cependant ajouter que minimiser les coûts de l'administration d'un programme de crédit n'est pas toujours et nécessairement le seul et unique objectif recherché. Une politique de crédit qui aurait pour objectif de servir la masse des paysans les plus déshérités vivant dans des localités isolées, se traduirait vraisemblablement par des coûts plus élevés. L'efficacité n'est donc qu'un objectif qui est quelquefois réalisé au détriment d'une distribution plus équitable des ressources de crédit.

Pour estimer les coûts de l'administration des opérations de prêts de l'ORDEST nous avons utilisé les deux méthodes citées plus haut. Il faut souligner qu'une telle estimation s'est avérée difficile étant donné que l'ORD comprend plusieurs services (vulgarisation, alphabétisation fonctionnelle, formation, génie rural, machinisme, élevage, etc...) qui utilisent une même base de res-

<sup>1/</sup>Le coût d'opportunité est tout simplement le revenu qu'on aurait pu gagner sur l'investissement le plus rentable.

sources. En l'absence d'une comptabilité analytique allouant les charges globales entre les différents services, il est pratiquement impossible d'isoler les coûts relatifs au seul programme de crédit.<sup>1/</sup>

Les données sur les dépréciations des diverses immobilisations, véhicules et équipements divers n'étaient pas disponibles et même si elles l'étaient, le problème d'attribution d'une partie de ces dépréciations au programme de crédit aurait été tout aussi difficile. D'autre part étant donné que les fonds de crédit agricole sont pour la plupart alimentés par des ressources extérieures (plus de 90 %) l'ORD ne paie pas d'intérêts sur ces fonds. Les pertes sur dettes non-recouvrables ne sont pas explicitement documentées dans la comptabilité du crédit puisque seul le gouvernement peut décider de la remise de ces dettes.

Les données qui seront utilisées dans le calcul des coûts de l'administration du programme de crédit se limiteront donc aux charges de fonctionnement et aux salaires. Bien qu'une telle approche sous-estimerait nécessairement ces coûts, elle aurait le mérite de nous en donner un ordre de grandeur. L'ORDEST estime que 10 % des dépenses de fonctionnement peuvent être attribuées aux activités du crédit.<sup>2/</sup> Il est également estimé que les agents de vulgarisation/crédit consacrent 10 % de leur temps aux activités de crédit. A cela il faut ajouter le salaire de trois agents employés à plein temps dans le service crédit au siège de l'ORD.

Les seules données à notre disposition sur le budget de l'ORD sont celles des trois dernières années (1977-1980). Comme le montre le Tableau 2-3, le pourcentage de l'aide extérieure varie de 56,8 % à 85,1 %. Le Tableau 2-4 montre la répartition du budget par catégorie de dépense.

Le coût réel total de l'administration du programme de crédit sera estimé comme étant égal à 10 % des dépenses de fonctionnement des véhicules et des frais généraux du fonctionnement.

<sup>1/</sup> Ce problème ne se poserait pas pour la Caisse Nationale de Crédit Agricole dont les activités sont exclusivement consacrées au crédit.

<sup>2/</sup> Ce chiffre de 10 % a été avancé par Thomas Stickley, conseiller technique en crédit agricole de l'équipe de Michigan State University. D'après ce dernier le Directeur de l'ORDEST serait de cet avis.

TABLEAU 2-3

Le budget de l'ORD de l'Est selon la source de financement, 1977-1980  
(en FCFA)

	Financement Intérieur		Financement Extérieur								Total
	Gouvernement ORD		USAID	AFDI	CCCE	CTS	PNUD/FAO	FDR	FED	FENU	
1977-78	122.505.000	18.000.000	186.677.209	-	-	-	10.050.000	24.434.762	2.000.000	47.135.000	410.801.971
Pourcentage	29,8	4,4	45,5	-	-	-	2,4	5,9	,5	11,5	100
1978-79	170.323.000	-	84.947.000	42.000.000	-	9.842.000	38.108.000	16.875.000	5.319.000	26.832.000	394.246.000
Pourcentage	43,2	-	21,5	10,7	-	2,5	9,7	4,3	1,3	6,8	100
1979-80	39.000.000	20.447.663	74.036.806	90.160.000	354.280.160 <sup>a</sup>	54.100.000	83.071.000	52.733.712	11.488.400	17.890.000	797.207.741 <sup>a</sup>
Pourcentage	4,9	2,6	9,3	11,3	44,4	6,8	10,4	6,6	1,4	2,3	100

20

Source: ORD de l'Est, Budget 1977; Projet de Budget 1978; Projet de Budget de l'Exercice 1979-80.

<sup>a</sup>Le budget de 1979-80 est substantiellement plus élevé à cause d'un projet de production cotonnière financé par la CCCE.

TABLEAU 2-4

Budget de l'ORD de l'Est de 1977 à 1980  
par catégorie de dépense  
(en FCFA)

	1977-78	1978-79	1979-80
Budget Total	410.801.971	394.246.936	797.207.741 <sup>a</sup>
I. <u>Investissements</u>	234.697.039	149.457.000	489.036.000
dont:			
1. Bâtiments	135.587.039	89.916.000	318.750.000
2. Véhicules et tracteurs	52.800.000	-	-
3. Equipement	46.310.000	59.541.000	170.286.000
II. <u>Fonctionnement</u>	176.104.932	226.119.936	195.688.341
dont:			
1. Fonctionnement de véhicules	42.175.000	54.518.000	22.889.119
2. Frais généraux	27.280.000	32.979.400	28.482.160
3. Personnel	106.649.932	138.622.536	144.317.062
dont:			
Agents de vulgari- sation/crédit	66.326.057	83.201.610	78.627.652
Autres	-	18.670.000	-

Source: Même source que Tableau 2-3.

<sup>a</sup>Ce chiffre contient des fonds pour le crédit et d'autres dépenses pour 112.482.700 FCFA.

A cela s'ajoutent 10 % des salaires des agents de terrain (i.e., agents de vulgarisation/crédit, chefs de secteurs et de sous-secteurs) et la totalité des trois agents de crédit de la direction.<sup>1/</sup>

Le coût de l'administration du programme de crédit exprimé en pourcentage de la valeur totale des prêts est donné sur le Tableau 2-5. La valeur totale des prêts comprend non seulement tous les prêts court et moyen terme octroyés au cours d'une année donnée, mais également les arriérés et échéances moyen terme qui ne sont pas encore arrivés à maturité. Cette approche est plus réaliste parce que le coût annuel du programme de crédit est aussi directement associé non seulement aux opérations en cours, mais aussi aux opérations de prêts antérieurs. En effet la récupération des échéances en cours et des arriérés, les procédures de saisie de matériel des mauvais payeurs, les visites des agents aux paysans en rapport avec des problèmes de crédit et tout le travail de tenue des documents divers de crédit engendrent des coûts qui sont directement liés et aux prêts en cours et aux prêts des années passées.

Le Tableau 2-5 montre que le coût réel de l'administration du crédit pour chaque 100 CFA de la valeur totale non-soldée des prêts (en cours de l'année + dettes non encore arrivées à maturité + arriérés) était, en considérant seulement les salaires, de 15,5 CFA en 1977-78, 16,5 CFA en 1978-79 et 12,7 CFA en 1979-80. Si on ajoute 10 % des frais de fonctionnement des véhicules et 10 % des frais généraux de fonctionnement, ce qui est plus réaliste, le pourcentage du coût réel par rapport à l'ensemble des était de 27,6 % en 1977-78 ; 30 % en 1978-79 ; et 19,2 % en 1979-80. En moyenne donc, le pourcentage du coût réel de l'administration du programme de crédit par rapport aux dettes globales a été de 25 % par an en moyenne au cours des trois années considérées.

---

<sup>1/</sup> Le salaire moyen mensuel de chacun des 24 chefs de sous-secteur est tout au moins égal à 30.000 CFA. Celui d'un chef de secteur est d'au moins 40.000 CFA. Le salaire moyen des trois agents de crédit de la Direction est aussi de 30.000 CFA. Les indemnités en espèce des chefs de secteur ne sont pas inclus. Ces dépenses sont probablement sous-estimées.

TABLEAU 2-5

Pourcentage des coûts estimés des opérations  
de crédit de l'ORD de l'Est par rapport  
à la valeur totale des prêts,  
1977-1980

	Valeur Totale des Prêts (court et moyen terme) (en FCFA)	Coût Total Estimé des Opérations de Crédit (en FCFA)	Pourcentage du Coût par Rapport à la Valeur Totale des Prêts
<u>Situation A<sup>a</sup></u>			
1977-78	57.653.176	8.952.605	15,5
1978-79	64.578.887	10.640.161	16,5
1979-80	79.803.740	10.182.765	12,7
<u>Situation B<sup>b</sup></u>			
1977-78	57.653.176	15.898.105	27,6
1978-79	64.578.887	19.389.901	30,0
1979-80	79.803.740	15.319.892	19,2

Source: Comptes du crédit de l'ORD de l'Est, 1980 et Budget de l'ORD de l'Est, 1977-78; 1978-79; et 1979-80.

<sup>a</sup>Situation A: Coût total des opérations de crédit estimé à 10% des salaires des agents de terrain, plus la totalité des salaires des agents de crédit de la sous-section crédit.

<sup>b</sup>Situation B: Coût total des opérations de crédit estimé à des salaires des agents de terrain, 10% des dépenses de fonctionnement des véhicules, 10% des frais généraux de fonctionnement de l'ORD de l'Est et la totalité des salaires des agents de crédit de la sous-section crédit.

En utilisant la deuxième méthode du coût par unité de prêt, le Tableau 2-6 montre que pour chaque prêt (court et moyen terme) ce coût était d'environ 7.000 CFA en 1977-78. Ce chiffre a plus que doublé en 1978-79 (17.532 CFA) à cause des effets combinés de la diminution du nombre des prêts et de l'augmentation des dépenses globales d'administration. Le coût par prêt a diminué considérablement en 1979-80 et s'est chiffré à environ 8.000 CFA.

En conclusion il apparaît que même en sous-estimant le coût réel total de l'administration du programme de crédit (i.e., en excluant les dépréciations, dettes non-recouvrables, l'érosion monétaire, coût d'opportunité du capital, etc...) et en n'attribuant que 10 % des dépenses de fonctionnement et des salaires des agents de vulgarisation aux activités de crédit, le pourcentage du coût réel par rapport à la valeur totale des prêts est d'environ 25 % en moyenne par an. Etant donné que l'ORD accorde les prêts avec 5,5 % d'intérêt, le taux de subvention du crédit serait de 19,5 %<sup>1/</sup>. Une des causes majeures du coût élevé de l'administration du crédit provient du fait que le crédit est octroyé en nature occasionnant des frais élevés de transport du matériel agricole et autres facteurs de production.

La raison pour laquelle le taux d'intérêt visiblement très bas de 5,5 % a été instauré, est qu'on a présumé que les paysans sont si pauvres qu'un tel taux d'intérêt qui se situe en deçà même du taux d'inflation, est nécessaire pour les inciter à participer dans le programme de crédit. Cela suppose donc que la décision d'un paysan de participer ou non dans ce programme de crédit est directement fonction du taux d'intérêt nominal. Mais cette question est beaucoup plus une question empirique que théorique. Nous reviendrons sur cet aspect du problème dans nos développements ultérieurs. Ce qui est certain, en admettant même un remboursement intégral des dettes chaque année (ce qui n'est pas le cas comme on le verra plus loin), c'est que l'ORD ne peut pas maintenir la même capacité financière pour continuer à prêter au même rythme, avec un taux d'inflation qui se situe à 12 ou 13 % par an si non plus.

<sup>1/</sup> Du point de vue de la collectivité voltaïque la subvention est plus élevée puisque les coûts aux paysans de certains intrants étaient déjà subventionnés. Il y a donc un transfert net de ressources vers le monde rural. Ce qui constitue un choix politique.

TABLEAU 2-6

Coût estimé par prêt des opérations de  
crédit de l'ORD de l'Est, 1977-1980

Année	Nombre Total des Prêts <sup>a</sup>	Coût Total Estimé des Opérations de Crédit (FCFA)	Coût par Prêt (FCFA)
1977-78	2285	15.898.105	6.958
1978-79	1106	19.389.901	17.532
1979-80	1906	15.319.892	8.037

Source: Comptes crédit de l'ORD de l'Est et Budget 1977/78-1979/80.

<sup>a</sup>Nombre total des prêts = nombre des prêts moyen terme non-soldés + nombre de prêts court terme de l'année considérée.

### 2.3 - Le coût réel au paysan emprunteur -

La décision d'un paysan de participer ou non dans un programme de crédit dépend plus de ses perceptions des coûts associés au processus d'obtention du prêt que de l'intérêt nominal. Un certain nombre d'études ont montré que les paysans n'ont pas toujours participé aussi massivement qu'on l'espérait malgré des taux d'intérêt largement subventionnés. Certains chercheurs tels que Adams (1977) ont avancé l'hypothèse que le taux d'intérêt nominal n'était pas la variable déterminante dans la décision du paysan mais plutôt le coût réel de l'emprunt.

Le coût réel de l'emprunt peut être défini comme étant l'ensemble de tous les coûts implicites et explicites que l'emprunteur doit supporter avant d'obtenir le prêt. Ce coût réel comprendrait non seulement l'intérêt nominal mais aussi ce qu'on a appelé les coûts de transaction. D'une manière générale, le coût de transaction comporte les éléments suivants : frais de demande de prêt, paiement des intérêts à l'avance, coût de déplacement pour rendre visite à l'agent de crédit, temps perdu lors de tels déplacements, frustrations de toutes sortes dues aux procédures bureaucratiques, etc...

Bien que les frustrations, par exemple, ne soient pas directement chiffrables en termes monétaires, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles constituent un réel coût pour les paysans surtout quand ces derniers sont illettrés et ne comprennent pas grand'chose à tout ces papiers qui leur sont suspects. D'autres spécialistes en crédit agricole sont d'avis que le coût d'opportunité associé au temps perdu dans de multiples visites à l'institution de crédit constitue la partie la plus importante du coût de transaction.

Sur les 480 ménages agricoles de notre échantillon, 94 et 51 ménages avaient pris un crédit moyen terme et court terme respectivement. Parmi les 51 ayant pris un crédit court terme, 43 avaient également un crédit moyen terme. Notre enquête a révélé que la distance parcourue par les emprunteurs moyen terme et court terme pour rendre visite à l'agent de crédit pouvait atteindre 40 km et 25 km respectivement pour certains d'entre eux. Par ailleurs

les résultats de cette enquête ont montré que 48 % des emprunteurs court terme ont obtenu leur prêt en une seule visite contre seulement 10 % des emprunteurs moyen terme. Le pourcentage des emprunteurs moyen terme ayant obtenu leur prêt après deux à cinq visites était de 66,3 % contre seulement 31,2 % des emprunteurs court terme pour le même nombre de visites.

D'après les résultats ci-dessus, il ressort clairement que les emprunteurs de crédit moyen terme mettent relativement plus de temps pour obtenir leur prêt que les emprunteurs de crédit court terme. Cela semble normal étant donné que les sommes en jeu dans les prêts moyen terme sont plus importantes et doivent être remboursées sur une période plus longue. Ainsi 75 % des emprunteurs moyen terme ont obtenu leur prêt après au moins deux visites contre 40 % pour les emprunteurs court terme.

Les résultats de l'étude n'ont pas révélé que les paysans dépensaient énormément lors de leurs déplacements pour rendre visite aux agents de crédit. Environ six à huit pourcent seulement des deux catégories d'emprunteurs ont eu à dépenser 200 à 1.600 F CFA lors de tels déplacements. Les pots de vin aux agents ne semblent pas non plus être une pratique courante. Il n'y avait tout au plus que des cadeaux en nature (poulets ou pintades) dont la valeur en moyenne était plutôt insignifiante.

Hormis les éléments de coûts réels mentionnés ci-dessus, il faut ajouter que pour bénéficier d'un prêt, un paysan doit être membre d'un groupement villageois, dont les frais d'adhésion est de 200 CFA par an et de 500 CFA pour cinq ans pour le crédit court et moyen terme respectivement. Les bénéficiaires de prêts moyen terme comportant des animaux de trait doivent en plus payer une assurance dont le montant est de 750 CFA par an pour un âne et de 3.000 CFA par an pour une paire de boeufs. Dans ces cas où les animaux de trait sont livrés trop jeunes, en retard ou pas dressés, les emprunteurs ont à faire face, comme nous l'avons indiqué plus haut, à des dépenses "sèches" (i.e., dépenses sans revenus) telles que les dépenses de l'alimentation, de soins vétérinaires, etc...

Bien que le taux d'intérêt nominal officiel soit de 5,5 % par an, nous allons démontrer que le taux réel est nettement plus

élevé. En effet la différence entre les prix crédit et comptant des intrants de campagne (engrais, insecticides, etc...) devrait théoriquement refléter exactement les charges d'intérêt au taux de 5,5 %. Mais dans la pratique courante de l'octroi du crédit court terme les paysans en fait remboursent leurs emprunts à un taux supérieur comme le démontre le Tableau 2-7. Ainsi donc paysan Larba qui aurait pris à crédit des intrants dont la valeur comptant et à crédit serait de 26.000 CFA et 28.000 CFA respectivement, payerait en fait un taux d'intérêt de 7,69 % par an. A 5,5 % par an les charges financières auraient été de 1.430 CFA et non 2.000 CFA.

Un autre point important à souligner est celui-là-même que bon nombre de paysans remboursent leurs prêts court terme avant la fin de la période théorique de 12 mois. Si paysan Larba remboursait son crédit après six mois, le taux d'intérêt réel serait de 15,38 %<sup>1/</sup>

Le coût d'opportunité du temps consacré aux multiples voyages associés à une demande de prêt dépend de la période de l'année. Si les activités économiques du paysan se limitent strictement à la production agricole et si de tels voyages ont lieu pendant la saison sèche, il serait raisonnable de supposer que le coût d'opportunité de son temps est, à toute fin pratique, négligeable. Evidemment il est très rare qu'un paysan soit totalement oisif pendant la saison sèche. Cependant si ces voyages ont lieu pendant la saison agricole, le coût d'opportunité du temps du paysan est réel.<sup>2/</sup> S'il existe un marché de travail (ou de main d'oeuvre) agricole où les salaires étaient déterminés dans le

- 
- <sup>1/</sup> Dans les ORDs où le coton est la culture de rente la plus importante, la plupart des paysans remboursent leur crédit court terme entre novembre et février au cours de la campagne de commercialisation. Un paysan qui aurait reçu ses engrais et insecticides au mois de mai et qui rembourse en novembre aurait effectivement payé après six mois.
- <sup>2/</sup> Le coût d'opportunité n'a de sens que dans la mesure où la productivité physique marginale du travail est positive. Certains économistes pensent que cette productivité est nulle voire négative dans l'agriculture de subsistance. Si cela était vrai, il est évident que tout l'argument du coût d'opportunité ne tiendrait plus. Encore faudrait-il le démontrer avec des chiffres à l'appui.

TABLEAU 2-7

Cacul des charges d'intérêt réelles et taux d'intérêt  
réel pour un prêt court terme

Intrants de Campagne	Quantité Nécessaire (kg)	Prix Comptant (FCFA)	Prix à Crédit (FCFA)	Prix Total au Comptant (FCFA)	Prix Total à Crédit (FCFA)	Charges d'Intérêt (FCFA)
Engrais sorgho	300	35	37	10.500	11.100	600
Semences sorgho	18	125	150	2.250	2.700	450
Engrais riz	50	35	37	1.750	1.850	100
Semences riz	50	110	120	5.500	6.000	500
Engrais arachides	50	35	37	1.750	1.850	100
Semences arachides	50	85	90	4.250	4.500	250
Total				26.000	28.000	2.000

Source: Prix comptant et prix crédit tirés de: ORD de l'Est, Fiche Technique sur le Crédit Rural, 1979.

$$\text{Taux d'intérêt réel} = \frac{\text{Charges d'intérêt réelles}}{\text{montant du prêt} \times \text{temps}} \times 100 = \frac{28.000 - 26.000}{26.000/\text{an}} \times 100 = 7,69\%$$

cadre d'une concurrence parfaite, le coût d'opportunité du temps de déplacement du paysan serait tout simplement égal au salaire horaire multiplié par le temps consacré au voyage et aux négociations des prêts.

Etant donné qu'un marché de travail agricole n'existe pas dans le secteur rural voltaïque en général, du moins dans le sens décrit plus haut, nous utiliserons le revenu horaire de 39,4 FCFA (Lassiter, 1981) dérivé de notre étude micro-économique des exploitations de l'ORD de l'Est. Si paysan Larba doit faire cinq voyages aller et retour de cinq heures chaque pour visiter un agent de crédit sur un piste de 25 km, le coût d'opportunité serait à peu près de 1.000 FCFA<sup>1/</sup>. Si on ajoute à ce coût les charges d'intérêt réelles sur le prêt court terme de Larba qui s'élèvent à 2.000 FCFA (28.000 - 26.000) et les 200 FCFA de carte d'adhésion court terme, le coût réel supporté par Larba est de 3.200 FCFA. Si Larba rembourse son prêt au bout de 12 mois, le taux d'intérêt serait en fait de 12,31 %. Et s'il remboursait au bout de six mois, le taux d'intérêt serait de 24,62 % sur une base annuelle. On pourrait procéder de la même manière pour démontrer que le coût réel de l'emprunt moyen terme est supérieur aux charges d'intérêt nominal.

En appréciant le coût réel de l'emprunteur dans le cadre du programme de l'ORD, deux variables importantes sont à considérer:

- premièrement, il n'est pas du tout certain que les paysans, surtout ceux qui se consacrent entièrement ou presque aux cultures vivrières de base (sorgho et mil), soient convaincus de la rentabilité financière de l'utilisation des facteurs de production dits "modernes";
- deuxièmement, le fait que les paysans soient illettrés pour la plupart, rend ces derniers très méfiants de toutes procédures bureaucratiques dont ils ne saisissent pas toujours les tenants et les aboutissants. La section suivante nous donnera des éléments d'appréciation sur cet important aspect.

---

<sup>1/</sup> En fait dans la plupart des cas, toute la journée de travail est pratiquement perdue pour un paysan effectuant un tel déplacement.

3°/- COMPREHENSION DES PAYSANS DU PROGRAMME DE CREDIT DE L'ORD  
ET LEURS PERCEPTIONS DE SES AVANTAGES -

3.1 - La compréhension des paysans du programme de crédit  
de l'ORD -

Il est très important de savoir jusqu'à quel point les paysans qui participent dans le programme de crédit comprennent les conditions de leurs prêts. Un paysan peut refuser de s'acquitter de ses dettes tout simplement parce qu'il n'a pas très bien compris les règles du jeu. Pour avoir une idée sur le degré de compréhension du programme de crédit par les paysans, un questionnaire était administré aux deux catégories d'emprunteurs court et moyen terme.

Mais avant de rentrer dans le détail de l'analyse, il nous a paru important de savoir si les paysans comprenaient clairement les objectifs du programme de crédit agricole.<sup>1/</sup> A ce sujet l'analyse a révélé que près de 64 % des emprunteurs court terme et 71 % de ceux de moyen terme ont avancé l'augmentation du revenu ou du profit comme étant l'objectif premier de leur emprunt.

Pour revenir à la compréhension des conditions du crédit par les paysans, 20 % seulement des emprunteurs moyen terme connaissaient la valeur de leur prêt contre 60 % qui n'avaient aucune idée de cette valeur, et 20 % ont avancé un chiffre très loin de la vraie valeur. Il faut ajouter que 76 % de ces emprunteurs moyen terme ne savaient pas du tout la valeur comptant de leurs facteurs de production, 11 % ont donné une réponse correcte, et 13 % une réponse incorrecte. Du côté des emprunteurs court terme, 36 % d'entre eux connaissaient le montant total de leur prêt, 32 % ont déclaré qu'ils n'en savaient rien et 32 % ont donné une réponse incorrecte. D'autre part, 53 % ne savaient pas la valeur comptant de leurs facteurs de production, 21 % ont donné un chiffre incorrecte contre seulement 26 % avec une réponse juste.

Quant à la connaissance du temps de remboursement du crédit court terme, un peu plus de la moitié des emprunteurs court

1/ En effet, il y a des paysans qui peuvent s'engager dans le programme de crédit pour initier le voisin ou pour faire simplement plaisir à l'agent de vulgarisation.

terme savait que cette période était de douze mois, alors que 31 % pensaient qu'ils avaient six ou sept mois pour rembourser leurs prêts court terme. Dix pourcent croyaient qu'ils devaient rembourser après les récoltes et six pourcent n'avaient aucune idée du temps qui leur était accordé pour rembourser leur crédit.

La raison pour laquelle près du tiers des emprunteurs court terme pensent qu'ils doivent rembourser après six ou sept mois ou après les récoltes provient très probablement du fait que la plupart des paysans reçoivent leurs intrants de campagne au mois d'avril ou mai et déjà au mois de novembre ou décembre (période pendant ou après les récoltes), les agents de crédit les poursuivent pour le remboursement du crédit. Un autre élément d'explication est le fait que dans le système du crédit traditionnel, comme nous le verrons plus tard, les paysans empruntent pendant la période de soudure (juin à août) et remboursent après les récoltes.

En examinant le niveau de compréhension des termes de remboursement des prêts moyen terme, l'étude a montré que plus des deux tiers des emprunteurs moyen terme savaient exactement le temps requis pour s'acquitter de leurs dettes. Par conséquent, moins d'un tiers de ces emprunteurs ne savaient pas la période de temps au bout de laquelle leurs prêts doivent être intégralement remboursés.

### 3.2 - Les perceptions des paysans des avantages du programme de crédit de l'ORDECT -

Avant d'analyser les perceptions des paysans des avantages et désavantages du programme de crédit agricole de l'ORDECT, nous avons jugé qu'il était important de savoir quelles étaient les raisons pour lesquelles certains paysans ne participaient pas dans ce programme. Parmi les raisons avancées les plus importantes étaient les suivantes : ignorance et manque d'information, crainte de ne pas pouvoir s'acquitter des dettes, pauvreté, manque d'intérêt, et l'absence d'un agent de vulgarisation/crédit dans le village. Pour ceux qui ont avancé l'ignorance et le manque d'information comme étant la raison de leur non-participation, l'explication en est fort simple puisque l'ORD ne dispose pas de tous les moyens (humains et financiers) pour couvrir tous les villages de son res-

sort territorial. Il est donc évident que certains paysans de notre échantillon vivant dans ces villages non encore touchés par le service de vulgarisation de l'ORD, ne pouvaient avoir accès au crédit.

Les avantages du programme de crédit de l'ORD tels que perçus par les 43 paysans qui ont bénéficié à la fois d'un prêt court terme et d'un prêt moyen terme sont les suivants : remboursement sur une longue période (25,6 %) ; remboursement effectué en plusieurs échéances (21 %) ; date de remboursement très précise contrairement à ce qui se passe dans le système de crédit informel (14 %). D'autres avantages cités étaient l'augmentation de la production, facilité de paiement, pas de honte à emprunter avec l'ORD, etc...

Il est à remarquer que 2,3 % seulement des emprunteurs des deux types de prêt ont avancé le faible taux d'intérêt que charge l'ORD comme étant un avantage important. Cela constitue une importante révélation parce qu'en toute logique on s'attendrait à ce qu'une proportion significative de paysans cite le très faible taux d'intérêt comme étant l'avantage le plus important. Il semblerait cependant que tel n'est pas le cas et l'hypothèse selon laquelle le taux d'intérêt nominal serait la variable clé dans la décision du paysan de participer ou non dans le programme de crédit ne serait pas supportée par les données. Cette révélation supporterait donc l'argument avancé plus haut d'après lequel les coûts réels de transaction étaient les variables explicatives de comportement les plus importants et non le taux d'intérêt nominal.

Une autre révélation importante est que 90 % des deux catégories d'emprunteurs croient qu'il n'y a pas d'autres sources de crédit dans le secteur rural pour financer l'acquisition des facteurs de production recommandés par l'ORD. La pauvreté, le manque d'intérêt et le fait que bon nombre de paysans ne soient pas habitués à emprunter dans le système informel de crédit pour des activités de production agricole sont les raisons avancées pour expliquer cette situation. En l'absence donc d'un système de crédit agricole institutionnalisé comme de l'ORDEST, il semblerait que la plupart des paysans n'auraient pas accès à d'autres sources de crédit pour financer la production agricole.

4°/- L'IMPACT DU CREDIT SUR LA PRODUCTION AGRICOLE ET LE REVENU  
DES PAYSANS -

4.1 - Problèmes potentiels dans l'évaluation de l'impact  
d'un programme de crédit agricole -

L'évaluation de tout programme de crédit agricole dans un pays en Voie de Développement pose d'énormes difficultés. Ces difficultés sont essentiellement de trois ordres :

- 1) l'absence de données de base ;
- 2) difficultés d'isoler les effets du crédit des autres effets provenant d'autres causes et qui se seraient produits même en l'absence du crédit ; et
- 3) le problème de fongibilité.

Trois problèmes majeurs se posent dans l'obtention de données solides pour mesurer l'impact du crédit<sup>1/</sup>. Le premier problème est l'absence de données fiables au niveau de l'exploitation individuelle quant au capital disponible, à l'utilisation réelle des divers facteurs de production, à l'augmentation de la productivité et de la production (e.g., augmentation du rendement). Le deuxième problème est la variabilité des rendements d'une année à l'autre (surtout dans le contexte d'une agriculture sèche) qui rend difficile l'utilisation de données d'une seule campagne agricole. Malheureusement les analystes de projets n'ont souvent ni le temps ni les ressources pour collecter des données sur une longue période.

Le troisième problème, dit "d'attribution" réside dans la difficulté d'isoler les effets attribuables au crédit des effets d'autres facteurs. Les évaluateurs de la Banque Mondiale ont substitué les termes "d'effets associés au projet" aux termes "d'effets attribués au projet" parce que "attribution" sous-entend une certitude et une exclusivité quant aux effets liés au projet. Pour contourner également cette difficulté d'attribuer tous les effets observés au seul programme de crédit, certains chercheurs incluent, à des fins de comparaison, un "groupe témoin" dans l'évaluation. Ce groupe témoin comprend des paysans qui n'ont pas bénéficié de prêts. Il est cependant nécessaire de veiller à ce que les caractéristiques majeurs de ce groupe témoin soient similaires à ceux du groupe sur lequel porte l'évaluation.

1/ Pour plus de détails voir Rice (1977).

Enfin le quatrième problème dans l'évaluation de l'impact du crédit est ce qu'on a convenu d'appeler "l'effet substitution". Il y a effet substitution quand on peut prouver qu'un certain nombre de paysans participant dans le programme de crédit se serait procuré les facteurs de production en l'absence du programme de crédit. Cet "effet substitution" est très important parce que tout programme de crédit est établi sur l'hypothèse qu'il y a un manque réel de ressources au niveau des paysans. Par conséquent le nombre de paysans participant dans le programme devrait constituer un indicateur de l'importance de ces contraintes financières quant à l'adoption de la nouvelle technologie. Mais si des preuves solides indiquaient que les ressources du crédit se substituaient aux ressources propres des paysans, il est non seulement difficile d'attribuer les effets sur la production et le revenu au seul impact du crédit, mais cela indiquerait que l'absence du crédit ne constituait pas une contrainte majeure à l'adoption des nouvelles technologies. L'effet substitution ne peut pas être écarté comme n'étant pas important pour la simple raison qu'en présence d'une nouvelle technologie financièrement rentable au niveau du paysan, le crédit est octroyé sur l'hypothèse qu'il aurait un impact substantiel sur la production, le revenu, la formation de capital et le changement technologique. En fin de compte, l'impact du crédit n'est rien d'autre que ce changement associé avec ces paysans qui n'auraient pas pu adopter la dite technologie par l'utilisation de leurs propres ressources.

Bien que le problème de l'effet substitution soit extrêmement important, sa mesure pose d'énormes difficultés. Une des méthodes utilisées, qui n'est certainement pas la meilleure, consiste à interroger les paysans participant dans le programme de crédit pour savoir si en l'absence du crédit ils auraient utilisé leurs propres fonds pour acheter des facteurs de production. Une deuxième méthode consiste à observer la proportion des paysans d'un groupe témoin qui acquiert des facteurs de production et autres technologies nouvelles sur fonds propres. En utilisant ces méthodes des économistes de la Banque Mondiale avaient estimé que l'effet substitution était à peu près de 40 % dans cinq pays (Rice, 1977).<sup>1/</sup>

<sup>1/</sup> Ces cinq pays étaient le Mexique, le Maroc, le Pakistan, l'Uruguay et les Philippines.

En examinant le problème de l'effet substitution dans le contexte de l'ORD de l'Est, l'enquête a montré que parmi les 128 paysans qui utilisaient la traction animale, 34 avaient acquis leur équipement au comptant, soit 27 %<sup>1/</sup>. Ce qui indique que le problème de substitution ne peut pas être complètement ignoré bien que la majorité des paysans pense qu'il n'y aurait pas d'autres sources de crédit agricole en milieu rural en l'absence du crédit ORD.

Le phénomène de fongibilité consiste à détourner les fonds du crédit initialement destinés à la production pour les utiliser à d'autres fins. Si le crédit est octroyé en nature, le phénomène se traduit par la vente des facteurs de production et l'utilisation des recettes pour satisfaire d'autres besoins. Cependant dans le contexte d'une agriculture de subsistance où les paysans sont encore sceptiques quant à la rentabilité des facteurs productifs qui leur sont recommandés et où un paquet technologique clairement rentable doit encore être développé et offert aux paysans, il est très peu probable que le problème de fongibilité soit un facteur prépondérant. Dans ce cas, qui est aussi celui de l'ORD de l'Est, l'évaluation de l'impact du crédit ne perd guère sa signification. Le seul problème majeur est le fait que nous avons dû nous contenter des données de la seule enquête agricole de 1978-79. Comme nous l'avons souligné précédemment, il y a un danger à utiliser des données d'une seule saison agricole surtout dans le contexte sahélien où les variations pluviométriques ont été sévères ces dernières années. Nous pensons néanmoins que cette évaluation nous permettra d'apprécier à sa juste valeur l'impact qui peut être associé au crédit agricole à travers les effets de l'utilisation de la traction animale.

#### 4.2 - Analyse de l'impact du crédit sur la production et le revenu des paysans de l'ORD de l'Est -

Cette section consiste en une analyse comparative de la performance technique, financière et économique entre trois technologies différentes pendant l'année agricole de 1978-79. Ces trois technologies sont : la culture manuelle traditionnelle ; la traction asine et la traction bovine.

<sup>1/</sup> Il est probable que ces 34 paysans aient des caractéristiques totalement différentes des autres auquel cas l'effet substitution serait encore beaucoup plus insignifiant.

Pour faciliter cette comparaison, les données ont été traitées de manière à inclure dans l'analyse des groupes témoins, i.e., des exploitants utilisant la culture manuelle ou traditionnelle (TRAD) dans les zones traction animale (TRACAN). Etant donné les variations agro-écologiques importantes entre les douze "zones d'intérêt" il était nécessaire d'inclure un groupe témoin dans chaque zone TRACAN. Ainsi seuls 108 exploitations TRAD étaient retenues (sur les 355) pour servir de groupes témoins dans les cinq zones où existe la TRACAN. La performance de l'agriculture TRAD était comparée à celle en traction asine (TA) et en traction bovine (TB) uniquement au niveau des cinq zones TRACAN : Diabo et Ougarou pour la TB ; Piéla, Diapangou et Logobou pour la TA. Au total 110 exploitations TRACAN étaient incluses dans l'analyse sur 125<sup>1/</sup>. Il faut ajouter que les échantillons TRAD et TRACAN n'étant pas de même taille, il a fallu utiliser un système de pondération dans la comparaison des résultats techniques agrégés au niveau de chaque zone<sup>2/</sup>.

Le crédit moyen terme est octroyé en nature, comme nous l'avons vu, sous forme de matériel (charrues, sarcleurs) et quelquefois pour des animaux de trait. Les critères qui seront donc utilisées dans l'évaluation de la performance des trois différentes technologies seront :

- 1) les effets de la culture attelée sur les superficies cultivées ;
- 2) les effets de la culture attelée sur le rendement ; et
- 3) les effets de la culture attelée sur le revenu.

En comparant la performance des différentes technologies il faut tenir compte du fait que la taille des ménages TRACAN est en général plus grande que celle des ménages TRAD. Il en est de même pour le nombre d'actifs agricoles (voir Tableau 2-8)<sup>3/</sup>.

- 
- 1/ 15 exploitations TRACAN étaient exclues de l'analyse financière dont sept exploitations TA qui se trouvaient dans des zones à TB et huit exploitations TB se trouvant dans des zones à TA.
  - 2/ Pour plus de détail sur les procédures de pondération, voir thèse.
  - 3/ Un "actif agricole" a été défini dans cette étude comme une personne de l'âge de 15 à 55 ans dont l'activité principale est l'agriculture.

#### 4.2.1 - L'impact de la traction animale sur les superficies cultivées et les rendements -

Bien que la superficie totale moyenne des exploitations TRACAN soit supérieure à celle TRAD, le Tableau 2-8 montre que la superficie par actif (qui est le coefficient technique de comparaison le plus approprié) des exploitations à traction bovine n'est que de 3,1 % supérieure à celle des exploitations du groupe TRAD témoin. La superficie par actif des exploitation TA est supérieure à celle de leur groupe témoin de 13,8 %. Sur une base globale, la superficie par actif des exploitations utilisant la culture attelée est de 10,3 % supérieure à celle des exploitations utilisant la culture manuelle<sup>1/</sup>.

A l'exception des deux principales cultures vivrières (mil et sorgho) les rendements de presque toutes les autres cultures des exploitations TRACAN sont supérieurs à ceux des exploitations TRAD comme le montre le Tableau 2-8<sup>2/</sup>. Mais cette supériorité n'est statistiquement significative que dans le cas du maïs dans toutes les zones et de l'arachide dans les zones à TB. Il faut noter que les rendements sont en général très faibles surtout dans les zones à TA où la moitié de l'échantillon TA (Piéla et Diapangou) a été sévèrement touchée par une sécheresse. Ce qui, une fois de plus, pose le problème de l'utilisation des données d'une seule campagne agricole. Il faut donc avoir présent à l'esprit les effets négatifs de cette sécheresse tout au long de l'analyse.

#### 4.2.2 - L'impact de la traction animale sur le revenu des paysans et les coûts de production

Le Tableau 2-9 montre la valeur brute de la production pour la saison 1978-79, désagrégée par culture importante<sup>3/</sup>. Il apparaît très nettement sur ce tableau que le mil et le sorgho sont les produits les plus importants. Les sources de revenu et les coefficients

- 
- <sup>1/</sup> De toutes ces différences, seules celles des 13,8 % et 10,3 % sont statistiquement significatives au niveau de confiance de 95%.
- <sup>2/</sup> Les chiffres des rendements sont des moyennes pondérées basées sur des estimées de la production annuelle du ménage
- <sup>3/</sup> Les prix utilisés pour donner une valeur à la production sont les prix de vente moyens pondérés ou "prix réalisés" au niveau de l'exploitation pendant la saison 1978-79.

TABLEAU 2-8

Caractéristiques techniques des ménages agricoles zones à traction animale de l'ORD de l'Est, 1978-79

	Toutes Zones TRACAM		Zones Traction Bovine		Zones Traction Asine	
	TRAD	TRACAN	TRAD	TB	TRAD	TA
Nombre de ménages étudiés <sup>a</sup>	108	110	36	64	72	46
Nombre de personnes par ménage	7.75	11.21	6.67	11.14	8.83	11.27
Nombre d'actifs par ménage	3.50	4.71	3.04	5.27	3.96	4.14
Superficie totale cultivée (ha)	4.30	6.59	3.96	7.13	4.64	6.04
par personne (ha)	0.560	0.588	0.593	0.640	0.526	0.536
par actif (ha)	1.26	1.39	1.29	1.33	1.22	1.45
Pourcentage de la superficie en:						
mil et sorgho	80,1	74,7	79,1	77,5	81,0	71,8
arachides	9,6	9,6	10,3	6,8	8,8	12,4
maïs	3,0	3,4	3,3	3,8	2,7	2,9
coton	0,2	1,9	0,1	2,1	0,3	1,7
riz	2,2	2,8	1,9	3,5	2,4	2,0
soja	0,5	3,8	0,5	3,9	0,4	3,6
autres cultures	4,6	4,0	4,8	2,4	4,4	5,6
Rendement par hectare de:						
mil et sorgho (kg)	466	468	555	554	377	381
arachides	213	238	59	179	366	296
maïs	425 <sup>b</sup>	686	500	746	349 <sup>b</sup>	585
coton	108 <sup>b</sup>	171	118 <sup>b</sup>	253	97 <sup>b</sup>	88
riz	442 <sup>b</sup>	465	329	630	554 <sup>b</sup>	300
soja	283 <sup>b</sup>	197	241 <sup>b</sup>	294	324 <sup>b</sup>	99

Source: Données de l'enquête agricole et Barrett et al., [1981].

<sup>a</sup>Par manque de temps et de ressources, les données sur les superficies ont été collectées pour deux-tiers de ces ménages. Seules les superficies des champs de mil et de sorgho ont été mesurées pour l'autre tiers. Bien que les données sur les récoltes aient été recueillies pour toutes les cultures et pour tous les ménages, les données de superficie sur ce tableau sont basées sur celles obtenues des deux-tiers du sous-échantillon.

<sup>b</sup>Ces estimés sont basés sur un petit nombre de champs ayant moins d'un hectare par zone.

TABLEAU 2-9

Valeur moyenne des produits agricoles des ménages TRAD et TRACAN  
dan les zones TB et TA, 1978-79

Produit	Prix/kg <sup>a</sup>	Zones TB				Zones TA			
		TRAD		TB		TRAD		TB	
		FCFA	%	FCFA	%	FCFA	%	FCFA	%
Sorgho	45,5	59.821	69,9	80.638	54,3	30.637	36,6	37.223	35,6
Mil	45,5	12.792	14,9	29.010	19,6	15.781	18,9	13.343	14,2
Niadi <sup>b</sup>	45,5	00.000	0,0	14	0,0	6.152	7,4	10.576	11,2
SOUS-TOTAL		72.613	84,8	109.647	73,9	52.569	62,9	61.142	65,0
Maïs	39,6	2.663	3,1	6.722	4,5	2.376	2,8	2.982	3,5
Arachide	68,9	1.971	2,3	4.824	3,3	9.507	11,4	11.557	12,3
Pois de terre	59,0	1.103	1,3	1.234	0,8	932	1,1	1.115	1,2
Nièbé	73,2	5.192	6,1	9.968	6,7	6.813	8,1	6.614	7,0
Soja	72,4	239	0,3	4.273	2,9	237	0,3	1.023	1,1
Sésame	57,6	6	0,0	39	0,0	354	0,4	566	0,6
Coton	67,4	58	0,1	1.806	1,2	61	0,1	925	1,0
Riz	90,2	1.746	2,0	9.843	6,6	5.990	7,2	7.800	8,3
TOTAL GENERAL		85.591	100,0	148.356	100,0	86.601	100,0	94.012	100,0

Source: Données de l'enquête agricole 1978-79 et Barrett et al., [1981].

<sup>a</sup>Ces prix sont les prix de vente moyens pondérés réalisés par les ménages au cours de la période de l'enquête 1978-79.

<sup>b</sup>Une variété hâtive de mil cultivée dans les zones de Logobou et Pama.

d'efficacité sont donnés sur le Tableau 2-10. Quand on compare les revenus nets par tête on trouve que celui des ménages TB n'est que 4,5 % supérieur à celui de leur groupe témoin. On trouve aussi que le revenu net par tête des ménages TA est inférieur de 11,9 % à celui de leur groupe témoin. Le revenu agricole net par actif agricole ne montre pas de différence significative entre les ménages TRACAN et TRAD. Les ménages TA ont un revenu net agricole par actif inférieur à celui de leur groupe témoin mais les effets de la sécheresse rendent difficile toute comparaison valable.

Contrairement à ce qu'on pense généralement, la TRACAN n'est pas une technologie bon marché dans le contexte d'une agriculture de quasi-subsistance. En effet, comme l'indique le Tableau 2-11, l'adoption de la TRACAN entraîne des coûts de production supplémentaires que l'agriculture TRAD ne connaît pas. Les résultats de l'analyse ont montré que les coûts variables des exploitations TB étaient en moyenne de 5.544 FCFA plus élevés que ceux des exploitations TRAD. Ceux des exploitations TA étaient en moyenne de 4.134 CFA plus élevés que ceux des exploitations TRAD du groupe témoin. Les coûts fixes, à l'exclusion des dépréciations des animaux de trait, étaient en moyenne de 3.224 FCFA plus élevés pour les exploitations TB et de 6.243 FCFA pour les exploitations TA par rapport aux exploitations TRAD de leur groupe témoin respectif. Par conséquent, pour les exploitations utilisant la TB, les coûts variables et les coûts fixes étaient respectivement de 59 % et 154 % supérieurs à ceux des exploitations TRAD du groupe témoin. Ces mêmes coûts étaient respectivement de 44 % et 127 % supérieurs pour les exploitations TA par rapport aux exploitations TRAD du groupe témoin.

Bien que les coûts associés à l'adoption de la TRACAN soient très élevés, il y a certains avantages liés à l'utilisation de l'équipement : revenus provenant des prestations de service tels que labour et transport et l'augmentation de la valeur des boeufs de trait. Si le revenu dérivé des charrettes bovines n'est pas important parce que celles-ci ne sont pas très populaires, en revanche on estime que l'appréciation d'un boeuf de trait peut atteindre 10.000 FCFA par an (i.e., 20.000 FCFA pour une paire). Alors qu'un âne déprécie avec le temps, son utilisation dans les transports

TABLEAU 2-10

Sommaire des sources de revenu et coefficients d'efficience  
pour les ménages agricoles, 1978-79

	Zone Traction Bovine		Zone Traction Asine	
	Houe	TB	Houe	TA
<u>Valeur des principales sources de revenu</u>	<u>FCFA</u>	<u>FCFA</u>	<u>FCFA</u>	<u>FCFA</u>
1. Cultures	78.622	146.220	75.572	71.099
2. Elevage	-1.970	5.135	5.818	1.396
3. Commerce de produits agricoles	175	930	942	1.922
4. Transformation de produits agricoles	528	3.178	702	-1.420
5. Autres sources	36.359	12.543	511	20.042
REVENU AGRICOLE NET <sup>a</sup>	77.355	155.463	83.026	72.997
REVENU NET DU MENAGE	113.714	168.006	83.537	93.039
<u>Importance relative des sources de revenu</u>	<u>%</u>	<u>%</u>	<u>%</u>	<u>%</u>
1. Cultures (% du total)	69,1	87,0	90,5	76,4
2. Elevage	-1,7	3,1	7,0	1,5
3. Commerce de produits agricoles	0,2	0,6	1,1	2,1
4. Transformation de produits agricoles	0,5	1,9	0,8	-1,5
5. Autres sources	32,0	7,5	0,6	21,5
<u>Coéfficients d'efficience</u>	<u>FCFA</u>	<u>FCFA</u>	<u>FCFA</u>	<u>FCFA</u>
Revenu net (provenant des cultures) par personne	11.787	13.126	8.559	6.309
Revenu net (provenant des cultures) par actif	25.863	27.745	19.084	17.174
Revenu net (provenant des cultures) par hectare	19.854	20.508	16.287	11.771
Revenu net agricole par personne	11.597	13.955	9.403	6.477
Revenu net agricole par actif	25.446	29.450	20.968	17.632
Revenu net agricole par hectare	19.534	21.804	17.894	12.085
Revenu net du ménage par personne	17.049	15.081	9.461	8.256
Revenu net du ménage par actif	37.406	31.879	21.095	22.473
Revenu net du ménage par hectare	28.716	23.563	18.003	15.404

Source: Données de l'enquête agricole et Barrett et al., [1981].

<sup>a</sup>Revenu net agricole = 1 + 2 + 3 + 4.

TABLEAU 2-11

Revenu annuel du ménage agricole dans l'ORD de l'Est, 1978-79

	Zone Traction Bovine		Zone Traction Asine	
	TRAD	TB	TRAD	TA
Nombre de ménages	36	64	72	46
<b>I. Production agricole</b>				
<u>Revenu brut</u>				
Valeur de la production totale <sup>a</sup>	85.591	149.356	83.601	94.012
Valeur de la production vendue	6.661	9.680	9.569	13.798
Revenu de la location de l'attelage	0	+ 524	0	+ 70
Revenu du transport par charrette	0	+ 136	0	+ 1.635
<u>Coûts variables</u>				
Achat de semences	- 484	- 583	- 784	- 1.273
Valeur des semences du ménage <sup>a</sup>	- 4.175	- 7.930	- 4.444	- 6.981
Engrais et insecticides	- 28	- 402	- 153	- 788
Main d'oeuvre payée	- 250	- 490	- 217	- 315
Achats de céréales pour invitation de cultures <sup>b</sup>	0	- 31	0	- 48
Achats de céréales pour animaux de trait	0	- 640	0	- 328
Valeur de céréales du ménage pour animaux de trait <sup>a</sup>	0	- 1.672	0	- 2.826
Autres coûts de maintien du matériel TRACAN	0	- 3.232	0	- 890
<u>Coûts fixes</u>				
Réparations du matériel TRACAN	0	- 68	0	- 26
Pièces de rechange pour équipement TRACAN	0	- 1.012	0	- 1.075
Intérêts payés sur prêts équipement TRACAN	0	- 1.915	0	- 47
Dépréciation de l'équipement TRACAN <sup>c</sup>	0	- 5.229	0	- 5.095
Dépréciation des animaux de trait <sup>c</sup>	0	+22.645	0	- 2.081
Réparation d'autres outils et équipement	- 36	- 67	- 61	- 77
Dépréciation d'autres outils et équipement	- 1.996	- 3.170	- 2.324	- 2.678
<u>Revenu net</u>				
Revenu net de la production agricole	78.622	146.220	75.572	71.099
<b>II. L'Elevage</b>				
<u>Revenu brut</u>				
Vente d'animaux	3.652	27.693	17.337	33.281
Vente de produits animaux	345	5.434	1.684	680
<u>Coûts</u>				
Achats d'animaux	- 5.556	-26.961	-10.127	-30.924
Coûts d'entretien et d'alimentation	- 441	- 1.031	- 3.076	- 1.641
<u>Revenu net</u>				
Sous-total	- 1.970	5.135	5.818	1.396
<b>III. Commerce de produits agricoles</b>				
<u>Revenu brut</u>				
Valeur des ventes (à l'exclusion du coût de transport)	1.594	2.877	7.867	17.913
<u>Coûts</u>				
Valeur des achats (à l'exclusion du coût de transport)	- 1.358	- 3.406	- 6.682	-19.402
Dépréciation	- 61	- 599	- 234	- 215
Changement dans la valeur des inventaires <sup>a</sup>	0	+ 2.058	- 9	+ 3.626
<u>Revenu net</u>				
Sous-total	175	930	942	1.922
<b>IV. Transformation des produits agricoles et de cueillette</b>				
<u>Revenu brut</u>				
Vente de produits transformés	1.052	2.744	1.994	8.185
Vente de produits de cueillette	513	3.406	994	631
<u>Coûts</u>				
Achats d'intrants	- 797	- 2.718	- 1.489	- 9.897
Dépréciation de l'équipement	- 240	- 254	- 797	- 339
<u>Revenu net</u>				
Sous-total	528	3.178	702	- 1.420
REVENU AGRICOLE NET	77.355	155.463	83.026	72.997

Tableau 2-11 (suite)

	Zone Traction Bovine		Zone Traction Asine	
	TRAD	TB	TRAD	TA
V. Autres sources de revenu				
<u>Revenu brut</u>				
Revenus bruts d'activités non-agricoles, commerciales et artisanales	38.422	14.822	8.858	34.385
Salaires	11	484	0	4.817
Pensions	0	5.807	9	860
Héritage et cadeaux nets reçus	- 382	14	- 2.673	5.972
<u>Coûts</u>				
Coûts variables liés aux activités non-agricoles, commerciales et artisanales	- 1.120	- 7.943	- 5.156	-24.457
Dépréciation	- 572	- 641	- 527	- 1.535
<u>Revenu net</u>				
Sous-total	36.359	12.543	511	20.042
REVENU TOTAL DU MENAGE	113.714	168.006	83.537	93.039

Source: Données de l'enquête agricole et Barrett et al., [1981].

<sup>a</sup>Valeur des produits agricoles basée sur les prix de vente moyens réalisés comme indiqués sur le Tableau 3-2.

<sup>b</sup>Les coûts des "invitations de culture" réfèrent les dépenses supportées par le ménage lors de ces travaux champêtres où les autres confrères paysans viennent donner un coup de main. Ces dépenses sous-estiment les coûts réels de la main d'oeuvre employée lors de ces invitations où les stocks alimentaires du ménage sont beaucoup plus utilisés que les produits achetés.

<sup>c</sup>Particulièrement les dépenses d'aliments autres que les céréales, sel et soins vétérinaires.

<sup>d</sup>Refère aux services de location de charrettes. Les ventes de produits transportés tels que le bois en sont exclues; n'est considéré que la location uniquement.

<sup>e</sup>Le tableau ci-dessous présente les valeurs de dépréciation pour le matériel de TRACAN et pour les animaux de trait:

Elément	Prix de 1978 (FCFA)	Durée de Vie Estimée (années)	Valeur Résiduelle (FCFA)	Dépréciation Annuelle (FCFA)
<u>Traction Bovine</u>				
Charrue	18.250	10	2.000	1.625
Sarcleur	19.635	7	1.500	2.591
Butteur	6.470	5	500	1.194
Accessoires	7.225	5	250	1.395
Charrette	44.735	10	3.000	4.174
1 boeuf	35.000	4	75.000	+10.000
<u>Traction Asine</u>				
Charrue	11.320	10	1.000	1.032
Sarcleur	17.200	8	1.500	1.963
Butteur	4.850	6	500	725
Accessoires	5.185	5	200	997
Charrette	44.735	10	2.000	4.274
1 âne	18.000	7	3.000	2.143

Source: Données de l'enquête agricole et Barrett et al., [1981].

rapporte plus de revenu que le transport bovin<sup>1/</sup> Ainsi, en moyenne le revenu tiré de ces prestations de service serait plus élevé pour la TA que pour la TB.

En conclusion il semblerait donc que la TA reviendrait nettement moins cher que le TB. Par conséquent la TA serait très vraisemblablement adoptée par les paysans relativement moins aisés du point de vue financier.

#### 4.2.3 - Analyse de "Cash-flow"<sup>2/</sup>

L'analyse de "cash-flow" sur une base annuelle a montré que les dépenses en espèce et le remboursement des dettes relatives à la TRACAN constituaient un réel fardeau pour les paysans qui l'ont adoptée surtout pour ceux de la TB. Le revenu monétaire net moyen provenant uniquement des cultures, comme l'indique le Tableau 2-12, n'était que 3.156 CFA pour les paysans TB et de 4.909 FCFA pour les paysans TA pour la saison agricole 1978/79. Ces derniers s'en sont sortis à meilleur compte parce que leurs dépenses en espèce étaient moins élevées et étaient largement compensées par les revenus monétaires provenant des prestations de service. Il faut également noter qu'en moyenne leur revenu monétaire net provenant des cultures était non seulement supérieur à celui de leur groupe témoin, mais également à celui des paysans TB.

Le fardeau est encore plus lourd quand on soustrait du revenu monétaire net des cultures les dépenses en espèce pour achat de vivres. Le surplus monétaire net qui en résulte peut être considéré comme une mesure de la capacité du ménage à dégager un surplus monétaire dans le seul cadre de la production agricole. A l'analyse ce surplus monétaire net agricole était négatif pour l'année 1978-79 (cf. Tableau 2-12). Bien que ces résultats aient été dans une certaine mesure affectés par la sécheresse, surtout dans le cas des paysans TA, le problème reste incontestablement lié aux faibles rendements des deux principales cultures vivrières, i.e., mil et sorgho.

<sup>1/</sup>Il s'agit des revenus obtenus des prestations de service et non du commerce de bois.

<sup>2/</sup>Pour plus de détail sur cette analyse, voir thèse de l'auteur, pp. 143-150. Il s'agit essentiellement d'analyse de "trésorerie" si on peut employer ce terme pour des paysans.

TABLEAU 2-12

Situation du "cash-flow" pour le paysan TRAD  
et TRACAN moyen, 1978-79 (en FCFA)

Item	Zones TB		Zones TA	
	TRAD	TB	TRAD	TA
<u>Production de cultures</u>				
	FCFA			
1. Valeur des ventes	6.661	9.680	9.569	13.798
2. Intrants	- 1.752	- 2.682	- 2.879	- 2.621
3. Dépenses en espèce relatives à TRACAN	0	- 4.502	9	- 2.409
4. Revenus provenant de la TRACAN	0	+ 660	0	+ 1.705
5. Revenu en espèce des cultures	4.909	3.156	6.681	10.473
6. Achats de provisions alimentaires	- 4.966	-11.617	- 9.505	-20.782
7. <u>Surplus monétaire net provenant des cultures</u>	- 57	- 8.461	- 2.824	-10.309
<u>Elevage</u>				
8. Revenus	3.997	33.127	19.021	33.961
9. Dépenses	- 5.967	-27.992	-13.203	-32.565
<u>Commerce de produits agricoles</u>				
10. Revenus	1.594	2.877	7.867	17.913
11. Dépenses	- 1.358	- 3.406	- 6.682	-19.402
<u>Transformation de produits agricoles</u>				
12. Revenus	1.565	6.150	2.988	8.816
13. Dépenses	- 1.037	- 2.972	- 2.286	-10.236
<u>Autres sources de revenu<sup>a</sup></u>				
14. Revenus	38.051	21.127	6.194	46.034
15. Dépenses	- 1.120	- 7.943	- 5.156	-24.457
<u>Dépenses de capital</u>				
16. Achats d'outils agricoles	- 183	- 126	- 504	- 276
17. Achats d'équipement TRACAN	- 333	- 640	0	- 2.399
<u>Crédit</u>				
18. Emprunts et recouvrement de dettes	1.155	6.853	2.854	9.169
19. Prêts octroyés et remboursement de dettes	- 1.870	-19.237	- 3.138	- 7.724
20. Cash-flow net	34.437	- 643	5.131	8.525

Source: Données de l'enquête agricole et Barrett et al., [1981].

<sup>a</sup>Commerce non-agricole, activités artisanales, salaires, etc.

En désagrégeant l'analyse de cash-flow sur une base mensuelle, on se rend compte que les achats de provisions alimentaires les plus importants avaient lieu pendant la période de mai à août. La valeur moyenne de ces achats par ménage pour les ménages TRACAN est plus élevée que celle des ménages TRAD.

L'année 1978-79 peut être considérée à juste titre comme une année de reconstitution de stocks suite à plusieurs années de sécheresse. Cela explique en partie la faible valeur des produits vendus. Cependant le Tableau 2-12 montre que la valeur des ventes n'était supérieure à celle des achats que dans le seul cas des paysans TRAD. L'analyse semble indiquer que ces derniers jouiraient d'une relative autosuffisance alimentaire par rapport aux paysans TRACAN. Il s'ensuit que les paysans TRACAN doivent trouver d'autres sources de revenu monétaire pour faire face à leur déficit alimentaire et pour couvrir les dépenses en espèce relatives à l'adoption de la traction animale. Le Tableau 2-12 montre que le déficit de "cash-flow" de la production agricole est compensée par les revenus en espèce provenant d'autres activités (i.e., "Autres sources" sur le Tableau 2-12 : commerce, artisanat, salaires provenant d'occupations non-agricoles, etc...).

L'appréciation précise de l'impact du remboursement du crédit moyen terme sur le "cash-flow" des paysans devrait considérer le remboursement moyen qu'un paysan TRACAN aurait dû effectuer à la fin de l'année 1978-79. Etant donné que le paysan TRACAN médian (dans l'échantillon TRACAN) avait trois ans d'expérience avec l'attelage typique (i.e., une paire de boeufs avec charrue ou un âne et une charrue), cela implique un remboursement moyen annuel de 22.600 FCFA pour l'attelage bovin et de 14.175 FCFA pour l'attelage asin. En considérant ces remboursements moyens, le "cash-flow" net sur une base annuelle serait de -10.546 FCFA pour les paysans TB et de -5.366 FCFA pour les paysans T<sub>1</sub><sup>1/</sup>.

Bien que l'enquête ait montré que la TB était financièrement plus attrayante que la T<sub>1</sub> (en partie à cause de la sécheresse qui a affecté la performance de la TA en 1978-79), l'adoption de la TB re-

---

<sup>1/</sup> Cette analyse, il faudrait le noter, suppose que les animaux et le matériel étaient acquis sur crédit.

quiert, du moins dans la situation actuelle, l'accès à d'autres sources de revenu monétaire pour compenser le déficit du "cash-flow" pendant les trois ou quatre premières années antérieures à la liquidation de la paire de boeufs. Les paysans TA ont aussi à faire face au problème de déficit de "cash-flow" mais puisque les dépenses en espèce sont moindres, ceux-ci sont moins vulnérables que les paysans TB. L'expansion relativement plus rapide de la traction asine dans l'ORD de l'Est est probablement liée aux dépenses en espèce relativement plus bas<sup>1/</sup>

Une conclusion importante qui s'impose à ce point de l'analyse est celle-là même que seuls les paysans relativement aisés peuvent participer dans le programme de crédit moyen terme de la traction animale. Ces derniers disposent d'autres moyens qui leur permettent de faire face au problème du déficit financier inhérent à son adoption. Cette conclusion est d'autant plus patente que le paquet technologique actuel offert aux paysans n'apparaît pas clairement rentable dans le contexte de l'ORD de l'Est où la majeure partie des ressources du crédit est utilisée pour promouvoir l'augmentation de la production des cultures vivrières dont la productivité demeure relativement faible.

En toute justice cependant il faudrait souligner trois faits importants, plus ou moins hors du contrôle de l'ORD, qui, ne serait-ce que partiellement, expliqueraient les résultats plutôt décevants de la culture attelée :

- 1) la sécheresse que nous avons mentionnée à plusieurs reprises ;
- 2) le manque d'expérience de la majorité des utilisateurs de la traction animale ;
- 3) en dehors du labour, les autres opérations culturales, tels que le buttage et surtout le sarclage, sont encore pratiquées à la main dans la plupart des cas ; et
- 4) le faible rendement des céréales locales.

Tous les effets bénéfiques de la culture attelée ne seront donc apparents qu'à partir du moment où les paysans adopteraient et utiliseraient proprement toute la gamme de matériel aratoire (charrue, sarcler et butteur). Encore faudrait-il qu'une telle adoption

<sup>1/</sup> Pour une analyse beaucoup plus détaillée du "cash-flow" sur une base mensuelle, voir thèse de l'auteur, pp. 143-150.

soit financièrement rentable. Seule une recherche appliquée dans les conditions des divers systèmes d'exploitation des paysans pourrait nous donner une réponse à ce sujet.

Une des révélations les plus troublantes de cette étude sur l'économie agricole de la Région de l'Est est le fait que très peu d'argent liquide soit généré par la seule production agricole. En valeur les deux principales cultures vivrières (mil et sorgho) représentent 61 à 85 % de la valeur totale de la production. D'autre part, le pourcentage de la production commercialisée ne représente que 8 à 15 % de la production totale. L'agriculture de l'ORD de l'Est est donc visiblement une agriculture de subsistance à peine monétarisée. Etant donné que les céréales constituent les spéculations les plus importantes, cela signifierait que la production céréalière n'est pas génératrice d'argent liquide. Par conséquent à moins d'augmenter substantiellement la productivité de celles-ci<sup>1/</sup> et partant le surplus commercialisable, la traction animale, surtout celle bovine, qui nécessite des débours en espèce relativement substantiels pour son acquisition connaîtrait des lendemains plutôt difficiles.

Une conclusion générale qui se dégage de l'étude sur l'impact du crédit moyen terme tel que reflétés par les effets de la traction animale pendant la campagne agricole de 1970-79, est que cette technologie dans son utilisation actuelle n'a pas contribué à augmenter de façon significative la production et le revenu des paysans et leur bien-être d'une manière générale. Une telle augmentation demeure relativement modeste bien que les meilleurs utilisateurs aient été délibérément choisis pour cette étude. Nous proposerons une ébauche de solutions dans le dernier chapitre.

#### 5°/- LA VIABILITE FINANCIERE DU PROGRAMME DE CREDIT DE L'ORD DE L'EST

Comme nous avons eu à le souligner précédemment, le taux de remboursement des prêts est un important critère dans l'évaluation de la performance globale d'un programme de crédit agricole. Des taux élevés d'arriérés ou d'impayés érodent la base financière de l'institution de crédit et peuvent éventuellement entraîner un ra-

<sup>1/</sup> Les rendements de céréales demeurent relativement faibles même dans les zones qui n'étaient pas touchées par la sécheresse (cf. Tableau 2-3).

lentissement du programme de prêts voire une banqueroute pure et simple.

Bien que l'on puisse raisonnablement supposer à priori qu'un taux de remboursement élevé indiquerait que l'objectif ultime d'augmenter la production et le revenu a été atteint cela n'est pas toujours nécessairement le cas. Les paysans peuvent rembourser leurs dettes en utilisant leur épargne ou d'autres sources de liquidité qui ne sont pas directement liés au crédit telles que les activités non-agricoles et les ventes d'animaux. Ainsi notre étude a révélé que plus de 27 % des paysans ayant un crédit court terme ont remboursé leur crédit par des ventes d'animaux alors que 30 % des paysans ayant un crédit moyen terme ont soit vendu des animaux ou utilisé d'autres sources de revenu non-agricoles pour s'acquitter de leurs dettes.

Par ailleurs il n'est pas du tout exclu que même dans ces cas où le crédit ait eu quelque effet positif sur la production, les paysans choisissent de rembourser leurs dettes en utilisant d'autres moyens plutôt que de vendre leurs récoltes. Une telle situation est concevable dans le cadre d'une agriculture de semi-subsistance où l'effort du programme de crédit est surtout axé sur les cultures vivrières dont les rendements demeurent faibles comme dans l'ORD de l'Est. En dépit des dangers qu'il y aurait à considérer un taux de remboursement élevé comme le seul critère de succès d'un programme de crédit, il n'en demeure pas moins vrai que ce taux constitue un critère supplémentaire de performance d'une institution de crédit.

Nous avons déjà eu à indiquer un certain nombre de critères d'appréciation de la viabilité financière d'une institution (ou d'un programme) de crédit à savoir :

- 1) le ratio de récupération ;
- 2) le pourcentage des arriérés par rapport à la valeur totale des prêts ; et
- 3) la proportion des emprunteurs qui s'acquittent de leurs dettes<sup>1/</sup>

<sup>1/</sup> Deux autres indicateurs très utiles n'ont pas été employés par manque de données. Le premier consiste à classer les arriérés ou impayés par classe d'âge. Le second dit "index de remboursement" est un bon indicateur de la performance de remboursement au niveau individuel ou collectif (crédit de groupes). Pour plus de détail sur ces indicateurs, voir appendice de thèse.

Nous allons tour à tour utiliser ces trois indicateurs pour analyser la performance financière du programme de crédit de l'ORDEST.

#### 5.1 - Le ratio de récupération -

Rappelons brièvement que cet indicateur représente simplement la proportion des remboursements effectués par rapport à la valeur totale des dettes échues. Le Tableau 2-13 montre que pour le court terme, en incluant les remboursements pour arriérés, ce ratio était de 78,4 % en 1976/77 ; 40,7 % en 1977/78 ; 45,3 % en 1978/79 ; et 39,3 % en 1979/80. Si on exclut les remboursements pour arriérés, le ratio demeure la même pour les deux premières années, mais chute à 37,3 % pour 1978/79 et à 31,8 % pour 1979/80. Ainsi le ratio de récupération du court terme s'est détérioré continuellement au cours des quatre dernières années. Ce qui veut dire que le taux des impayés a empiré au cours de la même période passant de 22,6 % en 1976/77 à 68,2 % en 1979/80.<sup>1/</sup>

Le ratio de récupération du crédit moyen terme montre les mêmes tendances. L'exclusion des remboursements pour arriérés révèle que le ratio s'était amélioré entre 1976/77 et 1977/78, passant de 37,8 % à 54,2 %. Les deux dernières années ont été marquées par une recrudescence des impayés et un déclin alarmant du ratio de récupération avec 34 % en 1978/79 et 21,5 % en 1979/80.<sup>1/</sup>

En considérant globalement les deux catégories de prêts, la situation n'est évidemment pas très encourageante non plus comme le montre le Tableau 3-23. D'après cet indicateur, le programme de crédit de l'ORDEST présente les signes avant-coureurs d'une institution financière en sérieux danger.

Avant de clore le volet sur ce critère, il faut dire que le fait d'inclure les remboursements pour arriérés dans le calcul du ratio de récupération peut améliorer celui-ci mais ne résout en rien le problème sous-jacent. L'exclusion de tels remboursements permet une appréciation plus réaliste de la santé financière du programme de crédit d'une période à l'autre par l'examen des tendances du ratio de récupération. En outre la prise en compte des remboursements pour arriérés dans la valeur globale des remboursements pour une année donnée peut donner un ratio positif quand

<sup>1/</sup> Pour des discussions plus détaillées sur les divers problèmes et difficultés relatifs à l'utilisation du ratio de récupération, voir thèse pp. 110-112.

bien même les remboursements des dettes en cours seraient nuls. Quand on procède à des comparaisons de ratios de récupération de différents programmes de crédit il est important de savoir quels éléments de remboursement étaient pris en considération pour éviter qu'une telle comparaison ne perde tout son sens<sup>1/</sup>

5.2 - Le pourcentage des arriérés par rapport à la valeur totale des prêts<sup>2/</sup> -

Cet indicateur, rappelons-le, consiste à comparer le montant des arriérés à celui de tous les prêts octroyés à un moment donné, généralement à la fin de l'année comptable du crédit. Pour aider à la compréhension de cet indicateur quelque peu complexe, nous allons nous servir d'expressions mathématiques simples pour en illustrer la signification. Ainsi on peut exprimer cet indicateur comme suit :

$$q_j = \frac{A_j}{P_j} \times 100 \quad (1)$$

ou

$q_j$  = proportion des arriérés par rapport à la valeur totale des prêts à la fin de la période  $j$  (une ou plusieurs années), exprimée en pourcentage.

$A_j$  = montant des arriérés à la fin de la période  $j$

$P_j$  = montant total des prêts à la fin de la période  $j$ .

Si toutes les dettes sont intégralement remboursées à l'échéance (i.e., montant des arriérés nul),  $A_j$  sera nul et  $q_j$  par conséquent sera aussi nul. Donc un  $q_j$  faible indiquerait un faible pourcentage d'arriérés par rapport aux prêts totaux. Par contre dans le cas où aucun remboursement n'a été effectué pour toutes dettes échues,  $A_j$  serait à son maximum et  $q_j$  deviendrait plus grand. Dans le cas du crédit court terme  $q_j$  serait de 100 %.

<sup>1/</sup> Pour des discussions plus détaillées sur les divers problèmes et difficultés relatifs à l'utilisation du ratio de récupération, voir thèse pp. 110-112.

<sup>2/</sup> Il s'agit du volume total des prêts non remboursés. C'est à dire encours + nouveaux prêts + arriérés + dettes non-échues.

Il faut remarquer que pour le crédit moyen terme  $P_j$  comprend deux parties :  $B_j$  qui est constitué par les dettes de la période considérée (ou l'encours) et les dettes qui ne sont pas encore arrivées à échéance ( $C_j$ ). Donc,  $Q_j$  devient :

$$q_j = \frac{A_j}{B_j + C_j} \times 100 \quad (2)$$

Equation (2) montre qu'un changement dans les arriérés affecte aussi bien le numérateur que le dénominateur puisque les arriérés sont également liés à la partie échue des dettes totales. Quand  $A_j$  est nul, ce qui signifie que toutes les dettes échues étaient intégralement remboursées à l'échéance,  $q_j$  sera nul bien que  $C_j$  (dettes non échues) puisse être encore important. Quand bien même les arriérés ( $A_j$ ) seraient au maximum, leur valeur serait tout au plus égale aux dettes échues ( $A_j = B_j$ ) ;  $q_j$  ne serait jamais égal à 100 % à moins que  $C_j$  (dettes non-échues) soit nul. Donc pour le crédit moyen terme  $q_j$  varie nécessairement entre 0 et 100 %. Evidemment pour le crédit court terme,  $q_j = \frac{A_j}{B_j}$  puisque toutes les dettes doivent être remboursées en totalité à la fin de chaque année.

Le TABLEAU 2-14 montre que pour le court terme le pourcentage des arriérés par rapport à la valeur totale des prêts est de 21,5 % pour l'année 1976-77, 66,9 % et 72,2 %. Pour les années 1977-78 et 1978-79.

La situation du crédit moyen terme est tout à fait différente. Le pourcentage des arriérés par rapport aux dettes totales varie de 2 % en 1976-77 à 28 % en 1979-80. Mais ces faibles pourcentages n'indiquent pas nécessairement que le crédit moyen terme se porte bien. Ils indiquent tout simplement que la proportion de nouveaux prêts moyen terme croit beaucoup plus rapidement que la proportion arrivant à échéance. Le phénomène est très typique pour certaines institutions de crédit agricole des Pays en Voie de Développement financées sur fonds extérieurs. En général ces ratios ont tendance à être plus petits pour le crédit moyen terme que pour le crédit court terme parce qu'à n'importe quel moment une proportion importante des prêts moyen terme n'est pas encore arrivée à échéance. Les pourcentages du TA-

TABLEAU 2-14

Performance financière du programme de crédit de l'ORD de l'Est:  
pourcentage des arriérés par rapport au volume total des prêts

	1976-77		1977-78		1978-79		1979-80	
	CT <sup>a</sup>	MT <sup>a</sup>	CT	MT	CT	MT	CT	MT
Arriérés en fin d'année (FCFA)	6.120	.169.880	3.262.141	1.330.965	3.898.401	9.639.321	8.276.215	19.735.962
Montant total des prêts en fin d'année (FCFA)	28.400	10.729.300	4.879.222	52.773.954	5.401.524	59.177.362	8.276.215	71.527.525
Pourcentage des arriérés par rapport au volume total des prêts	21,5	1,6	66,9	2,5	72,2	16,5	100	27,6
Total des arriérés en fin d'année: CT + MT (FCFA)	176.000		4.593.106		13.537.722		28.012.177	
Volume global des prêts en fin d'année: CT + MT (FCFA)	10.735.420		57.643.176		64.578.886		79.803.738	
Pourcentage du total des arriérés par rapport au volume global des prêts	1,6		8,0		21,0		35,1	

Source: Calculés à partir des comptes du crédit de l'ORD de l'Est, 1980.

<sup>a</sup>CT et MT pour court terme et moyen terme.

BLEAU 2-14 indiquent une telle situation plutôt qu'une amélioration dans la qualité du portefeuille total du crédit moyen terme<sup>1/</sup>

### 5.3 - La proportion des emprunteurs s'acquittant de leurs dettes -

Le troisième indicateur utilisé dans l'appréciation de la viabilité financière du programme de crédit de l'ORDEST est le pourcentage des paysans qui remboursent leurs dettes par rapport au nombre total d'emprunteurs ayant des dettes arrivées à échéance. Faute de données, il n'a pas été possible de calculer ce pourcentage pour les trois années (1976-79). Les seules données disponibles étaient celles de l'année 1979-80 où 502 paysans se sont acquittés de leurs dettes sur un total de 2.851 qui devaient rembourser, soit 17,6 %.

L'utilité de cet indicateur est plutôt douteuse parce qu'il ne donne aucune information financière. Il peut néanmoins s'avérer utile dans les cas où le crédit est octroyé à des groupes (coopératives ou groupements villageois divers). Dans ce cas, la proportion des paysans qui rembourse peut fournir une information concernant la cohésion et la solidarité à l'intérieur du groupe. D'autre part les paysans individuels (ou groupes) qui remboursent peuvent avoir des caractéristiques différentes de ceux qui ne remboursent pas, et cette information peut être utile à l'institution de crédit. Cet indicateur sert aussi à apprécier le coût additionnel qu'il faudrait faire face pour récupérer les arriérés.<sup>2/</sup>

### 5.4 - Les causes des impayés et de la médiocre performance financière du programme de crédit de l'ORD de l'Est -

Vu que la performance financière du programme de crédit de l'ORD de l'Est laisse plutôt à désirer, une étude parallèle a été entreprise pour en déterminer les causes. Cette étude a porté sur 869 paysans ayant bénéficié d'un crédit moyen terme et s'est déroulée en

---

<sup>1/</sup> Pour des détails sur les problèmes de l'utilisation de cet indicateur, voir thèse, p. 108.

<sup>2/</sup> Pour les problèmes relatifs à cet indicateur, voir thèse p. 117.

Octobre 1978<sup>1/</sup> De cette étude il en est ressorti que les paysans étaient responsables pour 37 % des cas d'impayés et que 37 % étaient attribuables à l'ORD. Les 25 % restants étaient dûs à la nature.

Du côté des paysans l'enquête a révélé qu'une des raisons les plus importantes des impayés était due au fait que les paysans considéraient le prêt ORD comme une transaction qui n'a lieu qu'une seule fois du moins pour le crédit moyen terme. Puisqu'ils ne s'attendent plus à bénéficier d'autres prêts futurs, ils ne se sentent pas obligés de rembourser leurs dettes. Il est également apparu que les paysans d'une façon générale remboursent les prêteurs privés en priorité (commerçants et confrères paysans) parce qu'il y a une certaine honte associée à ce genre de dettes, ce qui n'est pas le cas avec les dettes de l'ORD. Il y a aussi le fait que les paysans sont soucieux de garder une bonne réputation avec leurs créanciers privés pour assurer des prêts futurs. Certains paysans trouvent aussi que contrairement à l'ORD, les créanciers privés emploient des méthodes autrement plus sévères et plus draconiennes dans la récupération des remboursements.

Cette enquête a également révélé que les 37 % des impayés attribués à l'ORD étaient répartis comme suit : 29 % étaient dûs au retard dans les livraisons des matériels de la traction animale ; 3 % étaient dûs au fait que les animaux de trait étaient ou trop jeunes ou trop petits, par conséquent non-utilisables dans la culture attelée ; et enfin 2 % étaient attribués au fait que les agents de crédit qui se présentaient aux paysans pour récupérer les remboursements n'étaient pas les mêmes que ceux qui étaient là au moment de l'octroi du crédit. Ce qui était suspect aux yeux des paysans confus.

Quant aux 26 % des cas d'impayés provenant de causes naturelles, il faut citer les mauvaises conditions pluviométriques, les cas de décès ou d'indispositions des paysans aussi bien que les décès et maladies des animaux de trait.

---

1/ Les résultats de cette étude ont été résumés dans un article présenté à une conférence à Londres et publié subséquemment sous le titre : Thomas STICKLEY et Edouard K. TAPSOBA, "Loan Repayment Delinquency in the Eastern ORD of Upper Volta" in Borrowers and Lenders, John Howell, ed., Overseas Development Institute, London, 1980.

Un autre problème qu'on peut difficilement passer sous silence puisqu'il était l'objet de préoccupation majeure de la Direction de l'ORD était le problème de détournement des fonds récupérés au titre du crédit par un certain nombre d'agents de l'ORD. Bien que des données sur ce phénomène ne nous étaient pas disponibles, le problème était néanmoins d'actualité. Les possibilités de détournement sont rendues faciles à cause surtout du fait que les paysans sont illettrés et aussi à cause de l'absence d'un système de contrôle rigoureux. En tout état de cause, il faut souligner le fait que certains agents de vulgarisation/crédit perçoivent leur travail comme un emploi temporaire de dernier recours et par conséquent manquent de motivation.

#### 6°/- EFFETS DE DISTRIBUTION DU PROGRAMME DE CREDIT DE L'ORD DE L'EST -

Il a été rapporté à maintes reprises dans la littérature de crédit agricole, comme nous avons déjà eu à le mentionner, que les programmes de crédit dans bien des cas avaient fini par bénéficier les agriculteurs relativement plus riches. Ce faisant, les ressources de crédit ont contribué à aggraver les inégalités dans la distribution des revenus. Une méthode couramment utilisée pour mesurer ces effets de distribution consiste d'abord à stratifier les bénéficiaires par classe de revenu ou par la taille de l'exploitation et ensuite à examiner la distribution des ressources de crédit par classe de revenu. Une autre méthode consiste à analyser la distribution des fonds du crédit par rapport à la distribution des bénéficiaires (e.g., 10 % des gros bénéficiaires avec 90 % des fonds).

L'analyse des effets de distribution dans le système de crédit de l'ORD de l'Est pose des problèmes qu'il convient de souligner. D'abord il y a le fait que le crédit est octroyé en nature et non en espèce. Il y a donc aucun intérêt pour un paysan d'emprunter au delà de ses besoins comme cela se produit très souvent quand les prêts sont octroyés en espèce. Deuxièmement, il n'y a pas de différence marquée entre la taille moyenne des exploitations parmi les paysans. Troisièmement, comme l'a révélé notre étude, les deux catégories de paysans (TRAD et TRACAN) sont relativement pauvres. On ne peut donc utiliser les termes "Paysans riches" que pour exprimer une position relative. Quatrièmement, l'échantillon TRACAN n'était pas un échantillon aléatoire, mais était délibérément choisi pour évaluer la performance des meilleurs utilisateurs de la culture attelée. Pour toutes ces raisons,

il est difficile d'analyser l'impact de la TRACAN sur la distribution de revenu.

En dépit de ces difficultés, il y a un certain nombre d'indicateurs que nous avons eu à souligner auparavant qui tendaient à démontrer qu'il était très vraisemblable que la TRACAN soit adoptée par les paysans relativement plus aisés. En effet seuls ces derniers sont en mesure de supporter l'énorme risque financier qu'elle comporte en utilisant des sources de revenu non-agricoles pour faire face au déficit de "Cash-flow". D'autres preuves qui corroborent cet hypothèse est le fait que les villages où la TRACAN a été largement adoptée sont, en général, des centres commerciaux très actifs (Diapangou, Piéla, Logobou, Ougarou).

Des preuves additionnelles révélées par notre étude qui montrent que les paysans TRACAN sont relativement plus riches (ou moins pauvres) sont les suivantes : En analysant la valeur moyenne des ventes d'animaux et produits animaux, nous avons trouvé qu'à Diapangou, par exemple, 44 % des paysans TRACAN ont vendu pour plus de 20.000 CFA, contre seulement 29 % des paysans TRAD au cours des 12 mois de l'enquête de 1978/79. A Ougarou également, 61 % des paysans TRACAN ont réalisé plus de 20.000 CFA en recettes de ventes d'animaux et produits animaux alors que seulement 6 % des paysans TRAD ont atteint ce niveau.

En considérant les revenus provenant d'activités non-agricoles, l'étude montre qu'en moyenne le revenu des paysans TRACAN est substantiellement supérieur à celui des paysans TRAD. A Logobou, par exemple, 79 % des paysans tracan ont réalisé en moyenne plus de 20.000 CFA du revenu non-agricole contre 24 % des paysans TRAD. On retrouve la même situation à Ougarou, où 29 % des paysans TRACAN ont gagné plus de 20.000 CFA alors qu'aucun paysan TRAD n'a réalisé un tel revenu.

Le nombre moyen de biens durables détenus par les catégories de paysans constitue également un indice supplémentaire qui indiquerait que les paysans TRACAN sont plus aisés. De tels biens durables sont : lampes-tempête, postes-radio, motos. L'analyse des données montre que 25 % des paysans TRACAN avaient au moins une moto contre 2 % des paysans TRAD. Ainsi 61 % et 91 % des paysans TRACAN avaient respectivement au moins un poste-radio et au moins une lampe-tempête contre respectivement 18 % et 51 % dans le cas des paysans TRAD.

En conclusion, les résultats de l'enquête semblent indiquer que les paysans qui ont bénéficié du crédit moyen terme pour la traction animale seraient relativement plus aisés que ceux qui n'en ont pas bénéficié. Si les effets du crédit sur le revenu étaient substantiellement positifs, le résultat serait une aggravation des disparités dans la distribution de revenus dans les zones rurales de l'ORD de l'Est.

### CHAPITRE III

- - - - -

## LE SYSTEME DE CREDIT INFORMEL DANS LES ZONES RURALES DE L'ORD DE L'EST : FONCTION, STRUCTURE ET PERFORMANCE

-----

L'objectif de ce chapitre est de décrire brièvement les transactions de crédit informel dans les zones rurales de la région de l'Est Volta et d'analyser la fonction du crédit traditionnel, sa structure et sa performance. Les données de ce chapitre sont tirées de l'enquête micro-économique de 1978/79.

### 1°/- DESCRIPTION DES TRANSACTIONS DE CREDIT DANS LES ZONES RURALES DE LA REGION DE L'EST -

Il y a, grossomodo, quatre sortes de transactions de crédit dans le système de crédit informel :

- 1) prêts en espèce ;
- 2) prêts en nature ;
- 3) emprunts en espèce ; et
- 4) emprunts en nature.

Les remboursements des prêts et des emprunts s'effectuent soit en espèce soit en nature.

#### 1.1 - Les prêts en espèce et en nature -

Les 480 paysans de l'échantillon ont effectué 544 prêts en espèce (cf. Tableau 3-1) pour une valeur de 1.702.505 CFA et 89 prêts en nature durant la période de 12 mois de l'enquête (1er Mai 1978 au 30 Avril 1979). Notons que le nombre moyen de prêts octroyés est plus élevé pour les ménages TRACAN (relatif aux ménages TRAD). Il faut également noter que la valeur totale des prêts des ménages TRACAN est supérieure à celle des ménages TRAD (919.125 FCFA contre 783.380 FCFA) bien que la taille de l'échantillon de ces derniers soit, à peu de chose près, trois fois plus grande que celle des ménages TRACAN. La valeur moyenne des prêts octroyés par l'échantillon TRACAN est presque deux fois plus élevé que celle de l'échantillon TRAD (4.197 contre 2.410). De plus, le prêt moyen par ménage TRACAN est trois fois plus élevé que le prêt moyen par ménage TRAD dans chacune des zones où les deux types de paysans existent (7.353 F CFA contre 2.207 FCFA).

TABLEAU 3-1

Distribution du nombre et de la valeur annuelle des prêts en espèce octroyés par ménage et par zone, 1978-79

Zone	Nombre de Ménages		Nombre de Prêts		Valeur Totale des Prêts Octroyés (FCFA)		Valeur Moyenne par Prêt (FCFA)		Valeur Moyenne des Prêts par Ménage <sup>b</sup> (FCFA)	
	TRAD	TRACAN	TRAD	TRACAN	TRAD	TRACAN	TRAD	TRACAN	TRAD	TRACAN
Bogandé	36	-	19	-	33.200	-	1.747	-	922	-
Mani	36	-	28	-	63.700	-	2.275	-	1.769	-
Pièla	18	18	1	4	1.000	3.825	1.000	956	55	212
Diabo	18	53	4	39	25.500	181.000	6.375	4.641	1.417	3.415
Logobou	36	18	82	45	146.250	151.550	1.783	2.568	4.062	6.419
Partiaga	36	-	50	-	138.325	-	2.766	-	3.842	-
Yondé	35	-	10	-	63.075	-	6.307	-	1.802	-
Diapangou	18	18	18	71	33.475	418.700	1.860	5.897	1.860	23.261
Botou <sup>c</sup>	37	-	42	-	92.675	-	2.206	-	2.505	-
Kantchari	35	-	28	-	125.750	-	4.491	-	3.593	-
Ougarou	18	18	6	60	12.100	200.050	4.783	3.334	672	11.114
Pama	32	-	37	-	48.330	-	1.306	-	1.511	-
TOTAUX TOUTES ZONES	355	125	325	219	783.380	919.125	2.410	4.197	2.207	7.353

Source: Données de l'enquête agricole, 1978-79.

<sup>a</sup>Valeur moyenne par prêt = valeur totale des prêts ÷ nombre total des prêts.

<sup>b</sup>Valeur moyenne des prêts par ménage = valeur totale des prêts ÷ nombre total des ménages.

<sup>c</sup>Nord de Fada.

Dans la plupart des cas, les termes des prêts n'étaient pas spécifiés au moment des transactions. Les périodes de remboursement n'étaient précisées que dans 21 % des prêts en espèce et 12 % des prêts en nature et variaient entre un mois et douze mois. Dans 25 % des prêts en espèce et 55 % des prêts en nature le remboursement devait s'effectuer à la récolte. Aucune date n'était spécifiée pour le remboursement dans 55 % des prêts en espèce et 33 % des prêts en nature. Vu que la majeure partie de ces prêts en espèce doit être remboursée dans un an ou moins, on peut considérer que ces prêts sont plutôt court terme si l'on s'en tient à la définition de l'ORD.

En examinant la destination finale de ces prêts en espèce, l'analyse a révélé que la moitié de la valeur totale des prêts en espèce et 79 % des prêts en nature étaient octroyés à des personnes du village. On a également trouvé que 70 % de la valeur totale des prêts en espèce et 57 % du nombre total des prêts en nature sont allés à des personnes qui n'ont aucun lien de parenté avec les prêteurs.

Sur les 89 prêts en nature, 33 étaient effectués en produits agricoles divers dont les plus importants étaient les céréales vivrières de base : sorgho, mil et maïs qui totalisaient 65 prêts sur les 89 soit, près de 80 %. Par ailleurs, 85 % de ces prêts en nature devaient être remboursés en nature et le reste en argent liquide. De telles transactions seraient donc plutôt à caractère social d'aide mutuelle au niveau du village.

#### 1.2 - Les emprunts en espèce et en nature -

Au total, les 480 paysans de l'échantillon ont emprunté 427.275 F CFA au cours des 12 mois. Ce chiffre, notons-le, est estimé loin inférieur à celui des prêts en espèce (1.702.505 F CFA)<sup>1/</sup> Le nombre de ces emprunts en espèce (162) est également inférieur à celui des prêts en espèce (544). Le nombre et la valeur des emprunts seraient, d'après nous, sous-estimés. Cette hypothèse semble être supportée par le fait que seulement 36 % des paysans étaient disposés à parler de leurs emprunts. Cela est probablement dû à la honte associée au fait d'emprunter qui dénote un certain échec social,

<sup>1/</sup> Pour éviter de biaiser les résultats, nous avons exclu de l'analyse un emprunt atypique de 300.000 F CFA qui était pris à l'extérieur de la région par un ancien combattant pour l'achat d'un moulin.

alors qu'il y aurait une sorte de fierté associée au fait de prêter aux autres.

Le Tableau 3-2 montre qu'il y a une différence substantielle entre la valeur moyenne par emprunt en espèce des ménages TRACAN et celle des ménages TRAD (4.164 F CFA contre 2.398 FCFA). Mais la valeur moyenne par ménage du sous-échantillon TRAD est inférieure à celle du sous-échantillon TRACAN (733 FCFA contre 945 FCFA). Par ailleurs, en moyenne, les paysans TRACAN ont prêté beaucoup plus qu'ils n'ont emprunté. Il en ressort donc que les ménages TRACAN sont clairement des prêteurs nets par rapport aux ménages TRAD.

L'analyse des emprunts en espèce, une fois de plus, confirme clairement l'aspect localisé des transactions de crédit. En effet, les deux-tiers des emprunts en espèce proviennent du village, donc plus de 50 % des autres paysans. De plus, 60 % de ces emprunts proviennent de parents vivant dans le village ou en dehors.

Une question importante était de savoir pourquoi les paysans empruntaient. L'enquête a révélé que 29 % de la valeur de tous les emprunts ont été utilisés pour diverses dépenses familiales. Notons que 19 % de ces emprunts ont été utilisés dans l'achat de produits alimentaires. Les cérémonies et les fêtes ont accaparé 12 % tandis que le commerce comptait pour 13 %. Les autres buts des emprunts étaient les impôts et taxes (7,8 %); occupations non-agricoles (6,2 %) ; cadeaux (2,9 %) ; remboursement de dettes (0,6 %) ; achats de facteurs productifs (0,4 %) et autres buts (9,7 %).

Il est très important de remarquer que les emprunts utilisés à des fins de production agricole ne représentent que 0,4 % de la valeur totale des emprunts. Aucun emprunt n'a été utilisé pour des achats de facteurs de production "modernes" tels que matériel agricole et engrais. Il est donc fort peu probable que les ressources du crédit ORD se substituent aux ressources du crédit informel dans ce domaine. Il en ressort par conséquent qu'en l'absence d'un programme de crédit formel, les paysans, du moins dans ce contexte précis, n'emprunteraient pas dans le système de crédit informel pour financer des intrants modernes.

TABLEAU 3-2

Distribution du nombre et valeur annuelle des emprunts en espèce  
par ménage et par zone, 1978-1979

Zone	Nombre de Ménages		Nombre de Prêts en Espèce		Valeur Totale des Emprunts en Espèce (FCFA)		Valeur Moyenne par Emprunt <sup>a</sup> (FCFA)		Valeur Moyenne des Emprunts par Ménage <sup>b</sup> (FCFA)	
	TRAD	TRACAN	TRAD	TRACAN	TRAD	TRACAN	TRAD	TRACAN	TRAD	TRACAN
Bogandé	36	-	6	-	13.000	-	2.167	-	361	-
Mani	36	-	8	-	22.350	-	2.794	-	621	-
Pièla	18	18	1	1	7.500	7.300	7.500	7.300	417	405
Diabo	18	53	5	8	15.500	17.250	3.100	2.156	861	243
Logobou	36	18	27	7	32.650	29.000	1.209	4.141	960	1.611
Partiaga	36	-	33	-	70.675	-	2.142	-	1.963	-
Yondé	35	-	3	-	8.000	-	2.667	-	229	-
Diapangou	18	18	11	5	65.500	34.050	5.954	6.810	3.639	1.892
Botou <sup>c</sup>	37	-	9	-	26.100	-	2.900	-	705	-
Kantchari	35	-	6	-	9.800	-	1.633	-	280	-
Ougarou	18	18	13	1	19.000	4.000	1.462	4.000	1.056	222
Pama	32	-	18	-	45.600	-	2.533	-	1.425	-
TOUTES ZONES	355	125	140	22	335.675	91.600	2.398	4.164	945	733

Source: Données de l'enquête micro-économique, 1978-79.

<sup>a</sup>Valeur moyenne par emprunt = valeur totale des emprunts ÷ nombre total des emprunts.

<sup>b</sup>Valeur moyenne des emprunts par ménage = valeur totale des emprunts ÷ nombre total des ménages.

<sup>c</sup>Nord de Fada.

Le Tableau 3-3 montre que les pourcentages des fonds empruntés utilisés à des fins diverses sont plus ou moins similaires pour les deux sous-échantillons TRACAN et TRAD. Cependant les ménages TRACAN consacrent un pourcentage relativement plus élevé (20,2 %) pour le commerce que les ménages TRAD (11,1 %). Notons également que les ménages TRAD utilisent une proportion plus élevée de leurs emprunts (20 %) pour se procurer des produits alimentaires alors que les ménages TRACAN n'en utilisent que 14 %. Ce tableau montre aussi que contrairement aux ménages TRACAN, ceux TRAD empruntent pour faire des cadeaux, pour rembourser des dettes et pour des invitations de culture. Bien que les sommes ne soient pas importantes, cela pourrait constituer une indication supplémentaire que, d'une manière générale, les paysans TRACAN sont relativement plus aisés que les paysans TRAD.

Les sources des fonds empruntés sont les suivantes : 60,8 % provenaient des autres paysans du village ; 34,6 % d'autres personnes en dehors du village ; 4,2 % des commerçants du village et 0,4% des commerçants hors du village. Il est plutôt surprenant que la part des commerçants soit aussi faible.

Les termes de remboursement des emprunts, comme dans la plupart des transactions de crédit informel, n'étaient pas spécifiés non plus dans la majeure partie des cas. Ainsi 35 % des emprunts n'avaient aucune date précise de remboursement ; 34 % devaient être remboursés au moment des récoltes et seulement 30 % devaient être remboursés au bout d'un à cinq mois.

S'agissant des emprunts en nature, nous n'avons enregistré que 34 transactions dont 30 pour les ménages TRAD et quatre pour les ménages TRACAN. Une fois de plus, ces emprunts provenaient pour la plupart du village (plus de 75 %). Les commerçants n'ont contribué que pour 9 % seulement. De plus, près de 62 % des emprunts en nature provenaient de parents.

La plus grande partie de ces emprunts en nature était en céréales (4 emprunts sur 5). Les ménages TRAD en plus d'emprunter des cultures vivrières pour la consommation, empruntaient également pour faire des cadeaux, pour semer et pour des événements sociaux, ce qui indiquerait que les paysans TRAD seraient relativement plus pauvres. Comme dans les autres transactions de crédit, il n'y avait pas de date précise de remboursement des emprunts en nature. Plus

TABLEAU 3-3

Distribution des fonds empruntés par but et par ménage TRAD et TRACAN, 1978-1979

	Dépenses Familiales <sup>a</sup>	Achats de Nourriture	Cérémonies et Fêtes	Commerce	Impôts	Activités non- Agricoles	Cadeaux	Remboursement de Dettes	Facteurs de Production	Autres <sup>b</sup>	Total
<u>Ménages TRACAN</u>											
Valeur des emprunts (FCFA)	27.300	13.000	14.000	18.500	7.300	5.000	-	-	-	6.500	91.600
Pourcentage	29,8	14,2	15,3	20,2	7,9	5,5	-	-	-	7,1	100
<u>Ménages TRAD</u>											
Valeur des emprunts (FCFA)	95.575	66.650	37.000	37.100	25.900	21.500	12.500	2.700	1.700	35.050	335.675
Pourcentage	28,5	20,0	11,0	11,1	7,7	6,4	3,7	0,8	0,5	10,4	100

Source: Données de l'enquête agricole, 1978-79.

<sup>a</sup>Dépenses familiales comprennent les funérailles, mariages, vêtements, etc.<sup>b</sup>Autres: invitation de culture, achat d'animaux, etc.

de la moitié de ces emprunts devait être remboursée à la récolte.

### 1.3 - Fiabilité des données du crédit informel -

Un des problèmes majeurs de la recherche dans les Pays en Voie de Développement d'une façon générale, est la fiabilité des données collectées. L'expérience personnelle de l'auteur et sa connaissance de la région lui font croire que le nombre et la valeur des transactions de crédit sont sous-estimés pour deux raisons :

- 1) la nature sensible des données collectées et
- 2) les difficultés et le manque de tact de certains enquêteurs quant à l'obtention des informations voulues<sup>1/</sup>

Un second aspect à souligner est le fait que la valeur des prêts octroyés par les ménages TRACAN est nettement supérieure à celle des ménages TRAD. Trois éléments d'explication possibles viennent à l'esprit :

- 1) les zones de traction animale correspondent aux centres commerciaux très actifs de la région (Diapangou, Diabo, Logobou et Piéla) ;
- 2) il est très probable que les paysans TRACAN, de par leur contact avec l'ORD, soient plus ouverts au sujet de leurs transactions que leurs confrères TRAD. Enfin, comme nous avons tenté de le prouver, il est également fort probable que les paysans TRACAN soient tout simplement relativement plus nantis que les paysans TRAD.

Une des raisons pour lesquelles la valeur des emprunts provenant des commerçants est moins importante qu'on s'y attendait est dû au fait que ceux-ci utilisent des paysans vivant dans le village à qui ils confient de l'argent pour effectuer des prêts en espèce aux autres paysans contre remboursement en céréales. Il s'agit du phénomène bien connu des ventes (ou achats) en "herbe".

<sup>1/</sup> Dans la zone de Piéla, un centre d'intenses activités commerciales, il est certain que la valeur des transactions enregistrées ne reflète guère la réalité pour deux raisons objectives. D'abord le premier enquêteur était renvoyé pour insuffisance de travail et les données de près de deux mois étaient ainsi perdues. Ensuite le deuxième enquêteur qui avait pris la relève était très moyen et peu efficace. Dans la zone de Diabo également, neuf ménages n'avaient pas été interrogés pendant une période variant de deux à six mois. Tout cela, couplé à la réticence compréhensible des paysans, a contribué à la sous-estimation des données recueillies dans le cadre du système de crédit informel.

2°/- ANALYSE DU SYSTEME DE CREDIT INFORMEL -

2.1 - Variations saisonnières des transactions de crédit -

L'analyse des données de l'étude a montré qu'il y avait des variations saisonnières importantes dans la valeur des transactions de crédit. L'hypothèse suivante a été avancée pour expliquer ces fluctuations saisonnières. Après les récoltes les paysans vendent une partie de leurs produits pour satisfaire certaines dépenses. A mesure qu'on s'éloigne de la période des récoltes et que les stocks diminuent, les ventes ralentissent également car les paysans sont soucieux de garder une certaine quantité de vivres jusqu'aux récoltes prochaines. Durant cette période dite de "soudure", un certain nombre de paysans connaissent soit des problèmes de disponibilité d'argent liquide pour faire face à certaines dépenses soit un déficit alimentaire dû à une mauvaise récolte ou à des ventes trop élevées par rapport à leurs besoins futurs.<sup>1/</sup> Dans ces deux cas, le paysan n'a aucune autre alternative que de recourir à des emprunts en espèce ou en nature soit pour faire face à certains imprévus, soit simplement pour subvenir aux besoins de consommation familiale.<sup>2/</sup> Ces emprunts doivent être remboursés soit en espèce soit en nature généralement à la récolte.

On devrait donc s'attendre à ce que les emprunts soient moins importants pendant et immédiatement après la période des récoltes et qu'ils deviennent de plus en plus importants à mesure qu'on s'en éloigne, le point culminant étant la période de soudure (juin à août ou septembre). Les prêts devraient suivre les mêmes variations saisonnières tandis que les remboursements au contraire devraient suivre un cours exactement inverse. Le maximum des remboursements devrait se situer au moment des récoltes.

1/ En général les paysans font très attention à préserver des stocks suffisants pour traverser la période de soudure. Mais certaines exigences sociales les obligent quelquefois à utiliser leurs stocks au delà de leurs propres besoins. Certains commerçants nous ont dit qu'ils devaient quelquefois limiter leurs prix d'achat pour éviter que des paysans ne vendent une proportion trop élevée de leurs produits.

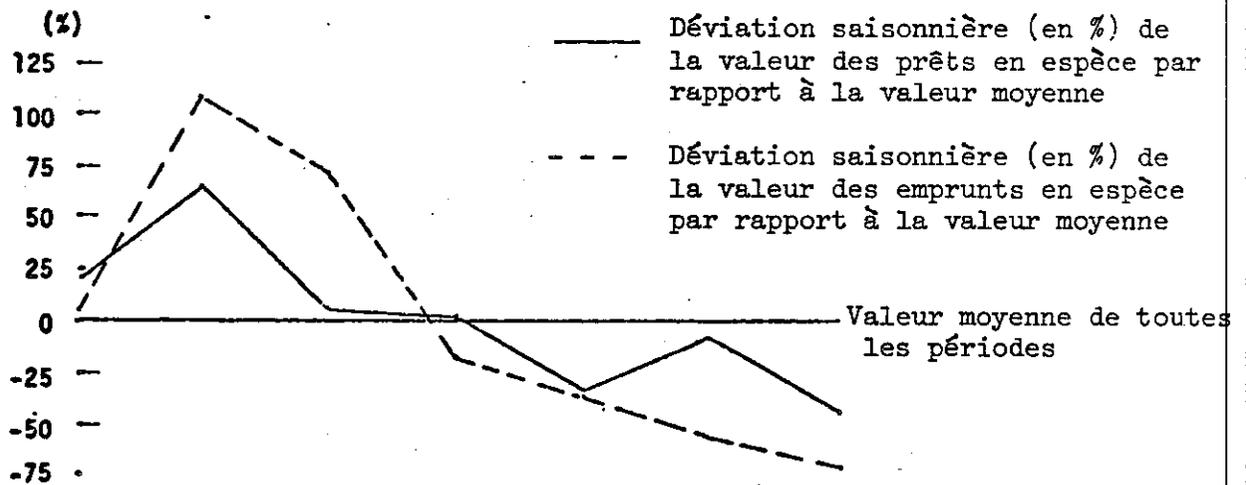
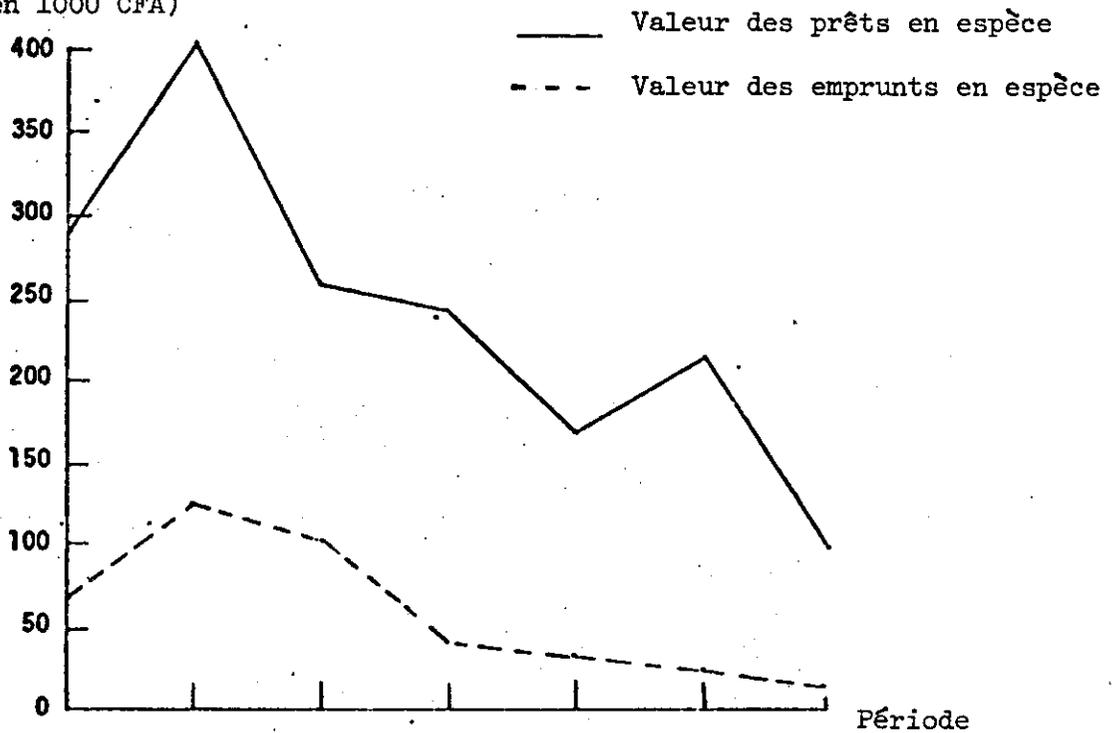
2/ Certains paysans peuvent liquider des animaux ou utiliser des ressources provenant d'activités non-agricoles.

Cette hypothèse est clairement supportée par les données comme le montrent les FIGURES 3-1, 3-2 et 3-3. La FIGURE 3-1 montre que la valeur des emprunts est élevée pendant la période de soudure de mai à octobre quand les disponibilités d'argent liquide sont à leur niveau le plus bas de l'année. Comme nous avons eu à le souligner, ces déficits d'argent liquide sont couverts d'une part par des emprunts dans le système de crédit informel. La FIGURE 3-1 montre aussi que les emprunts en espèce atteignent leur maximum pendant la période de juillet à août qui correspond au point critique de la période de soudure. Il faut également noter que la valeur des prêts en espèce suit les mêmes variations saisonnières que celles des emprunts en espèce avec un maximum en juillet à août et un déclin graduel après cette période. La FIGURE 3-2 montre que les remboursements sont plus importants pendant la période de novembre à mars avec un maximum de novembre à janvier. Cette période correspond bien à la période des récoltes et à la période immédiate d'après récolte.

La désagrégation de la valeur globale des emprunts selon l'utilisation qu'on en fait montre que environ 50 % de la valeur des emprunts en espèce destinée à l'achat de provisions alimentaires ont lieu de juillet à août. L'analyse montre également qu'il n'y a aucun emprunt pour achat de produits vivriers de décembre à avril. Les emprunts destinés au commerce sont faibles pendant cette période tandis que les emprunts utilisés dans les activités non-agricoles sont plus élevés pendant la saison sèche, surtout entre février et avril.

Les résultats ci-dessus concordent avec ceux que nous avons trouvés au Chapitre II . En effet, il était apparu que les achats de vivres les plus importants se produisaient au cours de la période de mai à août, qui correspondait également à la période de déficit de cash-flow. Le problème de déficit d'argent liquide et de provisions alimentaires est illustré par le fait que les paysans empruntent aussi des vivres (notamment des céréales) pendant la période de soudure. La FIGURE 3-3 montre que les emprunts de vivres sont plus importants entre mai et août (environ 66 % des emprunts totaux) et commencent à baisser après cette période (de septembre à novembre).

(en 1000 CFA)

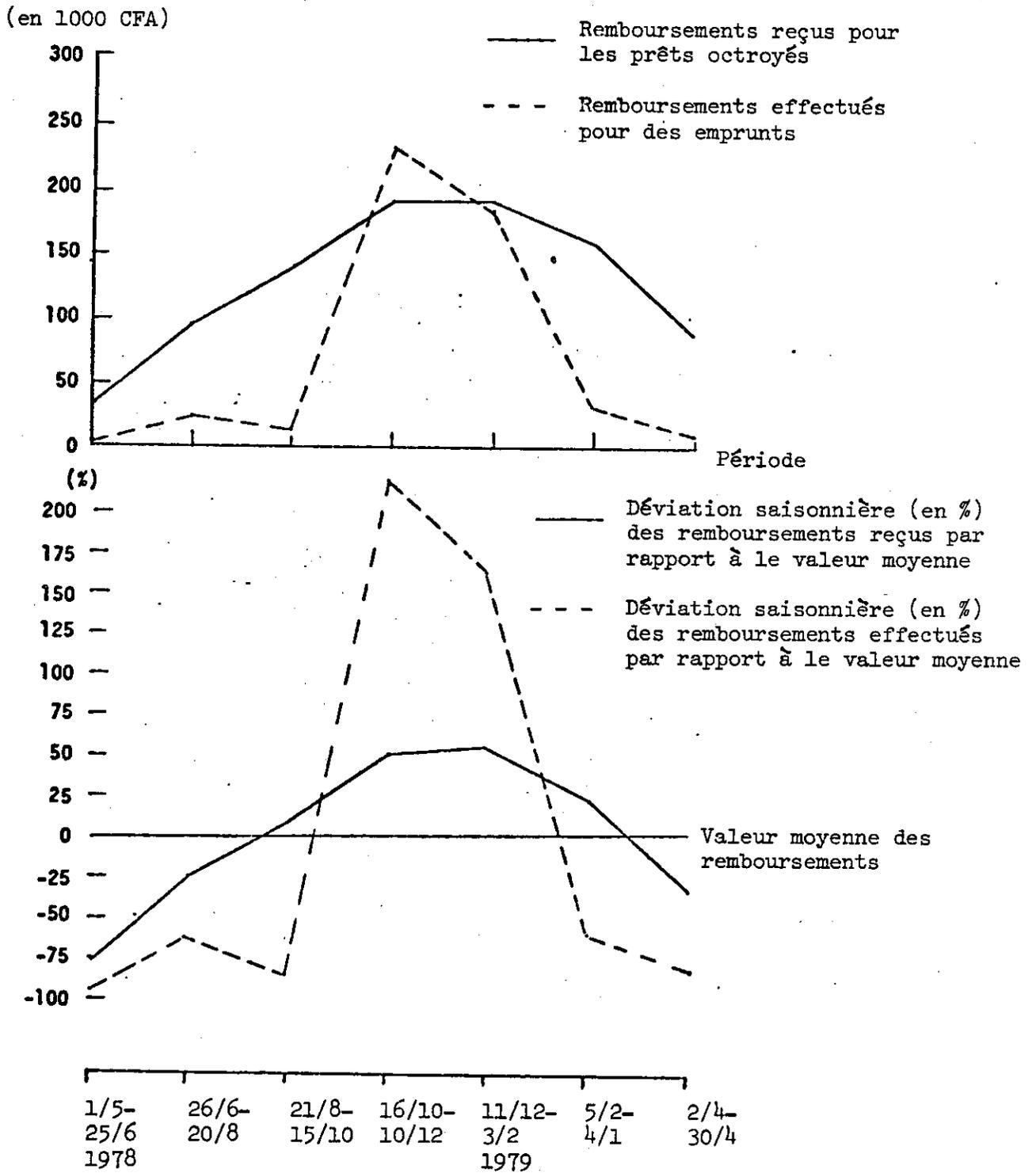


1/5-	26/6-	21/8-	16/10-	11/12-	5/2-	2/4-
25/6	20/8	15/10	10/12	3/2	4/1	30/4
1978				1979		

Source: Données de l'enquête agricole, 1978-79.

FIGURE 3-1

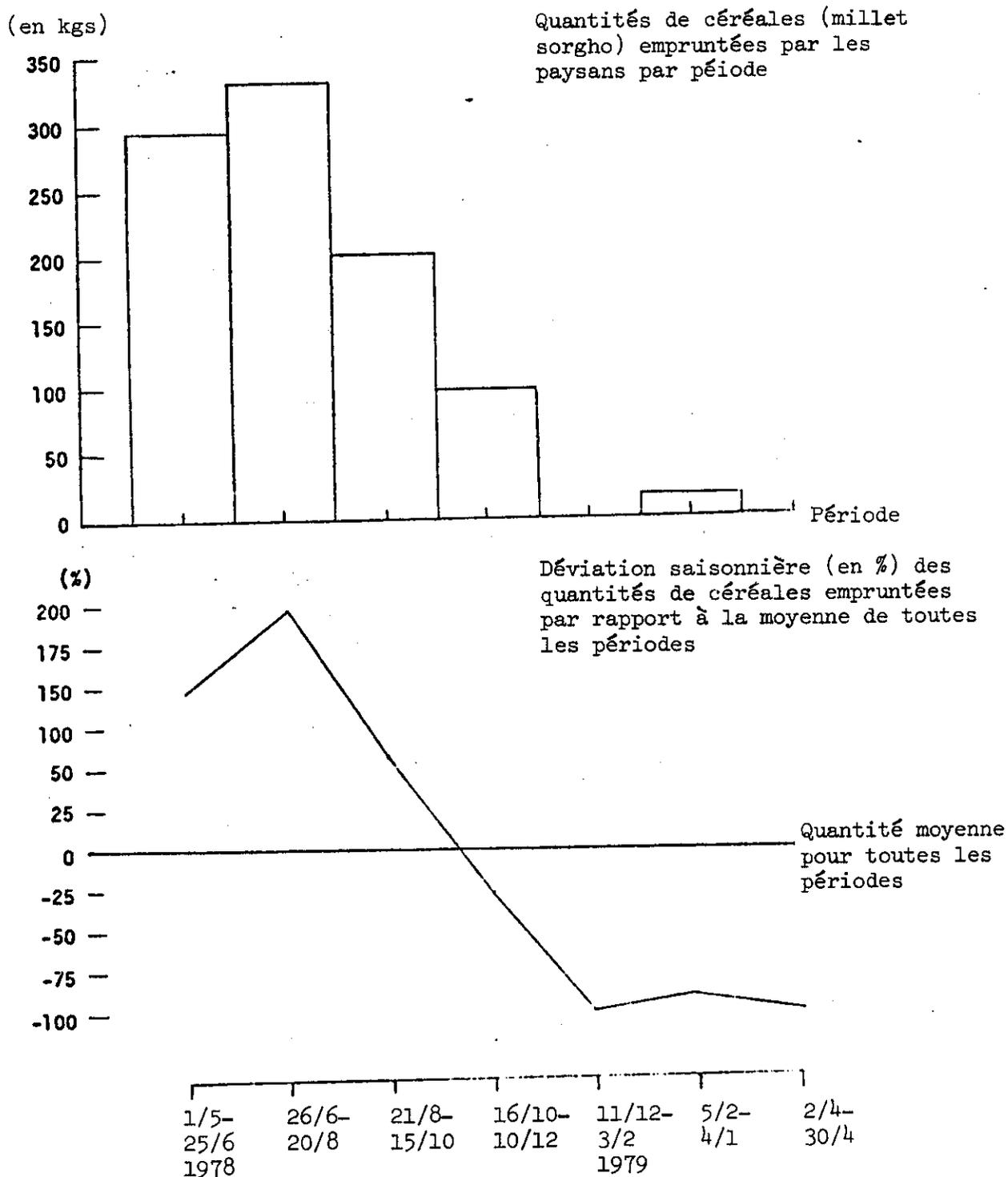
Variations saisonnières de la valeur des prêts en espèce octroyés et des emprunts en espèce reçus par les paysans de l'échantillon



Source: Données de l'enquête agricole, 1978-79.

FIGURE 3-2

Variations saisonnières des remboursements en espèce reçus et effectués par les paysants



Source: Données de l'enquête agricole, 1978-79.

FIGURE 3-3

Variations saisonnières des quantités de graines empruntées par les paysans

Une des conséquences les plus importantes de la demande saisonnière de crédit est que bon nombre de paysans sont obligés de vendre une partie de leurs récoltes pour rembourser des dettes contractées plus tôt pendant la période de soudure. Il faut souligner d'autre part que la période de soudure correspond à la saison agricole où les paysans ont justement besoin de toutes leurs énergies pour les travaux champêtres. Cela pose le problème bien controversé de savoir si un emprunt utilisé pour acheter des vivres pendant cette période critique de la production agricole devrait être considéré strictement comme un emprunt productif ou de consommation.

Afin de remédier au problème de déficits alimentaires pendant la période de soudure et aussi pour stabiliser les prix reçus par les paysans, l'ORD de l'Est a entrepris d'expérimenter un programme pilote de "banques de céréales" au niveau du village<sup>1/</sup>. Les groupements villageois reçoivent des prêts court terme de l'ORD qui sont utilisés pour acheter des céréales des membres du groupement pendant les récoltes à des prix supérieurs à ceux du marché. Ces céréales sont stockées et revendues aux paysans pendant la période de soudure à des prix inférieurs à ceux du marché mais supérieurs aux prix d'achat. Ainsi établie, une banque de céréales jouerait une double fonction. La première fonction consiste à stabiliser les prix reçus et prix payés par les paysans. La deuxième fonction consiste à permettre aux paysans d'avoir facilement accès à des stocks de céréales au moment où ils en ont le plus besoin, c'est-à-dire, la période de soudure.

Bien que la formule des banques de céréales réponde théoriquement aux besoins des paysans, un certain nombre de problèmes pratiques se posent. D'abord, il y a le problème de l'existence d'unités de stockage adéquates au niveau du village pour éviter des dégâts éventuels. Ensuite, il y a le problème de mettre les sommes voulues à la disposition des groupements villageois au moment opportun. Il y a également toutes les autres questions de savoir quelle quantité acheter, quel prix fixer exactement pour les achats et les ventes et que faire des stocks invendus pour rembourser le prêt et recevoir de nouveaux stocks. Finalement il y a le problème de prise de décision et de gestion au niveau du groupement villageois.

<sup>1/</sup> Pour plus de détail voir Ismaël OUEDRAOGO et David C. WILCOCK (1981).

## 2.2 - La structure du système de crédit informel -

Dans cette section nous allons examiner le nombre de prêteurs qui opèrent dans le système de crédit informel afin de déterminer s'il existe des forces monopolistiques qui influenceraient jusqu'à un certain point le niveau des taux d'intérêt. Pour ce faire, nous avons divisé le système de crédit informel en deux segments. Le premier segment que nous appellerons non-commercial consiste en ces transactions de crédit sans intérêt qui se passent entre paysans et parents et qui constituent une sorte d'assistance mutuelle entre les intéressés. Le deuxième segment, dit commercial, consiste en ces transactions comportant des intérêts.

Sur les 544 prêts en espèce il y avait 463 prêts non-commerciaux et 81 prêts commerciaux. Les prêts non-commerciaux doivent être remboursés comme tels (c'est-à-dire, sans intérêt) et aucune date précise n'a été spécifiée quant aux remboursements. Les 81 prêts commerciaux doivent être remboursés en nature. Bien que la date de remboursement ne soit pas non plus précisée, ces prêts doivent généralement être remboursés à la récolte.

Sur un plan global, les 544 prêts en espèce ont été octroyés par 177 prêteurs. La fréquence cumulative montre que 15 % des prêteurs ont octroyé 46 % de tous les prêts en espèce. Une désagrégation des transactions entre prêts commerciaux et non-commerciaux révèle que près de 50 % des prêts non-commerciaux étaient octroyés par 16,5 % des prêteurs.

L'analyse des données révèle que près des deux-tiers du nombre des prêts commerciaux en espèce ont été octroyés par 12 % des gros prêteurs. En valeur, 83 % des prêteurs ont octroyé moins de 40 % des prêts commerciaux. Notons également que 17 % des gros prêteurs ont octroyé à peu près 61 % de la valeur totale des prêts commerciaux et 25 % de cette valeur totale étaient octroyés par seulement 5 % des prêteurs.

Il semblerait donc, qu'il y aurait une certaine concentration de pouvoir en matière de crédit entre les mains d'une poignée de prêteurs. Bien que cette conclusion soit valable pour l'ensemble du segment commercial, il n'en est pas de même au niveau de chaque village. A ce sujet, la désagrégation par village montre

qu'il n'y avait pas de prêts commerciaux dans huit villages sur 27<sup>1/</sup>. Notons aussi que trois villages comptent pour 50 % de tous les prêts commerciaux (Namponkoré, Bomondi et Ougarou). Ces trois villages sont également ceux là où l'on trouve une concentration du crédit. A Namponkoré par exemple, un prêteur a distribué près de la moitié de tous les prêts commerciaux du village (7 prêts sur 16) et deux prêteurs ont octroyé 11 prêts sur 16. A Bomondi, tous les 13 prêts ont été distribués par un seul prêteur, tandis qu'à Ougarou deux prêteurs ont octroyé six prêts sur 12. Il y a donc une certaine concentration de la capacité de crédit dans le segment commercial du système de crédit informel du secteur rural de l'ORD de l'Est, mais cette concentration varie d'un village à l'autre. Une importante implication de la relative concentration de pouvoirs monopolistiques en matière de distribution de crédit est qu'on devrait s'attendre à ce que les taux d'intérêt soient très élevés.

### 2.3 - Performance du système de crédit informel -

#### 2.3.1 - Efficacité des opérations et procédures -

Contrairement au système formel, les procédures d'octroi de prêts dans le système de crédit informel consistent en des accords oraux entre prêteurs et emprunteurs. Etant donné que la majorité des prêteurs et emprunteurs sont illettrés, il n'y a pratiquement pas de contrats écrits. Les coûts normaux relatifs à l'octroi de prêts dans le système de crédit formel s'en trouvent donc éliminés. Les seuls coûts que connaissent les prêteurs privés dans certains cas se limitent aux commissions données aux intermédiaires par les commerçants et aux pertes dues aux impayés.

L'efficience du système de crédit informel est d'autant plus accrue que les transactions se font sur place et en une seule visite. L'emprunteur est ainsi épargné des frustrations causées par les multiples voyages qu'il doit souvent effectuer dans le cadre du système de crédit formel et quelquefois sans succès. Il faut ajouter également que le système de crédit informel ne requiert pas, dans la plupart des cas, les garanties qu'exigent certaines institutions de crédit. En général, les prêteurs connaissent bien leurs clients et sont donc en mesure d'apprécier leur capacité d'endettement.

1/ Un certain nombre de prêts n'ont pas été enregistrés à cause des faiblesses de certains enquêteurs particulièrement à Piéla. Mais en général, les prêts commerciaux ne sont pas très courants dans les villages où les Mossis et apparentés constituent le principal groupe ethnique (Tilonti, Diabo, Lantaogo, Ouobgo et Konđogo).

### 2.3.2 - Les coûts réels des emprunts dans le segment commercial du système informel de crédit -

En général, les coûts réels des emprunts dans le segment commercial du système informel de crédit se limitent aux charges d'intérêt. Les autres coûts rencontrés dans le système formel de crédit tels que coût d'opportunité du temps perdu lors des voyages relatifs aux transactions de crédit sont pratiquement négligeables puisque prêteurs et emprunteurs vivent soit dans le même village soit dans des villages environnants.

Les prêts commerciaux dans le système de crédit informel consistent essentiellement en des prêts en espèce et des remboursements en nature à la récolte. Les calculs des intérêts ont été effectués en attribuant une valeur monétaire aux remboursements en nature. Les prix qui prévalaient au marché au moment du remboursement ont été utilisés pour obtenir la valeur des produits remboursés. Dans cet exercice nous n'avons considéré que les produits agricoles importants tels que le mil et le sorgho. Les remboursements en animaux ou autres produits mineurs, qui étaient de toute façon négligeables, ont été exclus.

A l'analyse on s'est aperçu que les taux d'intérêt mensuels payés par les emprunteurs et calculés selon la méthode décrite ci-dessus, variaient entre 0,85 % et 65,7 %, c'est à dire un taux annuel compris entre 10,2 % et 788,4 %<sup>1/</sup>. Les taux d'intérêt mensuels calculés à partir des remboursements reçus par les prêteurs varient également entre 7,2 % et 67,2 %, correspondant ainsi à des taux annuels de 86,5 % et 806,4 %, respectivement (cf. Tableau 3-4).

En ce qui concerne le temps de remboursement, l'étude a révélé qu'il est en moyenne de 120 jours (c'est-à-dire, 4 mois) pour toute la région et varie entre 42 jours et 245 jours. Les zones de Bogandé et de Partiaga ont la période moyenne de remboursement la plus courte (102 jours, c'est-à-dire, un peu plus de 3 mois), tandis que la zone de Logobou enregistrait la période moyenne la plus longue avec 193 jours (environ 6 mois).

<sup>1/</sup> Bien que ces taux semblent exorbitants ils n'en sont pas moins réels. Certains enquêteurs ont indiqué que des paysans étaient disposés à emprunter de l'argent avec eux à des conditions similaires. Il faut noter que nous avons trouvé un emprunt dont le taux d'intérêt annuel était de 1.680 %, mais nous pensons que cela est probablement dû à une erreur d'enregistrement. Voir thèse pour plus de détail.

TABLEAU 3-4

Intérêts et taux d'intérêt sur les prêts en espèce: segment  
commerical du système de crédit informel

Zone	Somme prêtée (FCFA)	Quantité de Céréales Remboursées (kg)	Prix/kg (FCFA)	Valeur du Remboursement (FCFA)	Charges d'intérêt (FCFA)	Période de Remboursement (jours)	Taux d'intérêt Mensuel (%)	Taux d'intérêt Annuel (%)
Bogandé	1.500	57.0	40	2.280	780	147	10,6	127,2
	2.500	95.5	40	3.820	1.320	112	14,1	169,2
	1.500	57.0	40	2.280	780	77	20,2	243,1
	600	19.0	40	760	160	91	8,8	105,5
	1.000	38.0	40	1.520	520	98	15,9	191,0
	2.000	55.5	40	2.220	220	42	7,9	94,8
	2.500	191.0	40	7.640	5.140	112	55,1	661,2
	1.000	76.0	40	3.040	2.040	91	67,2	806,4
	2.000	76.0	40	3.040	1.040	153	10,2	122,4
	1.500	76.0	13	988	- 512 <sup>a</sup>	98	- 10,4 <sup>a</sup>	-125,3 <sup>a</sup>
Logobou	1.500	101.0	32	3.232	1.732	245	14,1	169,2
	1.000	101.0	32	3.232	2.232	182	36,7	440,4
	1.500	101.0	32	3.232	1.732	189	18,3	219,6
	1.500	101.0	40	4.040	2.540	145	32,9	395,8
Partiaga	5.000	202.0	36	7.272	2.272	77	19,7	212,4
	2.500	101.0	36	3.636	1.136	77	17,7	212,4
	2.500	101.0	36	3.636	1.136	77	17,7	212,4
	5.000	202.0	31	6.262	1.262	105	7,2	86,5
	14.000	606.0	42	25.452	11.452	112	21,9	262,9
	2.000	101.0	42	4.242	2.242	126	26,7	320,3
	2.000	101.0	42	4.242	2.242	105	32,0	384,3
	2.000	101.0	42	4.242	2.242	182	18,5	221,7
	2.000	101.0	42	4.242	2.242	91	36,9	443,5
	1.500	101.0	31	3.131	1.631	77	42,4	508,4
Kantchari	1.000	76.0	34	2.584	1.584	105	45,2	543,1
	750	38.0	34	1.292	542	112	19,3	232,2
Ougarou	1.250	57.0	40	2.280	1.030	182	13,6	162,9
	1.250	57.0	40	2.280	1.030	182	13,6	162,9
	3.000	152.8	26	3.973	973	126	7,7	92,7
	2.000	76.0	26	1.976	- 24 <sup>a</sup>	133	- 3,3 <sup>a</sup>	- 3,6 <sup>a</sup>
	2.000	152.8	51	7.793	5.773	175	49,6	595,8
	1.000	76.0	51	3.876	2.876	168	51,3	616,2
	500	38.0	51	1.938	1.438	168	51,3	616,2
	250	38.0	51	1.938	1.688	168	51,3	616,2
	250	19.0	40	760	510	154	39,7	476,8
	1.000	76.0	37	2.812	1.812	189	28,7	345,1
	1.000	76.0	37	2.812	1.812	112	48,5	582,4

Source: Données de l'enquête micro-économique, 1978-79.

<sup>a</sup>Charges d'intérêt et taux d'intérêt négatifs dus au fait que la valeur des remboursements en nature était inférieure à la somme prêtée.

L'extrême variation des taux d'intérêt, à l'intérieur d'une même zone ou d'une zone à l'autre s'explique par le fait que les prix varient également d'une période à l'autre et d'une zone à l'autre. Pour une même somme prêtée ou empruntée, les quantités de produits remboursés varient également. Ces quantités sont plus ou moins fixées par le prêteur selon son expérience sur les prix passés et ses perceptions concernant les prix futurs et les risques. Si l'emprunteur a un besoin pressant d'argent liquide, il peut être emmené à accepter de rembourser une quantité de produits autrement plus élevée.

Les taux d'intérêt élevés s'expliquent aussi d'une part par le fait que la période de remboursement est très courte comme nous l'avons indiqué plus haut et, d'autre part, par le fait que les quantités de produits remboursées sont élevées. A Partiaga, par exemple, 10 emprunts en espèce ayant une valeur de 38.000 CFA ont été remboursés en grain dont la valeur était de 66.357 CFA. La période moyenne de remboursement étant de 102 jours, le taux d'intérêt mensuel moyen est de 21,1 %.

Une autre explication des taux d'intérêt élevés proviendrait du fait qu'il y a un petit nombre de prêteurs faisant face à un grand nombre d'emprunteurs. A Partiaga, par exemple, où 10 prêts en espèce ont été octroyés, cinq prêts provenaient de la même personne avec une valeur de 22.000 CFA sur un total de 38.500 CFA (c'est-à-dire, 57 %). Il apparaît donc clairement que la concentration du crédit en espèce entre les mains d'une poignée de prêteurs, démontrée plus haut, donne lieu en effet à des taux d'intérêt élevés. Les prêteurs d'argent qu'ils soient commerçants ou paysans aisés réalisent des profits substantiels non seulement à cause des intérêts élevés mais aussi à cause du fait qu'ils revendent les produits remboursés plus tard au moment de la soudure à des prix encore plus rémunérateurs.

Bien que les taux d'intérêt prévalant dans le segment commercial du système de crédit informel soient élevés, il faudrait néanmoins faire attention à ne pas conclure immédiatement que les prêteurs "exploitent" les emprunteurs. En effet, les mêmes gros prêteurs d'argent liquide octroient souvent des prêts en espèce sans intérêt à des paysans dans le segment non-commercial. A Diapangou, par exemple, un prêteur en espèce a octroyé 13 prêts en

espèce aux paysans. De ces 13 prêts, 10 étaient sans intérêt.<sup>1/</sup> Les trois autres prêts qui portaient intérêt n'étaient pas encore remboursés après six mois. Etant donné que la période moyenne de remboursement se situe entre quatre et six mois, on peut ranger ces trois prêts dans la catégorie des impayés. Il faut également mentionner que dans la majorité des cas où des prêts étaient octroyés à des parents (surtout des beaux-parents), les prêteurs ne s'attendaient pas à être remboursés comme ils l'ont indiqué à la fin de l'enquête.

#### 2.4 - Le remboursement des prêts dans le système de crédit informel -

Comme nous l'avons souligné antérieurement, les transactions du système de crédit informel n'ont pas, dans la plupart des cas, des dates précises pour les remboursements au moment où les prêts sont octroyés. Cela est particulièrement vrai dans le segment non-commercial. Bien que cela soit également le cas pour le segment commercial, la période de remboursement en général se situe pendant la période des récoltes. Il s'avère donc difficile d'utiliser les critères habituels, (c'est-à-dire, ceux utilisés dans le système formel) pour évaluer les taux de remboursement (ou d'impayés) dans le système de crédit informel. Un autre problème qui se pose est le fait que les données ont été collectées au cours d'une seule année. Il était par conséquent impossible d'avoir des informations sur les remboursements des prêts (ou emprunts) qui ont eu lieu vers la fin de l'enquête.

En dépit des difficultés mentionnées ci-dessus, nous avons pu apprécier la performance de récupération des dettes dans le système de crédit informel en calculant les taux de remboursement des prêts (ou emprunts) qui ont eu lieu au cours de l'enquête et qui ont été remboursés au cours de la même période. Ainsi sur les 544 prêts en espèce, 325 ont été intégralement remboursés, soit un taux de 60 %. Les prêts commerciaux et non-commerciaux ont été remboursés dans des proportions similaires, soit 59,6 % et 60,5 % respectivement. Le taux de remboursement des prêts en nature était quelque peu plus élevé avec 68,5 %. Pour un total de 633 prêts en espèce et en nature, 386 étaient remboursés soit 61 % environ.

<sup>1/</sup> Cela équivaut à des prêts avec des taux d'intérêt réels négatifs.

Du côté des emprunts en espèce, le taux de remboursement était de 72,2 %. Les emprunts non-commerciaux étaient remboursés à 71,6 % alors que ceux commerciaux l'étaient à 75 %. Quant aux emprunts en nature, le taux de remboursement s'élevait à 76,5 %. En considérant tous les emprunts en espèce et en nature -- 196 au total -- 143 étaient intégralement remboursés, soit un taux de 75 %.

A priori, il semblerait que le taux d'impayés demeure quelque peu élevé. Mais cela est dû au fait qu'un certain nombre de transactions ont eu lieu vers la fin de l'enquête et par conséquent n'étaient pas encore arrivés à "échéance"<sup>1/</sup>. Malgré tout, les taux de remboursement dans le système de crédit informel demeurent nettement plus élevés que ceux du programme de crédit de l'ORD de l'Est où le pourcentage de remboursement le plus élevé était de 44 %.

Une des raisons majeures pour laquelle les taux de remboursement sont plus élevés dans le système de crédit informel réside dans le fait que les emprunteurs sont soucieux de garder une bonne réputation auprès de leurs créanciers pour s'assurer des prêts futurs. Il faut également mentionner, comme nous l'avons indiqué plus haut, l'élément de honte associé à l'endettement sans oublier que les créanciers emploient quelques fois des méthodes de récupération du crédit autrement plus sévères que les institutions formelles comme l'ORDEST. Nous reviendrons sur ce dernier aspect dans nos développements subséquents.

### 3°/- ATTITUDES GENERALES DES PAYSANS ENVERS LE CREDIT -

L'objectif premier de cette section est :

- 1) d'obtenir des informations sur les buts des emprunts par ordre d'importance ;
- 2) d'explorer les différentes possibilités offertes aux paysans en termes d'accès à des sources de crédit en milieu rural ;
- 3) d'identifier les mesures prises par les créanciers contre les mauvais payeurs dans le cadre du système de crédit informel.

---

<sup>1/</sup> Voir thèse pour plus de détail.

#### 4.1 - Importance relative des différents buts des emprunts -

Il ressort de l'analyse que les principaux buts des emprunts sont les suivants par ordre d'importance :

- 1) provisions alimentaires ;
- 2) mariages et fiançailles ;
- 3) funérailles <sup>1/</sup> et
- 4) impôts.

Les autres buts avancés sont les soins médicaux, les cérémonies et fêtes, le commerce, etc... Les emprunts pour des fins productives étaient classés parmi les buts les moins importants. Ces résultats concordent avec ceux que nous avons trouvés lors de la description du système de crédit informel.

Nous avons également vu que les paysans éprouvaient une certaine honte à s'endetter. Pour confirmer ces résultats, nous avons demandé aux paysans de classer les buts des emprunts en commençant par le but le plus embarrassant. Ainsi il s'avérerait qu'emprunter pour des mariages serait le plus embarrassant. Les emprunts pour provisions alimentaires, funérailles et impôts viendraient en seconde, troisième et dernière position respectivement. Il s'ensuit donc que les paysans seraient vraisemblablement de plus en plus réticents à parler ouvertement des emprunts relatifs aux quatre buts ci-dessus dans le même ordre. En toute logique, il est fort possible que les sommes empruntées pour ces différents buts soient sous-estimées dans le même ordre. Etant donné que ces quatre raisons sont les plus importantes, les sommes globales des emprunts seraient, en toute vraisemblance, sous estimées. Cela expliquerait, du moins en très grande partie, les faibles montants des emprunts par rapport à ceux des prêts que nous avons eu à souligner dans la description du système de crédit informel.

#### 4.2 - Disponibilité de ressources financières et crédit à la production agricole dans les zones rurales -

Nous avons trouvé plus haut que des emprunts à des fins de production agricoles étaient plutôt rares dans le système de crédit

---

<sup>1/</sup> Les funérailles sont quelquefois très coûteuses dans certaines zones de l'ORD de l'Est particulièrement celles des membres des belles-familles.

informel. Bien qu'un certain nombre de paysans aient acheté leur matériel de traction animale au comptant, aucun emprunt n'a servi à acquérir des facteurs de production de l'ORD. A la question de savoir s'il y avait des personnes qui pourraient consentir de tels prêts pour l'achat d'engrais, 79 % des paysans interrogés ont répondu par la négative. Quant à la possibilité d'avoir accès à des sources de crédit dans le système informel pour acheter des charrettes et des charrettes, le pourcentage des réponses négatives, 92 %, était encore plus impressionnant.

Les chiffres ci-dessus indiqueraient qu'une très grande majorité des paysans ne croient pas qu'ils peuvent financer des facteurs de production par le truchement du système de crédit informel. Il est évident que même dans l'hypothèse où il aurait des ressources financières dans le monde rural, cela ne signifierait pas nécessairement que de telles ressources seraient disponibles pour des prêts à la production. Il est possible en effet que les paysans ne perçoivent pas le fait d'investir dans des facteurs de production comme étant rentable. Il ne faut pas oublier non plus, comme nous l'avons vu, que l'investissement initial dans la traction animale est relativement onéreux pour des paysans qui opèrent à un niveau de subsistance ou de quasi-subsistance.

Afin d'avoir plus d'information sur la perception des paysans concernant la rentabilité relative de diverses possibilités d'investissement, la question hypothétique suivante était posée aux paysans : "Si vous disposiez de 50.000 CFA, acheteriez-vous une charrue, une charrette, des boeufs ou feriez-vous du commerce" ? Des 443 paysans qui ont répondu (sur les 480), 38 % achèteraient des boeufs, 32 % des charrues, <sup>1/</sup> 15 % des charrettes et 15 % feraient du commerce. Notons que seule la charrue constitue un facteur directement productif à proprement parler. Par conséquent, 68 % des paysans auraient investi leur argent dans des activités qui ne sont pas directement liées à la production agricole. Le pourcentage relativement élevé de ceux qui auraient acheté des boeufs pourrait indiquer que certains paysans qui prennent des boeufs de trait à crédit avec l'ORD seraient simplement plus intéressés à acquérir les animaux qu'autre chose.

<sup>1/</sup> Le pourcentage élevé des paysans qui achèterait une charrue est probablement dû au fait que certains paysans voulaient faire plaisir à l'enquêteur qui est un agent de l'ORD.

Pour avoir plus d'information sur la disponibilité de ressources financières dans les zones rurales, nous avons interrogé les paysans pour savoir si des prêts de 25.000 CFA à 45.000 CFA étaient courants. Des 465 qui ont répondu, 90 % ont donné une réponse négative. Cette réponse est supportée par les résultats descriptifs des transactions de crédit en milieu rural. En effet, seuls six prêts en espèce sur les 544 atteignaient ces montants. A la question de savoir pourquoi de tels prêts n'étaient pas courants, 81 % de ceux qui n'y croyaient pas ont avancé la "pauvreté" et la rareté de liquidité, 11 % ont cité le manque de confiance et la peur de ne pas pouvoir recouvrer les remboursements, vu l'importance des sommes en jeu.

En conclusion, l'analyse des données de cette enquête a révélé que, d'une manière générale, les paysans n'avaient pas accès à des sources de crédit pour financer des facteurs de production agricole dans le contexte du système de crédit informel pour plusieurs raisons dont les plus importantes seraient les suivantes : d'abord il semblerait que la plupart des paysans ne percevaient pas l'agriculture comme étant autant rentable que d'autres alternatives d'investissement, du moins dans l'état actuel de la faible productivité agricole. Ensuite, étant donné l'importance des sommes en jeu, particulièrement celles relatives à l'acquisition de matériel agricole, très peu d'individus sont capables de disposer de telles liquidités, et quand bien même ils en disposeraient, ils hésiteraient à prendre le risque d'octroyer ce genre de prêts. Il faudrait ajouter que les éventuels emprunteurs ne seraient pas non plus très enthousiasmés de s'endetter pour des activités agricoles, surtout que la plupart des transactions de crédit en milieu rural sont à court terme. Il en ressort donc qu'en l'absence d'un programme formel de crédit agricole, la majorité des paysans n'auraient pas accès à des ressources de crédit productif.

### 3.3 - Mesures prises contre les mauvais payeurs dans le système de crédit informel -

Nous avons vu précédemment que l'ORD de l'Est ne prenait pas de mesures sévères à l'encontre des mauvais payeurs du moins jusqu'à tout récemment. Cette attitude tient probablement au fait que de telles mesures seraient considérées comme étant de nature à miner

les efforts du service de vulgarisation, ce qui est tout à fait légitime. Mais cela serait probablement vrai si de telles mesures (telles que reprise des animaux de trait et/ou du matériel agricole) étaient directement en conflit avec les pratiques en vigueur dans le cadre du système de crédit informel. Nous avons donc pensé que des informations relatives aux mesures prises contre les mauvais payeurs dans le contexte traditionnel pourraient aider les responsables du programme de crédit agricole à prendre les mesures les plus appropriées sans pour autant porter préjudice au programme de vulgarisation.

La question posée aux paysans était de savoir quelles mesures ils prendraient contre un créancier à qui ils auraient prêté 5.000 CFA pour acheter des engrais et qui ne voudrait pas rembourser. La même question était posée pour des prêts de 25.000 CFA pour l'achat d'une bicyclette, 25.000 CFA pour l'achat d'une charrue, 45.000 CFA pour l'achat d'une charrette, et 50.000 CFA pour l'achat d'une paire de boeufs.

Le TABLEAU 3-5 montre la distribution des pourcentages des paysans par rapport aux différentes mesures envisagées contre les mauvais payeurs selon la somme prêtée. On peut y voir que le pourcentage des prêteurs qui prendrait des mesures contre les mauvais payeurs augmente avec l'importance de la somme prêtée. Le pourcentage de ceux qui ne prendraient aucune mesure diminue de façon marquée, passant de 25 % à 3 %, quand le montant de la somme prêtée augmente de 5.000 CFA à 50.000 CFA. Mais la révélation la plus importante est que le pourcentage de ceux qui reprendraient les biens acquis avec les sommes prêtées saute de 26 % pour le prêt de 5.000 CFA à 71, 72 et 73 % pour les prêts importants. Si on ajoute à ces chiffres les pourcentages de ceux qui intenteraient des procès ou prendraient d'autres mesures judiciaires, on se rend compte que 92 à 95 % des paysans interrogés prendraient des mesures très sévères contre les mauvais payeurs. Les implications de ces informations en matière de politique de crédit agricole sont très claires. L'ORD de l'Est devrait poursuivre une politique plus vigoureuse contre les paysans qui sont en mesure de rembourser leurs prêts, mais qui y mettent de la mauvaise volonté. L'ORD de l'Est ne devrait pas hésiter

TABLEAU 3-5

Mesures prises par les créanciers contre les  
mauvais payeurs (en pourcentage)

Mesures Contre Mauvais Payeurs						
Montant du Prêt (FCFA)	Aucune Mesure	Suspension de Tout Prêt Futur	Mesures Judiciaires	Reprise de l'objet Acheté Avec le Prêt	Punition Physique	Autres
5.000 <sup>a</sup>	25	2	34	26	2	11
25.000 <sup>b</sup>	5	1	20	72	-	2
25.000 <sup>c</sup>	4	-	21	71	-	4
45.000 <sup>d</sup>	3	-	22	73	-	3
50.000 <sup>e</sup>	3	-	21	73	-	3

Source: Données de l'enquête agricole, 1978-79.

<sup>a</sup>Somme prêtée pour l'achat d'engrais.

<sup>b</sup> " " " " d'une bicyclette.

<sup>c</sup> " " " " d'une charrue.

<sup>d</sup> " " " " d'une charrette.

<sup>e</sup> " " " " d'une paire de boeufs.

Nombre de paysans qui ont répondu aux questions: (a) et (c) 463; (b) 458; (d) 462; (e) 465 sur un total de 480.

à saisir le matériel et/ou les animaux de trait dans les cas où les impayés seraient difficilement justifiables.

#### CHAPITRE IV

### ATTITUDES DES PAYSANS ENVERS L'EPARGNE ET ENVERS DIFFERENTES ALTERNATIVES D'INVESTISSEMENT

L'objectif de ce chapitre est :

- 1) d'analyser les attitudes des paysans envers l'épargne afin d'identifier les différentes formes d'épargne et d'investissement ;
- 2) d'explorer les diverses sources de liquidités (autres que le crédit) auxquelles les paysans pourraient avoir recours quand ils en ont besoin ;
- 3) d'avoir une idée sur l'importance relative de l'épargne potentiel en milieu rural. Les données de cette analyse ont été recueillies en même temps que celles du chapitre précédent.

#### 1°/- ATTITUDES DES PAYSANS ENVERS L'EPARGNE ET DIFFERENTES FORMES D'EPARGNE ET D'INVESTISSEMENT

Que feraient les paysans avec leur argent s'ils ne l'utilisaient pas pour la consommation ? Le TABLEAU 4-1 montre que le comportement probable des paysans changerait avec l'importance de la somme à leur disposition. Le pourcentage de paysans qui achèterait du bétail s'accroît à mesure que les sommes disponibles deviennent de plus en plus importantes. Le pourcentage de ceux qui déposeraient leur argent dans une institution d'épargne est aussi directement proportionnel au montant d'argent disponible. Il en est de même du pourcentage de ceux qui confieraient leur argent à un tiers tandis que le pourcentage de ceux qui garderaient leurs fonds par devers eux diminue à mesure que la somme augmente. Notons qu'un pourcentage relativement stable de paysans utiliseraient leurs fonds pour faire du commerce. Quant à ceux qui utiliseraient leurs fonds pour se procurer des facteurs de production agricole, leur pourcentage demeure très faible. Cela prouve une fois de plus que les activités agricoles ne sont pas perçues actuellement comme étant très rentables.

TABLEAU 4-1

Distribution des pourcentages des paysans selon les formes  
 sous-lesquelles ils épargneraient ou investiraient  
 leur argent et selon le montant disponible<sup>a</sup>

Somme Disponible (FCFA)	Bétail	Chèvres et Moutons	Animaux non- Spécifiés	Banques et Autres Institutions d'épargne	Confier à Une Tierce Personne	Garder Soi-même	Commerce	Achat de Facteurs Productifs	Autres Formes
100.000	23	2	25	20	7	4	12	2	5
20.000	13	18	27	13	5	8	12	2	2
5.000	1	36	26	10	3	14	8	1	2

Source: Données de l'enquête agricole, 1978-79.

<sup>a</sup>Nombre de paysans qui ont répondu à la question: 462 sur 480.

Les conclusions qu'on peut tirer du TABLEAU 4-1 sont de trois ordres :

- 1) la forme préférée sous laquelle la majorité des paysans épargneraient ou investiraient leurs fonds serait les animaux ;
- 2) à chaque niveau de fonds disponibles le pourcentage des paysans qui investirait dans des animaux de tout genre est plus élevé que les pourcentages réunis de tous ceux qui investiraient sous d'autres formes ;
- 3) chaque fois que la somme disponible est suffisamment importante, la plupart des paysans investiraient d'abord dans le bétail avant d'acheter d'autres animaux ou avant d'épargner sous d'autres formes. Etant donné donc que beaucoup de paysans auraient tendance à épargner (ou à investir) leurs fonds dans des animaux en général et dans le bétail en particulier, il est fort probable que de tels investissements soient perçus par les paysans comme étant plus rentables et plus sûrs que d'autres alternatives d'investissement agricole et non-agricole.

2°/ - SOURCES DE LIQUIDITE AUTRES QUE LE CREDIT -

En dehors du crédit, quelles seraient les sources possibles auxquelles les paysans pourraient avoir recours en cas d'urgence ? Les réponses à cette question sont présentées sur le TABLEAU 4-2 pour des besoins de 5.000, 20.000, et 100.000 CFA. Ainsi, à mesure que le montant dont on a besoin augmente, le pourcentage de paysans qui liquideraient du bétail croît. Inversement, quand le montant diminue, celui de ceux qui liquideraient des petits ruminants et des produits agricoles ou qui utiliseraient d'autres sources augmente.

Il faut noter que le pourcentage de ces paysans qui n'auraient aucun recours possible varie inversement avec

TABLEAU 4-2

Distribution des pourcentages des paysans selon la source  
utilisée pour acquérir de l'argent liquide selon  
le montant de la somme désirée

Montant de la Somme Désirée (FCFA)	Source de Liquidité						
	Aucune Source	Vente de Bétail	Vente de Chèvres et de Moutons	Vente d'animaux Sans Spécifier	Vente de Cultures	Epargne Propre	Autres
5.000 <sup>a</sup>	4	-	29	24	34	3	6
20.000 <sup>b</sup>	15	12	21	32	14	2	4
100.000 <sup>c</sup>	35	30	1	21	5	1	8

Source: Données de l'enquête agricole, 1978-79.

<sup>a</sup> Nombre de paysans ayant répondu à la question: 453 sur 480.

b " " " " " " " " 438 sur 480.

c " " " " " " " " 406 sur 480.

l'importance du montant désiré. Ce pourcentage passe de 4 % pour 5.000 CFA à 15 % pour 20.000 CFA et à 35 % pour 100.000 CFA. Notons également que 3 % seulement des paysans auraient recours à leur épargne propre pour disposer de 5.000 CFA.

Une importante conclusion qu'on peut tirer de ces chiffres est que l'épargne en espèce serait plutôt modeste en milieu rural et que contrairement à ce que d'aucuns ont avancé, le phénomène de tésaurisation au niveau des campagnes ne serait pas aussi répandu qu'on le pense généralement. Les paysans investissent ou épargnent les fonds qu'ils viendraient à disposer sous forme d'animaux qu'ils peuvent liquider quand le besoin se fait sentir. L'élevage est donc perçu comme la forme d'épargne la plus sûre et l'investissement le plus rentable.

3°/- ATTITUDES DES PAYSANS ENVERS LES INSTITUTIONS MODERNES D'EPARGNE ET LEUR REPOSE POTENTIELLE A DIFFERENTS TAUX D'INTERET -

Avant de rentrer dans le détail, précisons que 81 % des 463 paysans qui ont répondu à la question savaient ce que c'était qu'une banque. De ces derniers, 63 % savaient qu'ils pouvaient y déposer leur argent et le retirer quand ils voulaient. L'analyse des données a également montré que 88 % des paysans échantillonnés étaient disposés à déposer leurs fonds dans une banque du village tandis que 80 % la feraient même si la banque était située en dehors de leur village. (par exemple, au chef-lieu du sous-secteur de l'ORD). Il semble donc que la distance, du moins jusqu'à un certain point, ne serait pas un facteur très déterminant dans la décision des paysans de déposer leurs fonds dans une institution d'épargne.

Il est évident qu'une telle information serait utile à un programme de mobilisation de l'épargne en milieu rural. Etant donné qu'un tel programme aurait à établir des branches dans les petites villes ou dans les gros villages, il est important de savoir non seulement si les paysans accepteraient de parcourir 10 ou 15 km pour déposer leur fonds dans une banque, mais aussi s'ils auraient suffisamment confiance pour déposer ces fonds dans une banque située en dehors de leur village. Apparemment, il semblerait que pour la majorité des paysans, cela ne poserait pas de sérieux problème.

L'analyse des données révèle, comme le montre Tableau 4-3, que la distribution des pourcentages des paysans qui seraient disposés à déposer leurs fonds dans une institution d'épargne du village ou dans une autre en dehors du village est pratiquement similaire pour chaque niveau du volume potentiel des dépôts. Ainsi 59% des paysans qui ont répondu à la question seraient prêts à déposer entre 5.000 CFA à 50.000 CFA dans une banque du village contre 57% pour la banque située au chef-lieu du sous-secteur. Cela prouve, encore une fois, que l'emplacement de la banque ne semble pas être une variable très importante dans le comportement probable des paysans dans ce domaine.

Un autre aspect qui nous a paru important est l'attitude des paysans et leur comportement probable concernant le volume des dépôts potentiels à différents taux d'intérêt. Dans la littérature sur ce sujet, nombre de spécialistes en la matière prétendent que la réponse des paysans en terme d'épargne serait inélastique par rapport au taux d'intérêt. Cela signifie, en d'autres termes et de façon très simplifiée, que le taux d'accroissement du volume de l'épargne augmenterait moins que proportionnellement par rapport à l'accroissement du taux d'intérêt. Bien que nous ne soyions pas en mesure de tester rigoureusement cette hypothèse nous pouvons néanmoins nous faire une idée de la validité d'une telle proposition. Pour se faire, nous avons posé la très simple question suivante aux paysans : "Si la banque vous offrait 1.000 CFA au bout d'un an pour chaque somme de 10.000 CFA que vous déposeriez, quelle somme totale seriez vous disposés à y déposer". La même question était posée pour 2.000 CFA offerts pour chaque somme de 10.000 CFA déposés. Les deux taux d'intérêt sont donc respectivement de 10 % et 20 % par an.

Le Tableau 4-4 montre qu'au taux d'intérêt annuel de 10 %, 53 % des paysans déposeraient 20.000 CFA ou moins. Quand le taux monte à 20 %, ce pourcentage diminue jusqu'à 34 %. Cependant le pourcentage de ceux qui déposeraient entre 20.000 et 40.000 CFA augmente de 13 % à 24 % quand le taux d'intérêt passe de 10 à 20 % par an. Remarquons aussi que le pourcentage de ceux qui déposeraient 100.000 CFA et plus passe de 5 à 14 %. Un autre fait encore plus significatif est que quand le taux passe de 10 à 20%,

TABLEAU 4-3

Distribution des pourcentages des paysans selon la somme qu'ils  
déposeraient dans une banque du village et dans une  
banque située au chef-lieu du sous-secteur

Emplacement de la Banque	Montants des Depots Potentiels (FCFA)									
	Jusqu'à 5.000	5.000- 10.000	10.001- 20.000	20.001- 30.000	30.001- 40.000	40.001- 50.000	50.001- 100.000	100.001- 200.000	200.001- 500.000	Plus de 500.000
Dans le Village <sup>a</sup>	19	13	10	15	3	18	9	3	8	2
Au Chef-lieu du Sous-secteur <sup>b</sup>	18	13	13	12	3	16	13	3	6	3

Source: Données de l'enquête agricole, 1978-79.

<sup>a</sup>389 paysans ayant répondu à la question sur 426 qui seraient disposés à déposer leur argent dans une banque du village.

<sup>b</sup>357 paysans ayant répondu à la question sur 387 qui seraient disposés à déposer leur argent dans une banque située au chef-lieu du sous-secteur.

TABLEAU 4-4

Distribution des pourcentages des paysans selon la somme qu'ils  
épargneraient dans une banque et selon le taux  
d'intérêt offert

Taux d'Intérêt Offert	Montant de l'Epargne Potentiel (FCFA)										
	0	Jusqu'a 5.000	5.000- 10.000	10.001- 20.000	20.001- 30.000	30.001- 40.000	40.001- 50.000	50.001- 100.000	100.001- 200.000	200.001- 500.000	Plus de 500.000
10% <sup>a</sup>	4	8	9	36	11	2	15	9	2	2	1
20% <sup>b</sup>	4	6	4	24	17	7	11	11	8	4	2

Source: Données de l'enquête agricole, 1978-79.

<sup>a</sup> Nombre de paysans ayant répondu à la question: 444 sur 480.

<sup>b</sup> " " " " " " " " 446 sur 480.

le pourcentage de ceux qui déposeraient 20.000 CFA ou plus passe de 42 % à 60 %.

Bien que notre méthodologie ne soit pas très rigoureuse, elle permet néanmoins de nous faire une certaine idée de la réponse potentielle des paysans face à une augmentation du taux d'intérêt. Sur la base de cette analyse, nous pouvons anticiper que le volume de l'épargne serait vraisemblablement et probablement élastique par rapport au taux d'intérêt offert. Par conséquent, face à une augmentation donnée du taux d'intérêt, les paysans déposeraient proportionnellement un volume plus élevé de fonds. Si ces résultats devraient être traités avec circonspection parce qu'ils sont dérivés de questions hypothétiques et de réponses hypothétiques et parce que la majorité des paysans n'ont aucune expérience avec une institution moderne d'épargne, ils constituent néanmoins des ordres de grandeur qui permettent d'apprécier l'attitude et le comportement probables des paysans envers l'épargne.

## CHAPITRE V

### IMPLICATIONS EN MATIERE DE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RECOMMANDATIONS

Deux objectifs majeurs étaient poursuivis dans la présente étude. Le premier objectif était de dégager des directives en matière de politique agricole à partir des résultats de l'enquête micro-économique afin d'aider les responsables de l'ORD de l'Est dans leurs efforts d'amélioration du programme de crédit existant. Le deuxième objectif était d'utiliser les informations recueillies pour suggérer d'autres options possibles dans le cadre de la recherche des voies et moyens d'augmenter le revenu et d'améliorer le bien-être des paysans.

#### 1°/- AMELIORATION DU PROGRAMME ACTUEL DE CREDIT DE L'ORD DE L'EST

Un effort d'amélioration du programme actuel de crédit agricole de l'ORD de l'Est devrait être axé sur les aspects suivants :

- 1) développer et vulgariser des paquets technologiques réellement rentables au niveau du paysan ;
- 2) améliorer les opérations d'octroi du crédit agricole ;
- 3) améliorer la formation technique et la compréhension du paysan quant au programme de crédit proprement dit ;
- 4) améliorer la performance du recouvrement du crédit.

#### 1.1 - Développement et vulgarisation de paquets technologiques rentables au niveau du paysan

Les résultats de l'enquête micro-économique de 1978-79 ont clairement démontré que la productivité des variétés locales de céréales était relativement faible et que cette situation constituait une des causes majeures de la médiocre rentabilité du programme de crédit moyen terme au niveau du paysan. De plus, les paysans qui ont adopté la traction animale doivent faire face à un sérieux problème de trésorerie à cause des dépenses en espèces importantes inhérentes à cette technologie. Bien que la valeur des boeufs de trait augmente avec le

temps, le paysan doit traverser une période relativement "sèche" avant de réaliser le profit découlant de la vente de ses animaux. Quelque soit l'importance des gains réalisés par la vente des boeufs de trait, il faut souligner que le réel objectif du crédit n'est pas de faire de l'embouche mais plutôt d'augmenter la production des cultures, notamment celles vivrières. Par conséquent, les gains provenant des ventes des animaux de trait ne peuvent tout au plus être considérés que comme étant des bénéfices secondaires.

La rentabilité du crédit moyen terme pour la traction animale tourne autour de quatre facteurs principaux:

- a) diminution du coût de l'équipement de traction ;
- b) augmentation des rendements des différentes cultures ;
- c) amélioration des prix des produits reçus par les paysans ;
- d) introduction et promotion des cultures de rente dans le système d'exploitation du paysan.

#### 1.1.1 - Diminution du coût de l'équipement -

Un moyen de diminuer le coût de la traction animale au niveau du paysan serait de partager le coût total entre plusieurs utilisateurs, surtout en ce qui concerne la traction bovine. On pourrait à cet effet constituer de petits groupes de crédit à l'intérieur même du village. La taille de ces groupes dépendrait de la zone agro-climatique. Dans les zones où la pluviométrie est une contrainte majeure (particulièrement toute la zone autour et au nord de la route Ouagadougou-Niamey), ces groupes de crédit moyen terme (ou de traction animale si on veut) doivent être aussi petits que possible (deux à trois paysans). La raison en est simplement que les semis précoces sont critiques dans ces zones et le dernier paysan à utiliser l'attelage risque d'être pénalisé.

Ces groupes de crédit moyen terme assumeront une responsabilité collective quant à l'acquisition et au remboursement du crédit. Cependant, pour éviter les erreurs du passé où on a vu des groupes et des coopératives se constituer hâtivement sans que les membres n'aient de liens solides entre eux, abstraction faite du désir d'acquiescer un prêt (par exemple, l'expérience de la SATEC des années 60), les groupes de crédit devraient être formés sur la base de la "Grande Famille Africaine" ou suivant les lignées familiales (par exemple,

frères, cousins ou autres). Cette approche a le grand avantage d'assurer une solidarité plus étroite entre les membres du groupe avec des meilleures chances de succès. Il faut préciser que ces groupes de crédit ne se substitueraient pas aux groupements villageois actuellement en place. Ils seraient plutôt des sous-groupes de ceux-ci. Les bureaux des groupements villageois traiteraient des problèmes de crédit avec ces groupes de crédit et non avec des paysans individuels.

Les groupes de crédit auraient encore l'avantage non seulement de diminuer le coût de la traction animale au paysan individuel, mais également de diminuer le coût de transaction du crédit puisque l'acquisition et le remboursement du crédit se feront par l'intermédiaire du groupement villageois. Ainsi l'agent de crédit aurait à faire uniquement au groupement villageois et non aux paysans individuels. Les décisions de ne pas accorder du crédit à cause d'un taux élevé d'impayés se feront sur la base de la performance de chaque groupe de crédit et non sur la base du groupement tout entier. Cela permettrait d'éviter de pénaliser les bons payeurs. Nous pensons que cette méthode pourrait stimuler une sorte de concurrence entre différents groupes de crédit au niveau du village avec comme résultat que chacun fera un effort pour éviter que son groupe ne soit classé comme mauvais payeur.

Du côté de l'institution de crédit, cette approche aura l'avantage de diminuer le coût par unité de prêt, l'ORD ne prêtant plus qu'à des groupes de crédit et non à des individus. Le travail de l'agent de crédit et du comité villageois sera aussi simplifié par le fait qu'ils auraient à s'adresser à chaque responsable de groupe de crédit et non pas à chaque paysan. Un problème qui pourrait se poser est celui du partage des dépenses d'entretien et d'alimentation des animaux entre les différents membres du groupe de crédit, raison pour laquelle il est très important que ces groupes soient formés entre parents. Dans ce cas nous pouvons raisonnablement supposer que la solidarité effective entre membres résoudrait ce problème aussi bien d'ailleurs que celui du remboursement des prêts et du partage des bénéfices de la vente des animaux.

Le coût de la traction bovine au niveau du paysan pourrait également être diminué en étalant la période de remboursement sur

✓ sept ans au lieu de cinq, et la période de grâce de ans au lieu d'un seul. Pour la traction asine, la période de remboursement de quatre ans devrait être repoussée à cinq ans. Dans ce dernier cas, cependant, la période de grâce d'un an sera maintenue étant donné que la traction asine coûte relativement moins chère que la traction bovine. D'autre part, la traction asine, contrairement à la traction bovine, dégage des revenus en espèce non négligeables dans le transport, raison pour laquelle le problème de trésorerie ne s'y pose pas avec autant d'acuité. Il faudrait également étudier sérieusement la possibilité d'octroyer des prêts pour des attelages monobœufs pour la raison évidente que de tels prêts reviendraient moins chers aux paysans. Avant de se lancer dans cette option il faudrait au préalable étudier la performance technique et économique de cette alternative comparativement à celle de la traction asine. Par ailleurs il serait aussi désirable d'encourager les paysans à utiliser leurs propres boeufs plutôt que de prendre des prêts avec tous les risques que cela comporte.

Pour compenser les effets négatifs sur le plan financier du côté de l'ORD dus à la longue période de remboursement et aux deux ans de différé dans le cas de la traction bovine, on chargerait des intérêts sur le capital emprunté pendant la période de grâce pour les deux types de traction. Le programme de crédit de Matourkou a enregistré un certain succès avec cette méthode.

#### 1.1.2 - Accroissement des rendements des différentes cultures -

L'accroissement des rendements et de la production des différentes cultures, notamment celles vivrières, nécessiterait la mise en place d'un système intégré de recherche appliquée. Ces recherches, qui ne seraient ni des recherches fondamentales ni des recherches en station, devraient non seulement inclure des agronomes et des économistes agricoles, mais solliciter la participation active des paysans et des agents de vulgarisation. Il s'agit tout simplement de définir clairement les problèmes de production avec les principaux intéressés, les paysans en l'occurrence, d'arrêter des objectifs à atteindre de commun accord, et ensuite d'établir un programme commun et l'exécuter dans le cadre des conditions réelles du système d'exploitation existant.

tant du paysan. Cette approche prendrait une tournure visiblement plus marquée du système de recherche classique en station où les paysans sont rarement si non jamais associés. Tant et aussi longtemps que la recherche serait confinée aux stations de recherche, il ne faudrait pas s'étonner que les résultats, qui sont purement techniques dans la plupart des cas, ne soient pas acceptés et bien reçus par ceux-là mêmes qui sont les ultimes bénéficiaires. Les agents de terrain, dans le système de recherche défendu ici, seraient des partenaires à part entière et joueraient le rôle d'intermédiaires entre paysans et chercheurs.

La recherche sur les céréales de haut rendement devrait commencer par une investigation systématique des variétés locales existantes de mil et de sorgho. A ce sujet, les variétés de mil hâtif du sud de l'ORD (zones de Logobou et de Pama) devraient faire l'objet d'essais multilocaux dans les régions où la pluviométrie est un facteur limitant. Le protocole d'essais serait conçu par des agronomes et exécuté par les paysans sur leurs champs sous la supervision technique des agents de vulgarisation du secteur. Des essais factoriels, comprenant diverses combinaisons de thèmes techniques légers et lourds, et l'utilisation de différentes variétés sont suffisants pour un début. On pourrait ensuite procéder à des essais de fertilisation en commençant par l'emploi des phosphates disponibles dans la région. Enfin, tout paquet technologique qui viendrait à être développé devrait nécessairement passer le test de la rentabilité financière au niveau du paysan avant sa vulgarisation à grande échelle. En tout état de cause, il est absolument nécessaire de s'atteler dès à présent à mettre en place ce genre de recherche si l'objectif d'accroître la production des cultures vivrières de façon significative doit être réalisé.

### 1.1.3 - Amélioration des prix reçus par les paysans -

Vu que la rentabilité financière des différents paquets technologiques du point de vue du paysan dépend finalement des prix reçus pour ses différents produits, on n'insistera jamais assez sur la nécessité d'améliorer l'efficacité du système de commercialisation. Il est pratiquement inutile de pousser les paysans à produire au delà de leurs besoins si les prix qu'ils reçoivent ne les récom-

pensent pas pour leurs efforts. Il est important dans ce cadre de s'atteler à améliorer l'infrastructure routière de désenclavement. L'état déplorable des routes secondaires et tertiaires de la région n'est pas de nature à promouvoir une saine concurrence entre commerçants qui bénéficierait les paysans. Les monopoles de fait ne sont que le reflet du mauvais état du système routier qui empêche des acheteurs potentiels de s'aventurer dans les zones isolées. Il est par conséquent d'une nécessité impérieuse d'améliorer le réseau des routes de désenclavement pour établir des liens solides entre zones productrices et principaux centres de consommation où une demande effective des produits agricoles existe réellement.

L'ORD devrait jouer un rôle minimum dans la commercialisation des produits des paysans pour aider ces derniers à obtenir les meilleurs prix possible. Si l'ORD ne dispose pas de moyens de tous ordres pour une commercialisation à grande échelle, il devrait néanmoins se tenir prêt si non à acheter directement les produits de ces paysans qui auraient pris des facteurs de production à crédit, du moins à jouer un rôle d'intermédiaire entre ceux-ci et les acheteurs éventuels, surtout l'Office National des Céréales (OFNACER). C'est là une responsabilité de l'ORD envers les paysans qu'il ne peut totalement ignorer sans risquer de compromettre non seulement le programme de crédit mais également tout le système de vulgarisation.

#### 1.1.4 - Promotion des cultures de rente -

Comme nous avons eu à le souligner dans nos développements antérieurs, les cultures vivrières sont produits d'abord pour la consommation familiale. Nous avons noté également que dans l'état actuel des rendements, ces cultures ne sont guère générateurs de revenus monétaires. La promotion des cultures de rente a toujours été l'objet de sentiments mitigés aussi bien de la part de certaines autorités nationales, régionales ou locales que de celle de certains donateurs ou organismes d'aide extérieure. Pour les autorités en question, ces sentiments mitigés tiennent beaucoup plus à des émotions qu'à la raison à cause des souvenirs amers associés avec la culture forcée de ces produits de rente pendant l'époque coloniale, notamment le coton<sup>1/</sup>. Il y a aussi ce très fort sentiment, fondé sur de vagues impressions et non sur des preuves scientifiques irréfutables, que

<sup>1/</sup> Les cultures ayant fait l'objet de travaux forcés étaient l'arachide, le coton et le sésame.

le développement des cultures de rente se fait nécessairement au détriment des cultures vivrières. Quant aux institutions d'aide extérieure, le sentiment qui prévaut est que les cultures de rente ne bénéficient finalement que les sociétés ou compagnies étatiques et leurs partenaires internationaux. D'autre part, certains organismes d'aide ne peuvent supporter financièrement la promotion de certaines cultures de rente parce que cela irait à l'encontre des intérêts de leur pays d'origine<sup>1/</sup>

La seule objection contre l'expansion des cultures de rente, qui serait valable si elle était supportée par les faits, serait dans l'opinion de l'auteur, celle qui prétend que les cultures vivrières en souffriraient. Mais cet argument ne tient pas debout à l'analyse car les mêmes régions productrices de coton en Haute-Volta sont également celles qui dégagent des surplus de céréales. Tel est le cas des ORDs des Hauts Bassins et de la Volta Noire, avec le projet coton financé par la Banque Mondiale. L'expérience dans ces zones a prouvé que quand le sorgho succède au coton sur une parcelle qui était convenablement fertilisée, les effets résiduels sur les rendements du sorgho sont substantiels. Par conséquent, de bonnes pratiques culturales dans un système de rotation rationnel devraient permettre d'augmenter les rendements et du coton et du sorgho. Bien que le coton ne soit pas la seule culture de rente, il est probablement le plus rentable à l'heure actuelle en Haute-Volta. L'importance de l'arachide n'est pas non plus négligeable mais étant donné que les systèmes de production et de commercialisation ne sont pas aussi bien organisés que ceux du coton, cette culture demeure moins attrayante.

La promotion des cultures de rente devrait être perçue dans le cadre d'un système d'exploitation rationnel qui viserait à maintenir un certain équilibre entre les besoins alimentaires du paysan et la possibilité de disposer de revenus en espèce qui lui permettrait non seulement de payer ses dettes, mais d'améliorer tant soit peu son niveau de vie.

---

<sup>1/</sup> Statutairement, l'USAID, par exemple, ne peut financer un projet de production cotonnière.

Il n'y a rien d'étonnant dans le fait que des problèmes surgissent dans des programmes de crédit comme celui de l'ORD de l'Est où le crédit est octroyé pratiquement pour les seules cultures vivrières dont la productivité est encore médiocre. Tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas mis en place un ensemble de technologies nouvelles à la fois sur le plan biologique, mécanique et chimique pour assurer une nette rentabilité financière des cultures vivrières, il est parfaitement inutile d'établir un système de crédit axé sur ces seules spéculations. Personne n'aurait rien à y gagner et tout le monde aurait tout à perdre aussi bien les paysans que l'institution de crédit. Cela n'aboutirait finalement qu'à un gaspillage de ressources au niveau national.

La mise en oeuvre d'un programme de crédit ne se justifie que dans la mesure où des technologies potentiellement rentables existent et que la seule contrainte à leur adoption est le manque de moyens financiers de la part des paysans. Car le crédit n'est pas une fin en soit, ce n'est qu'un moyen. Nous voyons difficilement comment un programme de crédit peut réussir dans le contexte actuel de l'ORD de l'Est où aucun ensemble technologique rentable n'a été mis au point pour les cultures vivrières. Aussi sommes nous d'avis que le programme actuel de crédit ne soit poursuivi que de façon ponctuelle et sélective sur les spéculations rentables. Un tel programme pourrait être élargi graduellement aux cultures vivrières à mesure qu'on dispose de quelque chose de plus solide à offrir aux paysans. La seule issue possible dans les conditions actuelles est de promouvoir les cultures de rente, notamment le coton, pour des raisons évidentes de marchés sûrs et de prix garantis. La Direction de l'ORD en était d'ailleurs fort consciente. Il faudrait ajouter que sur le plan de l'économie nationale, le coton demeure le principal produit d'exportation. A ce titre il constitue une des sources les plus importantes de devises permettant de financer les importations et d'atténuer les difficultés de balance de paiements.

#### 1.2 - Amélioration du fonctionnement et des opérations du système de crédit de l'ORD de l'Est -

L'amélioration du système d'administration et d'octroi du crédit de l'ORD de l'Est nécessite la prise en considération des

quatre points suivants :

- 1) restructuration administrative ;
- 2) meilleure coordination et planification des diverses activités ;
- 3) réduction des coûts des opérations du crédit ;
- 4) meilleure tenue des documents comptables.

Tant que le programme de crédit de l'ORD de l'Est était limité aussi bien sur le plan des ressources engagées que sur le plan du nombre de paysans touchés, il n'était pas nécessaire d'avoir un bureau à part entière pour les activités de crédit. Mais depuis quelques années, les opérations de crédit ont pris une envergure telle que le maintien du service crédit comme une sous-section du Bureau Communautaire ne se justifie plus. Il serait souhaitable que le service crédit ait maintenant un bureau séparé au même titre que le Bureau Communautaire ou le Bureau de l'Analyse Economique et de la Planification. Il est également nécessaire de renforcer la capacité analytique du service crédit soit par une formation plus poussée du personnel existant si celui-ci a déjà une base suffisamment solide, soit en y ajoutant des cadres d'un niveau supérieur.

Avec la création de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, il serait indiqué de créer des sous-bureaux de crédit au niveau de chaque secteur et même sous-secteur. Les chefs de crédit secteurs qui seraient chargés de l'administration du crédit (octroi et récupération du crédit) dans leur secteur respectif. Ils travailleraient en étroite collaboration avec les agents de vulgarisation et les Présidents de comités villageois et reporteraient directement au chef de Bureau du Crédit Agricole à la Direction. Cette nouvelle structure allègerait le travail des agents de vulgarisation (Chefs de secteur, chefs de sous-secteur et agents de base), leur permettant ainsi d'assumer exclusivement leurs responsabilités en matière de vulgarisation et de jouer pleinement leur rôle dans la recherche appliquée décrite plus haut.

Nous avons vu précédemment qu'il y avait des problèmes de coordination des activités des différents services concernés par le crédit et un manque de planification rigoureuse dans les différentes opérations des crédit (évaluation des besoins en facteurs de production et commande). Ces problèmes ont quelquefois été à l'origine de livraisons tardives du matériel de traction et des

animaux de trait. Une meilleure planification de toutes ces activités s'impose. Les commandes de besoins en facteurs de production devraient se faire suffisamment tôt à la fin de la campagne agricole (fin octobre). Cela permettrait de commander et d'obtenir les intrants vers fin décembre. Les opérations de mise en place devraient être terminées fin avril au plus tard. Il ne faut pas oublier qu'une fois la saison des pluies installée, les livraisons deviennent autrement plus difficiles à cause du mauvais état des routes. On pourrait probablement commencer la mise en place dans les zones d'accès difficile.

L'octroi du crédit par le truchement des organisations villageoises, notamment par les groupes de crédit dont nous avons suggéré la création, devrait contribuer à diminuer le coût unitaire de l'administration du crédit. Une utilisation plus rationnelle des véhicules est également indiquée surtout avec les prix de plus en plus exorbitants des carburants. Il serait avisé de combiner les opérations de mise en place des facteurs de production avec les activités de commercialisation des produits agricoles pour éviter autant que possible les voyages à vide.

Dans le cadre de l'amélioration des opérations financières liées au crédit, il serait bon de mettre en place un système de tenue de documents comptables qui serait complètement séparé de la comptabilité générale normale de l'ORD. Il serait utile d'embaucher un comptable qui serait exclusivement chargé des opérations financières de crédit de l'ORD. Ce comptable travaillerait avec les autres agents de crédit dans le nouveau Bureau de Crédit Agricole et rendrait compte au chef de ce bureau. Il est également important que toutes les comptabilités des différentes sources de financement soient effectuées séparément. Toujours dans cet ordre d'idées, il faudrait créer des comptes bancaires séparés pour chaque source de financement. L'objectif poursuivi ici est d'éviter des confusions éventuelles entre les opérations financières concernant les activités de crédit et les autres opérations financières relevant du fonctionnement général de l'ORD.

Les différents donateurs devraient aider dans la formation des agents comptables dans la gestion et l'administration des fonds de crédit. Les divers documents exigés par les donateurs devraient

être discutés avec les autorités de l'ORD afin de dégager des formats de tenue et de présentation acceptables pour tous. D'autre part, l'utilisation de l'informatique dans la facturation des paysans devrait se poursuivre dans la mesure où les coûts sont jugés raisonnables. Une telle automatisation permettrait non seulement d'éviter les erreurs mais aussi de détecter les détournements de fonds.

1.3 - Amélioration de la formation technique des paysans et de leur compréhension du programme de crédit de l'ORD -

Comme nous l'avons vu, la formation technique des paysans et le dressage des animaux de trait laissent plutôt à désirer. Un effort devrait être fait pour remédier à cette situation. L'utilisation des bouviers dans cet effort devrait se poursuivre et s'élargir. On pourrait peut être choisir des villages clés qui seraient des centres de formation. Le village où réside l'agent vulgarisateur de base pourrait jouer ce rôle. Par ailleurs, l'ORD devrait avoir un programme de formation de bouviers et se fixer pour objectif d'avoir un bouvier par sous-secteur si ce n'est par unité d'encadrement. Il faudrait également que les paysans désireux d'acquérir un attelage subissent une formation au cours de l'année antérieure à l'acquisition de l'équipement. Peut être qu'on devrait faire d'une telle formation une précondition à l'obtention du prêt.

En ce qui concerne la compréhension des paysans quant aux différents aspects du crédit (échéances, taux d'intérêt, période de remboursement, etc), on pourrait s'inspirer de l'expérience de Matourkou dans ce domaine. Ainsi on pourrait enseigner aux paysans à calculer eux mêmes les annuités, les charges d'intérêt, les sommes remboursées et celles qui restent à payer, etc. La compréhension des paysans de tous ces éléments complexes s'avère cruciale dans l'établissement d'un climat de confiance entre paysans et institution de crédit. Cette formation devrait être greffée sur le programme d'alphabétisation fonctionnelle dont on devrait en élargir l'envergure et en accélérer le processus.

1.4 - Amélioration du taux de remboursement du crédit -

Comme cette étude l'a clairement démontré, le taux des

arriérés et des impayés menace la viabilité financière du programme de crédit de l'ORD de l'Est. Pour remédier à cette situation visiblement précaire, nous suggérons les recommandations suivantes :

- 1) livraisons à temps des facteurs de production comme nous l'avons souligné plus haut ;
- 2) informer les paysans à l'avance de la date de récupération du crédit ;
- 3) réduire la fréquence des affectations des agents de crédit ;
- 4) réviser les termes de remboursement du crédit moyen terme pour permettre une période plus longue. Etant donné que la valeur du prêt est très importante par rapport au revenu du paysan, un remboursement sur une période plus longue allégerait le fardeau de la dette ;
- 5) des actions plus sévères devraient être prises contre les paysans qui sont capables de payer mais qui font manifestement preuve d'une mauvaise volonté dans l'acquittement de leurs dettes. Cependant, en toute justice, on devrait s'assurer que le crédit est octroyé en même temps qu'un ensemble d'innovations et de technologies rentables est offert aux paysans. On devrait absolument éviter que le crédit ne devienne une activité routinière ou une simple opération commerciale. Dans la mesure où le crédit est fourni sur la base de la rentabilité des activités du paysan il devient alors légitime d'adopter des mesures sévères à l'encontre du mauvais payeur. De telles actions ne seraient pas en conflit avec les méthodes pratiquées dans le système de crédit traditionnel comme l'étude l'a clairement révélé. Une reprise de matériel et/ou des animaux de trait, par exemple, pourrait amener un bon nombre de paysans à s'acquitter de leurs dettes plutôt que de perdre la face aux yeux de leurs confrères ;
- 6) des mesures sévères contre les agents coupables de détournement de fonds de crédit. Des poursuites judiciaires et/ou des licenciements purs et simples devraient être considérés. La méthode qui consiste à procéder à des coupures de salaire jusqu'à concurrence des sommes détournées revient tout simplement à ne considérer le détournement que comme un

prêt, pire encore, un prêt sans intérêt et avec même un intérêt réel négatif. Une telle action ne décourage en rien tous ceux qui seraient tentés de commettre de tels forfaits, bien au contraire ;

- 7) octroyer le crédit moyen terme à des groupes de crédit. On gagnerait beaucoup à accorder plus de responsabilités aux organisations locales. Les comités villageois devraient de plus en plus jouer un rôle important dans l'octroi du crédit moyen terme aux groupes de crédit, de crédit court terme aux individus et dans la récupération des échéances. Cette responsabilisation des organisations locales devrait être vigoureusement poursuivie en utilisant l'alphabétisation fonctionnelle comme cheval de bataille. Dans un premier temps, ce programme d'alphabétisation devrait s'adresser aux membres des comités villageois (Président, Vice-Président, Trésorier, etc). Une fois alphabétisés, ces derniers seraient en mesure de tenir des documents comptables de crédit très simples.

Il serait par ailleurs indiqué d'exiger un apport initial équivalent à 10 ou 15 % de la valeur totale du crédit octroyé au village pour couvrir les impayés éventuels. Ces sommes seraient gardées dans un compte d'épargne et reversées en totalité, intérêts compris, aux paysans dans le cas où ceux-ci se seraient intégralement acquittés de leurs dettes ;

- 8) L'ORD devrait sérieusement considérer la possibilité d'accepter des remboursements en nature surtout en céréales. Les quantités de produits à rembourser seraient évaluées en utilisant les prix officiels pour traduire la valeur des dettes dans leur équivalence en nature. Si les prix du marché sont supérieurs à ceux officiels (ce qui est rarement le cas au moment des récoltes), le paysan pourrait toujours vendre ses produits sur le marché pour s'acquitter de ses échéances. Si les prix du marché étaient inférieurs aux prix officiels, le remboursement se ferait en nature. Cette méthode confère une certaine flexibilité aux paysans qui pourraient opter soit de rembourser en espèce ou en nature, selon les circonstances. L'ORD pourrait revendre les produits ainsi collectés à l'OPNACER avec profit.

Le remboursement obligatoire en espèce force quelquefois les paysans à vendre des quantités importantes de produits à bas prix pour s'acquitter de leurs obligations de crédit. En toute justice, les paysans devraient avoir le choix de rembourser soit en nature soit en espèce parce qu'ils reçoivent des charrues et des engrais à crédit et non de l'argent liquide. L'avantage de l'approche suggérée est qu'elle permet de renforcer la confiance des paysans dans les activités de crédit de l'ORD.

Finalement, l'ORD doit poursuivre une approche graduelle dans ses efforts à aider les paysans à faire la transition entre la culture manuelle et la traction animale. Dans ce processus, il serait sage, dans un premier temps, de s'assurer que les thèmes légers sont bien passés dans les habitudes (semis en ligne, à bonne densité et à bonne date) avant de procéder de l'avant avec les thèmes lourds (labour, sarclage et buttage avec la traction animale). Dans tous les cas, plusieurs facteurs d'ordre technique, économique et financier devraient être pris en considération. La séquence d'introduction de différents instruments aratoires devrait varier selon les conditions naturelles (pluviométrie, sols, etc.) des zones considérées. Dans certaines zones où la pluviométrie est le facteur limitant le plus important, les semis précoces constituent une opération cruciale. Dans ce cas un labour avant semis n'est pas toujours approprié comme nous avons eu à le constater, surtout quand on a affaire avec des variétés à cycle long. Le temps perdu dans la préparation du sol se traduit par un retard dans les semis et des résultats décevants. Par contre l'introduction d'un sarclage serait indiquée dans de telles conditions. Il est certain que les considérations économiques et financières au niveau du paysan devraient prévaloir en dernier ressort dans les décisions d'octroi du crédit. Car ce qui est techniquement faisable n'est pas toujours financièrement ou économiquement rentable.

2°/ - LECONS TIREES DU SYSTEME INFORMEL DE CREDIT : ALTERNATIVES POSSIBLES EN MATIERE DE CREDIT ET POLITIQUE DE MOBILISATION DE L'EPARGNE -

L'analyse du système informel a révélé les faits suivants :

- 1) les paysans empruntent pour satisfaire un certain nombre de

besoins (consommation, obligations sociales et autres) ;

- 2) les intérêts exigés par les prêteurs privés dans le secteur commercial du crédit informel sont très élevés. Cela est dû en partie au fait qu'il y a une relative concentration du pouvoir de prêter ;
- 3) l'élevage semble être l'instrument d'investissement préféré par les paysans ;
- 4) bien que modeste, une certaine épargne existe dans les zones rurales et les paysans semblent disposés à déposer leur excédent d'argent liquide dans des institutions d'épargne.

On peut dériver trois politiques importantes en matière de crédit à partir des quatre points décrits ci-dessus :

- 1) mise en place d'un système de crédit pour répondre aux besoins d'argent liquide des paysans ;
- 2) mise en place d'un crédit pour l'embouche ;
- 3) création d'institutions appropriées pour la mobilisation de l'épargne après une étude approfondie de l'épargne réelle disponible.

#### 2.1 - Un programme de prêts de soudure -

L'idée d'un programme de prêts de soudure n'est pas nouvelle car on en trouvait déjà à l'époque coloniale. Les paysans ont recours aux prêteurs privés malgré des taux d'intérêt élevés parce que les institutions financières publiques et privées, dans la plupart des cas, ne leur consentent pas de prêts à des fins autres que celles de production. La création de banques de céréales dans l'ORD de l'Est, par exemple, n'offre que des solutions partielles aux problèmes du monde paysan. En effet, les banques de céréales n'offrent aux paysans que la possibilité de racheter des céréales au moment de la soudure à des prix inférieurs à ceux du marché. Si cela est déjà très louable en soit, il n'en demeure pas moins vrai que les paysans doivent d'abord disposer d'argent liquide pour se procurer ces céréales. Qui plus est, il y a des paysans qui ont besoin d'argent pour s'acquitter de certaines obligations sociales alors que les banques de céréales n'offrent aucun prêt à de telles fins.

Afin de pouvoir faire face à ces dépenses qui, la plupart du temps, sont imprévisibles, les paysans devraient avoir la possibilité d'emprunter de l'argent liquide pendant la période de soudure, abstraction faite de la nature de l'utilisation de ces fonds. De tels programmes de prêts pourraient être exécutés par l'intermédiaire des institutions locales telles que les comités villageois si on veut s'assurer un taux de remboursement satisfaisant.

Pour réussir, ces programmes de prêts spéciaux doivent être perçus par les paysans comme étant permanents. Une des raisons du succès des prêteurs privés réside dans le fait que ces derniers sont toujours présents quand les paysans ont besoin de leurs services. D'autre part, les procédures d'octroi d'un tel crédit doivent être simplifiées autant que possible. Les longues procédures bureaucratiques doivent être réduites au strict minimum et les déboursements doivent se faire très promptement.

Les banques de céréales pourraient à la longue jouer également un rôle important dans l'octroi de prêts aux paysans. On peut facilement concevoir un système dans lequel les paysans qui connaîtraient des pénuries alimentaires pourraient emprunter des céréales à la banque de céréales contre remboursement en nature à la récolte avec un taux d'intérêt en nature comme on l'a souvent fait avec les semences (par exemple, une tine et demie ou une tine et un tiers contre une tine empruntée). Des paysans qui auraient besoin d'argent liquide devraient également avoir la possibilité d'emprunter à la banque de céréales et rembourser soit en espèce soit en nature. S'ils doivent être raisonnables, les taux d'intérêt exigés sur de tels prêts devraient tout au moins couvrir le taux de l'érosion monétaire.

Un programme de prêts de soudure qui a donné des résultats satisfaisants est celui qui a été mis en place en Côte d'Ivoire<sup>3/</sup>. Le taux de remboursement était si élevé que la Banque Nationale de Développement Agricole a augmenté substantiellement le volume de ses prêts. Peut être que la CNCA devrait sérieusement se pencher sur la question et voir dans quelles mesures elle pourrait intervenir dans ce domaine.

---

<sup>3/</sup> Pour plus de détail voir : Banque Nationale de Développement Agricole, Prêts de Soudure, The Staff, BNDA (1973).

## 2.2 - Un programme de crédit à l'embouche -

Les résultats de l'étude ayant clairement montré que le bétail constituait l'investissement préféré des paysans, un autre programme de crédit devrait être considéré par les institutions publiques de crédit. Ce programme spécial qui pourrait être lié à la traction animale fonctionnerait de la façon suivante :

Un prêt serait octroyé à chaque paysan ou à un groupe de paysans pour acquérir une jeune paire de boeufs (2 ou 3 ans au plus). Le remboursement total du prêt se ferait au bout de deux ans (c'est-à-dire, quand les animaux auront quatre ou cinq ans) à la vente des animaux. Pendant les deux années d'embouche, le paysan n'effectuerait aucun remboursement mais les intérêts seront calculés sur cette période de grâce. Le programme d'assurance des animaux serait maintenu dans ce crédit spécial. Les seules dépenses en espèce que le paysan aurait à supporter seront celles de suppléments alimentaires (pierre à lécher et autres) et de frais vétérinaires.

Dans le cadre de ce programme, les paysans auraient la liberté de choisir au bout de la deuxième année soit de vendre les animaux et rembourser le prêt avec intérêt, soit de garder les animaux s'ils décidaient de participer dans le programme de traction animale. Dans ce dernier cas, le paysan bénéficierait d'une année de grâce sur le prêt d'équipement pour lui permettre d'apprendre à utiliser convenablement son attelage. Ainsi, le remboursement du prêt des animaux débiterait au bout de la troisième année et celui de l'ensemble animaux-équipement au bout de la quatrième année. Etant donné que nous recommandons fortement l'adoption d'une période de sept ans pour la traction bovine, le déboursement serait effectué sur cinq ans, à partir de la troisième année.

Les avantages d'une telle politique sont multiples. D'abord il permet de répondre aux priorités des paysans en matière d'investissement. L'appréciation annuelle d'un boeuf dépasse de loin l'amortissement annuel du prêt, ce qui veut dire que le paysan réalise un gain substantiel à la vente de l'animal.

Deuxièmement, le prêt initial étant relativement faible à cause de l'achat de jeunes animaux, le fardeau de la dette serait également allégé même dans le cas où le paysan décidait de participer dans le programme de traction animale. Si évidemment il décidait de vendre ses

animaux au bout de deux ans, il n'aurait à rembourser que le prêt initial et les intérêts en un seul versement.

Le troisième avantage est que l'institution de crédit ne subirait aucune perte financière puisque des intérêts seraient chargés pendant les deux ans de grâce. D'autre part les prêts individuels étant relativement plus petits, l'institution de crédit pourrait toucher un nombre plus important de paysans.

Un quatrième avantage est l'effet de l'utilisation du fumier sur les rendements des cultures. Mais pour bénéficier pleinement de ces effets secondaires qui ne sont certainement pas négligeables, le service de vulgarisation devrait établir un programme parallèle de construction d'étables fumières. Ce programme rendrait explicite la demande de crédit à l'élevage qui est implicite dans les cas de prêts moyen terme où les animaux de trait font partie intégrante de l'équipement. Il est, sinon certain, du moins très probable que certains paysans s'engagent dans le crédit de traction animale non pas à cause de la rentabilité de la production agricole, car tel n'est pas le cas comme nous l'avons vu, mais à cause des bénéfices potentiels réalisables à la revente des animaux.

### 2.3 - Une politique de mobilisation de l'épargne -

Les résultats de l'étude ont révélé de façon convaincante que la majorité des paysans avait en général une attitude positive envers l'épargne. Les perspectives d'une possibilité de mobilisation de l'épargne rurale semblent encourageantes. La réponse potentielle des paysans serait vraisemblablement élastique par rapport au taux d'intérêt qui leur serait offert. On pourrait envisager la possibilité de créer des institutions évolutives d'épargne et de crédit au niveau local avec la participation active des paysans.

### 3°/ - CONCLUSIONS GÉNÉRALES -

Les secrets d'un bon système de crédit agricole reposent sur deux prémisses essentielles :

- 1) la rentabilité financière au niveau du paysan des opérations financées ; et
- 2) la viabilité financière de l'institution de crédit.

La première prémisses repose essentiellement sur les cinq points suivants :

- 1) l'innovation technologique (que celle-ci soit biologique, mécanique ou chimique ou une combinaison de ces trois aspects) qui accroîtrait substantiellement la productivité et la production au niveau de l'exploitation individuelle ;
- 2) un système de vulgarisation fonctionnel et efficace ;
- 3) une politique rationnelle de prix rémunérateurs dont dépend en dernier ressort la rentabilité d'une spéculation donnée ;
- 4) un système de commercialisation adéquat pour assurer l'écoulement des produits ;
- 5) enfin un réseau de voies de communication adéquat. De toute évidence, ces cinq points sont intimement liés.

Si d'aventure l'un quelconque de ces cinq points venait à pêcher, point n'est besoin d'être sorcier pour prévoir les conséquences désastreuses qui en découleraient. Comme nous avons eu à le souligner dans l'introduction, un programme de crédit ne doit pas être conçu isolément mais dans le cadre d'une politique de développement agricole intégré. Il ne faut pas oublier que le crédit est une arme à double tranchant qui peut soit contribuer à augmenter le bien-être du paysan individuel et partant au bien-être collectif de la société, soit endetter et appauvrir d'avantage le paysan, contribuant ainsi à un gaspillage de ressources au niveau de l'économie nationale toute entière.

La seconde prémisse sur laquelle repose un bon système de crédit agricole est la viabilité financière de l'institution de crédit. Cette prémisse dépend de la première du moins en partie. Si toutes les conditions mentionnées ci-haut sont bien remplies, la viabilité financière du programme est probablement assurée. Dans ce cas, les pratiques qui consistent à charger des taux d'intérêt qui ne reflètent ni le coût d'opportunité du capital ni le taux d'inflation deviennent difficilement justifiables. Dans un programme de crédit tel que celui de l'ORD de l'Est où les fonds proviennent dans une très grande proportion de sources extérieures, des taux de récupération de crédit très faibles mettent en péril la viabilité financière à long terme de l'institution de crédit. Car on oublie souvent que, malheureusement, ces sources sont appelés à tarir.

Enfin, il est impératif d'essayer d'élargir le champ des activités du crédit. On devrait arriver à une conception beaucoup plus large du crédit et parler de plus en plus de crédit rural où toutes les activités productives agricoles et non-agricoles rentables devraient en principe avoir accès au crédit. L'ORD de l'Est a fait un effort louable dans ce sens par la création des banques de céréales, de pharmacies villageoises, etc. Il serait souhaitable de poursuivre cet effort dans le domaine des activités agricoles de contre-saison, telles que certaines cultures maraichères, dont la demande réelle aussi bien au niveau du marché domestique qu'au niveau du marché international est très forte (par exemple, haricots verts). Ce qui est certain c'est que le paysan répondrait rationnellement aux opérations qui lui sont rentables avec un minimum de risque. On devrait abandonner ces sortes de crédit agricole où le crédit est perçu comme une fin en soit et non une opération de développement.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adams, Dale W. (1978). "Mobilizing Household Savings Through Rural Financial Markets." Economic Development and Cultural Change, Vol. 26, N°3, (April), pp. 547-560.
- Adams, Dale W. and Kato, Yuzuru. (1978). "Research on Rural Finance : A Seminar Report," Research and Training Network Seminar Report N°17, (New York : The Agricultural Development Council).
- Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest. (1977).
- Banque Nationale pour le Développement Agricole (BNDA). "Prêts de Soudure," Spring Review of Small Farmer Credit, Vol. 6, Washington, D.C. : USAID.
- Barrett, Vincent ; Lassiter, Gregory ; Wilcock, David ; Baker, Doyle and Crawford, Eric. (1981). "Animal Traction in Eastern Upper Volta : A Technical, Economic and Institutional Analysis." Forthcoming as an African Rural Economy Paper. (East Lansing, Michigan : Department of Agricultural Economics, Michigan State University).
- Belloncle, Guy. (1968). Le Crédit Agricole dans les Pays d'Afrique d'Expression Française au Sud du Sahara. (Rome : FAO).
- Boakye-Dankwa, Kwadwo. (1979). "A Review of the Loan Repayment Problems in Low Income Countries," (Columbus, Ohio : Studies in Rural Finance, Economics and Sociology Occasional Paper N°582, Agricultural Finance Center, Department of Agricultural Economics and Rural Sociology, The Ohio State University).
- Bouman, F.J.A. (1977). "Indigenous Savings and Credit Societies in the Third World- Any Message". A paper delivered at the Conference on Rural Finance Research, San Diego, California.
- Brake, John R. (1963). "Interest Rate Terminology and Calculation," (East Lansing, Michigan : Agricultural Economics Report, N°13, Department of Agricultural Economics, Michigan State University).
- Charreau, C. and Nicon, R. (1971). "L'amélioration du Profil Cultural dans les Sols Sableux et Sablo-Argileux de la Zone Tropicale Sèche Ouest-Africaine et ses Incidences Agronomiques". Agronomie Tropicale, Vol. 16, N°9.
- Delancey, Mark W. (1978). "Savings and Credit Institutions in Rural West Africa : Introduction," Rural Africana, N°2, (East Lansing, Michigan : African Studies Center, Michigan State University).
- Dennison, J.C. (1961). "The Value of Farmyard Manure in Maintaining Fertility in Northern Nigeria," Empire Journal of Experimental Agriculture, Vol. 29, N°116.
- Donald, Gordon. (1976). Credit for Small Farmers in Developing Countries. (Boulder, Colorado : Westview Press, Inc.).

- Eicher, C.K.; Sargent, M.W. ; Tapsoba, E.K. and Wilcock, D.C. (1976). "An Analysis of the Eastern ORD Rural Development Project in Upper Volta : Report of the MSU Mission", (East Lansing, Michigan : African Rural Economy Working Paper N°9, Department of Agricultural Economics, Michigan State University).
- French, Jerome. (1973). "Analysis of Organizational Aspects of Small Farmer Credit Programs," Spring Review of Small Farmer Credit, Vol. 19, Washington, D.C. : USAID.
- Garin, M. (1966). "Bilan Economique de la Culture Attelée dans quatre Villages du Laghem Oriental", Oléagineux, Vol. 21, N°6.
- Gillette, Cynthia and Uphoff, Norman. (1973). "Cultural and Social Factors Affecting Small Farmer Participation in Formal Credit Programs," (Ithaca, New York : Rural Development Occasional Paper N° 3, Center of International Studies, Cornell University).
- Haggblade, Steve. (1978). "Africanization form Below : The Evolution of Cameroonian Savings Society into Western-Style Banks", Rural Africana N°2, (East Lansing, Michigan : African Studies Center, Michigan State University).
- Jones, Ted L. (1971). "Agricultural Credit Institutions," in Institutions in Agricultural Development, edited by Melvin G. Blase (Ames, Iowa State University Press).
- Jones, W.I. (1970). "The Food Economy of BA Dugu Djoliba, Mali," in African Food Production Systems, edited by P.F.M. Mc Laughlin (Baltimore : The Johns Hopkins University Press).
- Kline, C.K. ; Green, D.A.G. ; Donahue, Roy L. and Stout, B.A. (1969). "Agricultural Mechanization in Equatorial Africa," (East Lansing, Michigan : Institute for International Agriculture, Research Report N°6, Michigan State University).
- Ladman, Jerry R. and Adams, Dale W. (1978). "The Rural Poor and the Recent Performance of Formal Rural Financial Markets in the Dominican Republic," Canadian Journal of Agricultural Economics, Vol. 16, N°1.
- Lassiter, Gregory. (1981). "Cropping Enterprises in Eastern Upper Volta," (East Lansing, Michigan : African Rural Economy Program Working Paper N°35, Department of Agricultural Economics, Michigan State University).
- Miller, Leonard F. (1977). Agricultural Credit and Finance in Africa. (New York : The Rockefeller Foundation).
- Miracle, P.M. ; Miracle, S.D. and Cohen, L. (1980). "Informal Savings Mobilization in Africa," Economic Development and Cultural Change, Vol. 28, N°4, (July), pp. 701-724.
- ORD de l'Est. (1979). "Fiche Technique sur le Crédit Agricole", Fada N'Gourma.
- \_\_\_\_\_. (1975). "Programme d'Activités : Campagne 1975/76", Fada N'Gourma.
- \_\_\_\_\_. (1980). "Rapport Annuel", Fada N'Gourma.

- Ouédraogo, Ismael and Wilcock, David. (1981). "Peasants, Traders and Grain Marketing in Eastern Upper Volta." Forthcoming as an African Rural Economy Working Paper. (East Lansing, Michigan : Department of Agricultural Economics, Michigan State University).
- Oweis, Jiryis S. (1973). "Agricultural Credit Policy in Developing Countries," Spring Review of Small Farmer Credit, Vol. 16, Washington, D.C. : USAID.
- Peacock, J.M. et al. (1966). "The Report of the Gambia Ox Plowing Survey," (London : Wye Collège, University of London).
- Ramond, C. and Tournu, G. (1973). "Les Facteurs de la Production Agricole dans les Unités Expérimentales du Sine Saloum : Bilan de 4 années d'Observation", (Sénégal : IRAT).
- Rice, E.B. (1977). "Problems and Results in Evaluating Agricultural Credit Projects". A paper presented at the Conference on Rural Finance Research, San Diego, California.
- Sacay, Orlando. (1973). "Small Farmer Credit in the Philippines", Spring Review of Small Farmer Credit, Vol. 13, Washington, D.C. : USAID.
- \_\_\_\_\_. (1974). "Etude d'un Programme Régional de Développement Rural de la Région de l'Est", Fada N'Gourma, (June).
- SATEC (1964). "Une Expérience de Développement Rural en Pays Mossi, Haute-Volta", Cahiers de Développement Rural (June)
- Schultz, T.W. (1964). Transforming Traditional Agriculture. (New Haven : Yale University Press).
- \_\_\_\_\_. (1977). "Preliminary Inquiry into the Agricultural Situation of the Eastern ORD of Upper Volta." Unpublished paper, Fada N'Gourma, Upper Volta.
- Stickley, Thomas and Tapsoba, Edouard K. (1980). "Loan Repayment Delinquency in Upper Volta," in Borrowers & Lenders, edited by John Howell (London : Overseas Development Council).
- Vidal, P., et al. (1962). "Influence des Fumures Organiques et Minérales sur la Production des Sorgho et la Qualité des Récoltes", Agronomie Tropicale, N°6.
- Vogel, Robert C. (1978). "Repayment of Agricultural Credit in Developing Countries : What Do Delinquency Rates Really Show ?" Unpublished paper.
- \_\_\_\_\_. (1977). "The Effects of Subsidized Agricultural Credit on the Institution of Income in Costa Rica." Paper presented at the Rocky Mountain Council on Latin American Conference, Tucson, Arizona.
- Von Pischke, J.D. (1977). "The Quantification of Rural Credit Repayment." Paper presented at the Conference on Rural Finance Research, San Diego, California.
- Whitaker, Morris D. (1973). "Supervised Credit : Its Impacts on Profit, Production, Factor Use, Technical Change, and Efficiency of Resource Allocation in Corn Production in Colombian Agriculture," Spring Review of Small Farmer Credit, Vol. 19, Washington, D.C. : USAID.

Zalla, Tom. (1976). "A Proposed for the Medium Term Credit Program in the Eastern ORD Upper Volta," (East Lansing, Michigan : African Rural Economy Program Working Paper N°10, Departement of Agricultural Economics, Michigan State University).